

MDPH de l'Ain

Accompagnement public : démarches administratives - Auvergne-Rhône-Alpes

13 avenue de la Victoire - 01000 - BOURG EN BRESSE

Téléphone : 30 01 (prix d'un appel local)

Courriel : mdph@ain.fr

Site internet : <https://www.ain.fr/solutions/mdph-ain/>

Informations particulières

Antenne

Sur place : 13 avenue de la Victoire à Bourg-en-Bresse

Par Correspondance : 13, avenue de la Victoire BP 50415 - 01012
Bourg-en-Bresse Cedex

Informations

Horaires d'ouverture de la MDPH

Du lundi au vendredi : 13:30 à 17:00

Accueil téléphonique au 30 01 (prix d'un appel local) :

Du lundi au vendredi : 9:00 à 12:30 - 13:30 à 17:00

En ligne Email : mdph@ain.fr

Zone géographique

Auvergne Rhône-Alpes, Ain - 01

MDPH de l'Allier

Accompagnement public : démarches administratives - Auvergne-Rhône-Alpes

Château de Bellevue - Rue Aristide Briand - 03400 - YZEURE

Téléphone : 04 70 34 15 25

Fax : 04 70 34 15 26

Courriel : contact@mdph03.fr

Site internet : <https://mdphenligne.cnsa.fr/mdph/03>

Informations particulières

Antenne

- MDPH de Montluçon:

Antenne du Conseil départemental

11 rue Desaix

03100 Montluçon

Tél. : 04 70 34 15 00

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 - 17H00.

Accueil téléphonique de 9h00 à 12h00.

- MDPH à Vichy:

Antenne du Conseil départemental

71 allée de Vichy

03200 Vichy

Tél. : 04 70 34 15 50

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 - 17H00.

Accueil téléphonique de 9h00 à 12h00.

Informations

Horaires d'ouverture au public à Moulins : du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 - 17h00.

Zone géographique

Auvergne Rhône-Alpes, Allier - 03

MDPH Ardèche

Accompagnement public : démarches administratives - Auvergne-Rhône-Alpes

2 bis rue de la Recluse - 07000 - PRIVAS

Téléphone : 04 75 64 71 58

Courriel : mdph@ardeche.fr

Informations particulières

Informations

Ouverture du lundi au vendredi de 8h à 17h.

Zone géographique

Auvergne Rhône-Alpes, Ardèche - 07

MDPH du Cantal

Accompagnement public : démarches administratives - Auvergne-Rhône-Alpes

3 rue Alexandre Pinard - 15000 - AURILLAC

Téléphone : 04 71 46 20 20

Site internet : <http://www.cantal.fr/maison-departementale-des-personnes-handicapees-me-voscotes-m178-n4-auvergne>

Informations particulières

Informations

Horaires:

du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

le vendredi et les veilles de fêtes : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Documents téléchargeables en ligne.

Zone géographique

Auvergne Rhône-Alpes, Cantal - 15

MDPH de la Drôme

Accompagnement public : démarches administratives - Auvergne-Rhône-Alpes

42C avenue des Langories - 26000 - VALENCE

Téléphone : 04 75 79 70 09

Courriel : dromesolidarites@ladrome.fr

Site internet : <https://mesdemarches.ladrome.fr/>

Informations particulières

Informations

Horaires: du lundi au vendredi, sans rendez vous de 9h - 12h30 / 13h30 - 17h / Fermé le jeudi après-midi.

Zone géographique

Auvergne Rhône-Alpes, Drôme - 26

MDPH Puy-de-Dôme

Accompagnement public : démarches administratives - Auvergne-Rhône-Alpes

11 rue Vaucanson - 63100 - CLERMONT FERRAND

Téléphone : 04 73 74 51 20

Courriel : mdph@mdph63.fr

Site internet : <https://mdph.puy-de-dome.fr>

Informations particulières

Antenne

AMBERT
CLIC Livradois-Forez
36 boulevard Henri IV
04 73 82 96 67
cliclivradoisforez.org

BILLOM
CLIC de Billom
21 rue Saint-Loup
04 73 60 48 85
personne-agee-aide-billom.fr

CLERMONT-FERRAND
11 rue Vaucanson
04 73 74 51 20
mdph.puy-de-dome.fr

ISSOIRE
CLIC Issoire Bassin Montagne
11 rue Espagnon
04 73 89 67 38
personne-agee-aide-issoire.fr

LAQUEUILLE
CLIC Senior Montagne
Maison pluri professionnelle
de santé - Le Bourg | 04 73 65 20 89
clicmontdore.com

RIOM
CLIC Riom Limagne Combrailles
51 rue Lafayette

04 73 33 17 64
clic-riom.fr

THIERS
CLIC de Thiers
2 bis rue du Torpilleur Sirocco
04 73 51 64 85
clic-thiers.com

Informations

Horaires d'ouverture au public et d'accueil téléphonique :

Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h.

Jeudi : 13h30 à 17h (fermé le jeudi matin).

Documentation

[a_presentation_mdph_2024_planche_web.pdf](#)

Zone géographique

Auvergne Rhône-Alpes, Puy-de-Dôme - 63

MDPH Rhône

Accompagnement public : démarches administratives - Auvergne-Rhône-Alpes

20 rue du Lac - Hôtel de la Métropole - 69483 - LYON

Téléphone : 04 78 63 40 40

Courriel : handicap@rhone.fr

Site internet : <https://mdmph.rhone.fr/>

Informations particulières

Antenne

voir le site de la mdph pour les Antennes

Zone géographique

Auvergne Rhône-Alpes, Rhône - 69

MDPH Savoie

Accompagnement public : démarches administratives - Auvergne-Rhône-Alpes

110 rue Sainte Rose - 73000 - CHAMBERY

Téléphone : 04 79 75 39 60

Fax : 04 79 44 51 08

Courriel : mdph@mdph73.fr

Site internet : <http://www.mdp73.fr/>

Informations particulières

Antenne

Informations

Accueil sur place :

Du lundi au jeudi : 8h30 à 11h30 - 13h30 à 16h30

Accueil téléphonique :

Du lundi au vendredi : 8h30 à 11h30 - 13h30 à 16h30

Téléphone :

0 800 0 800 73 (numéro vert gratuit depuis un fixe)

ou 04 79 75 39 60

Zone géographique

Auvergne Rhône-Alpes, Savoie - 73

MDPH Haute-Savoie

Accompagnement public : démarches administratives - Auvergne-Rhône-Alpes

26, avenue de Chevêne - CS 20123 - 74003 - ANNECY CEDEX

Téléphone : 04 50 33 22 50

Fax : 04 50 33 22 54

Courriel : mdph@mdph74.fr

Site internet : <https://www.mdp74.fr/>

Informations particulières

Antenne

—

Informations

Accueil Physique du Lundi au Vendredi

8h30/12h00 -13h45/17H00

Fermeture les 1ers et 3è jeudis matins du mois.

Accueil Téléphonique du Lundi au Vendredi de 13h45 à 17H00

Zone géographique

Auvergne Rhône-Alpes, Haute-Savoie - 74

MDPH Loire

Accompagnement public : démarches administratives - Auvergne-Rhône-Alpes

23 rue d'Arcole - 42000 - SAINT-ETIENNE

Téléphone : 04 77 49 91 91

Courriel : accueil@mmla.loire.fr

Site internet : https://www.loire.fr/jcms/lw_935092/la-maison-loire-autonomie

Informations particulières

Antenne

4 Maison Loire Autonomie et des relais
Saint-Étienne
Saint-Chamond
Montbrison
Roanne

Informations

Les antennes de la MDPH 42

Saint-Étienne (23 rue d'Arcole)
04 77 49 91 91 - accueil@mmla.loire.fr
Roanne (31-33 rue Alexandre Raffin)
04 77 23 83 83 - roanne@mmla.loire.fr
Montbrison (53 rue de la République)
04 77 96 55 69 - montbrison@mmla.loire.fr
Saint-Chamond (17 bis bd Waldeck Rousseau)
04 77 29 27 58 - saint-chamond@mmla.loire.fr

Zone géographique

Auvergne Rhône-Alpes, Loire - 42

MDPH Isère

Accompagnement public : démarches administratives - Auvergne-Rhône-Alpes

15 avenue Doyen-Louis-Weil - BP 337 38010 Grenoble Cedex 1 - 38010 - GRENOBLE

Téléphone : 04 38 12 48 48

Courriel : mda38@isere.fr

Site internet : <https://www.isere.fr/handicap-grand-age>

Informations particulières

Informations

Horaires d'ouverture

Du Lundi au Vendredi : de 08h30 à 12h30 de 13h30 à 17h30

Formulaires téléchargeables

Demandes en ligne

Annuaire

Guide des aides

Zone géographique

Auvergne Rhône-Alpes, Isère - 38

MDPH Haute-Loire

Accompagnement public : démarches administratives - Auvergne-Rhône-Alpes

78 Bis, Avenue Marechl Foch - 43000 - LE PUY-EN-VELAY

Téléphone : 04 71 07 21 80

Courriel : accueil.mda@hauteloire.fr

Site internet : <http://www.hauteloire.fr/La-Maison-Departementale-des.html>

Informations particulières

Antenne	Maison Départementale de l'Autonomie (MDA)
Informations	Horaires d'ouverture Le Lundi : de 13h30 à 16h30 Permanence téléphonique du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30, et le vendredi de 9h à 12h. Du Mardi au Jeudi : de 09h00 à 12h00 de 13h30 à 16h30 Le Vendredi : de 09h00 à 12h00 Numéro vert : 0800 43 00 43
Documentation	plaquette-mda2023.pdf
Zone géographique	Auvergne Rhône-Alpes, Haute-Loire - 43

COMMUNAUTE 360 AIN

Accompagnement public : démarches administratives - Auvergne-Rhône-Alpes

Téléphone : 0800 360 360

Site internet : <https://www.lessep01.org/structure/communaute-360/>

Informations particulières

Antenne	AIN (01)
Informations	<p>Bénéficiaires :</p> <p>Les personnes en situation de handicap (enfants, adultes) Les aidants, les parents, les conjoints, les tuteurs Les partenaires (professionnels, associations ...)</p> <p>Objectifs :</p> <p>Être écouté en vue de trouver des solutions pour tout type de problème lié à l'accessibilité Obtenir des informations sur des aides, dispositifs, ... Être soutenu lors des demandes qui n'aboutissent pas Permettre l'accessibilité aux services ordinaires, à « 360 degrés » (soins, scolarité, formation, logement, loisirs, culture ...) Evoquer un besoin de répit pour les aidants, et de solutions pour des situations complexes.</p> <ol style="list-style-type: none">1. Appelez la ligne 0 800 360 3602. Précisez que vous êtes de l'Ain3. Votre appel est transmis à un membre de l'équipe C3604. - Réponse de niveau 1 : une réponse immédiate peut vous être apportée - Réponse de niveau 2 : votre appel concerne une situation demandant des recherches ou des contacts avec des partenaires, un conseiller vous accompagnera dans les démarches à engager.
Documentation	plaquette-360-1-(1).pdf
Zone géographique	Auvergne Rhône-Alpes, Ain - 01

COMMUNAUTE 360 ALLIER

Accompagnement public : démarches administratives - Auvergne-Rhône-Alpes
Téléphone : 0800 360 360

Informations particulières

Informations

La C360 Allier, est un dispositif qui s'adresse à toute personne en situation de handicap, du département de l'Allier, bénéficiaire ou non d'une notification d'orientation, ainsi qu'à son/ses proche/s aidant/es. Elle concerne également les professionnels de droit commun ou spécialisé, en recherche de ressources et d'appui.

Quel que soit le département d'appel, le numéro vert unique 0 800 360 360 centralise tous les appels, pour les transférer ensuite dans les départements concernés.

Chaque C360 s'inscrit dans la continuité de la démarche « Réponse Accompagnée Pour Tous (RAPT) », généralisée au niveau national depuis janvier 2018 (circulaire DGCS/SD3 : 021/236 du 21 novembre 2021).

La C360 soutient les personnes dans leur projet de vie, afin de prévenir toute situation de rupture de parcours, en basant l'accompagnement sur les principes d'action de l'autodétermination.

La C360 mobilise les ressources du territoire, en s'appuyant sur les dispositifs et les réseaux de partenaires existants. Elle coordonne l'éventail des réponses, dans une logique de complémentarité et de subsidiarité.

Elle privilégie l'accès au droit commun, dans une démarche inclusive, et en favorisant l'accessibilité.

Enfin, la C360 participe de l'évolution de l'offre médico-sociale au regard des besoins des personnes accompagnées. Elle possède, dans ce sens, une mission d'observatoire et d'innovation sociale.

La C360 Allier est rattachée à l'Unapei PAYS D'ALLIER.

Documentation

flyer-c360-(1).pdf

Zone géographique

Auvergne Rhône-Alpes, Allier - 03

COMMUNAUTE 360 ARDECHE

Accompagnement public : démarches administratives - Auvergne-Rhône-Alpes

8 avenue de l'Europe Unie - 07000 - PRIVAS

Téléphone : 0800 360 360

Courriel : c360@adapei07.fr

Site internet : <https://www.communaute360-ardecche.fr/>

Informations particulières

Antenne

Médiateur de parcours : Gaël CROISIER 06.44.28.18.75 - gael.croisier@adapei07.fr

APV Assistante au Projet de Vie: Manon GODFROY
06.86.06.84.59 - manon.godfroy@adapei07.fr

Facilitatrice en intelligence collective: Valérie POUDRAY
06.44.28.18.68 - valerie.poudray@adapei07.fr

Doctorant: Alexandre PASQUERON DE FOMMERSVAULT
06.86.06.84.58 - alexandre.pasqueron@adapei07.fr

Directeur, Services & Développement: Laurent BILLAUD
06.31.98.79.79.54 - laurent.billaud@adapei07.fr

Cheffe de service, Services & Développement: Karine DUPONT
07.85.79.58.47 - karine.dupont@adapei07.fr

Informations

Pour qui ?

Toute personne en situation de handicap ;
Quel que soit l'âge ou la situation de handicap ;
Avec ou sans notification MDPH ;
Habitant en Ardèche ; et pour l'entourage, les proches, les famille.

Pourquoi ?

Ecouter, soutenir dans l'expression des besoins et attentes.
Informer sur les aides, les dispositifs adaptés à la situation.
Orienter vers l'interlocuteur le plus pertinent.
Soutenir et accompagner dans la recherche de solutions adaptées et cohérentes.

Comment ?

Appeler au 0.800.360.360

Indiquer le numéro du département: 07 pour l'Ardèche puis # (dièse)

Un professionnel de l'Ardèche répond.

En cas d'absence du professionnel, laisser un message et vous serez rappelé.

Selon la demande

Un professionnel répond et peut apporter une réponse immédiate.

Le professionnel peut proposer une rencontre à domicile (ou tout autre lieu) pour évaluer au mieux les besoins et les attentes.

Avec l'accord de la personne le professionnel peut soutenir dans les recherches. Ce professionnel accompagne jusqu'à ce qu'une solution ou une réponse soient apportées.

Documentation

1.-plaquette-c360.pdf

Zone géographique

Auvergne Rhône-Alpes, Ardèche - 07

COMMUNAUTE 360 CANTAL

Accompagnement public : démarches administratives - Auvergne-Rhône-Alpes

1 rue Laparra de Fieux - 15000 - AURILLAC

Téléphone : 0800 360 360

Courriel : <https://www.360cantal.fr/#contact>

Site internet : <https://www.360cantal.fr/>

Informations particulières

Antenne

Communauté 360 du Cantal
Service et appel gratuits
Du lundi au vendredi de 8h à 19h
au 0800 360 360 ou 07 85 64 94 04

Informations

Pour les personnes en situation de handicap, quel que soit l'âge (enfants, adultes) ou la nature du handicap, avec ou sans orientation MDPH

Pour les proches aidants et les familles

Ecouter vos besoins et vos attentes

Vous donner des informations sur des aides, des dispositifs

Vous conseiller

Vous orienter vers le bon interlocuteur

Simplifier vos démarches et faciliter la mise en relation avec des partenaires

Vous soutenir et vous accompagner

Documentation

com360-flyer-presentation-v10.pdf

Zone géographique

Auvergne Rhône-Alpes, Cantal - 15

COMMUNAUTE 360 DROME

Accompagnement public : démarches administratives - Auvergne-Rhône-Alpes

Maison Départementale de l'Autonomie - 42C avenue des Langories - 26000 - VALENCE

Téléphone : 0800 360 360

Courriel : communaute360@ladrome.fr

Informations particulières

Antenne

Comment joindre la Communauté 360 de la Drôme ?

Son numéro : 04 75 79 70 09 ou 0800 360 360 (26#)

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Zone géographique

Auvergne Rhône-Alpes, Drôme - 26

COMMUNAUTE 360 ISERE

Accompagnement public : démarches administratives - Auvergne-Rhône-Alpes

Téléphone : 0800 360 360

Courriel : <https://www.360isere.fr/#formulaire>

Site internet : <https://www.360isere.fr/>

Informations particulières

Antenne

Communauté 360 de l'Isère
du Lundi au vendredi de 9h à 18h

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Documentation

affiche-gp.pdf

Zone géographique

Auvergne Rhône-Alpes, Isère - 38

COMMUNAUTE 360 LOIRE

Accompagnement public : démarches administratives - Auvergne-Rhône-Alpes

Téléphone : 0800 360 360

Courriel : contact@360loire.fr

Informations particulières

Antenne

Communauté 360 de la Loire

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Documentation

[plaquette-c360-loire.pdf](#)

Zone géographique

Auvergne Rhône-Alpes, Loire - 42

COMMUNAUTE 360 PUY DE DOME

Accompagnement public : démarches administratives - Auvergne-Rhône-Alpes

11 rue Vaucanson - 63100 - CLERMONT-FERRAND

Téléphone : 0800 360 360

Courriel : c360-63@itinova.org

Informations particulières

Antenne

Communauté 360 du Puy-de-Dôme

Directeur : Arnaud GRÉGOIRE

Coordinateur : Samuel FERAUD-HÀ-PHÂM

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Documentation

plaquette-c360_a4-2024.pdf

Zone géographique

Auvergne Rhône-Alpes, Puy-de-Dôme - 63

COMMUNAUTE 360 RHONE

Accompagnement public : démarches administratives - Auvergne-Rhône-Alpes

Téléphone : 0800 360 360

Site internet : <https://www.360rhone-ml.fr/>

Informations particulières

Antenne

Communauté 360 du Rhône & Métropole de Lyon

Du lundi au vendredi, de 9H à 19H

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Documentation

[affiche-communauté-360-rhone-et-metropole-de-lyon.pdf](#)

Zone géographique

Auvergne Rhône-Alpes, Rhône - 69

COMMUNAUTE 360 SAVOIE

Accompagnement public : démarches administratives - Auvergne-Rhône-Alpes

812 Route de Plainpalais - 73230 - SAINT-ALBAN-LEYSSE

Téléphone : 0800 360 360

Courriel : contact@communaute360-73.org

Site internet : <https://communaute360-savoie.org/>

Informations particulières

Antenne

Communauté 360 de la Savoie

dispositif porté par la CSAS (Communauté au Service de l'Autonomie en Savoie)

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Zone géographique

Auvergne Rhône-Alpes, Savoie - 73

COMMUNAUTE 360 HAUTE SAVOIE

Accompagnement public : démarches administratives - Auvergne-Rhône-Alpes

Téléphone : 0800 360 360

Courriel : <https://c360haute-savoie.fr/nous-contacter>

Site internet : <https://c360haute-savoie.fr/>

Informations particulières

Antenne

Communauté 360 de la Haute-Savoie

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Zone géographique

Auvergne Rhône-Alpes, Haute-Savoie - 74

DAPV - DSA 03

Accompagnement public : démarches administratives - Auvergne-Rhône-Alpes

Courriel : faciliteurs@unapei03.fr

Site internet : <https://www.unapei03.fr/nos-etablissements/vie-sociale/dispositif-de-soutien-a-lautodete>

Informations particulières

Antenne

Dispositif de Soutien à l'Autodétermination de l'Allier (DSA03)

Emeline COHAS: 06 19 53 36 82

Cédric MYTHERBALE : 06 14 83 45 23

Informations

Le DSA 03 se compose de deux facilitateurs de choix de vie. Ces derniers ont les missions suivantes :

- Recueillir les envies et aspirations de la personne
- Faire ressortir ses forces et compétences
- Informé sur les droits et les ressources existantes
- Elaborer le projet de vie sous forme d'objectifs réalisables
- Favoriser une démarche inclusive en mobilisant le droit commun
- Soutenir la concrétisation du projet

Zone géographique

Auvergne Rhône-Alpes, Allier - 03

DAPV - Facilitateur de parcours de vie 69

Accompagnement public : démarches administratives - Auvergne-Rhône-Alpes

26 rue Louis Blanc - 69000 - LYON

Téléphone : 04 28 87 05 96

Courriel : contact.faciliteur@360rhone-ml.fr

Site internet : <https://www.lespep69.org/structure/cellule-de-faciliteurs-de-parcours-de-vie-cfpv/#:~:text=Missions,ou%20>

Informations particulières

Antenne

La Cellule de Facilitateurs de Parcours de Vie accompagne toutes les personnes en situation de handicap, ainsi que leurs aidants, dans l'ensemble des aspects de leur vie quotidienne. Ces personnes, quel que soit leur âge, résident dans le Rhône ou la Métropole de Lyon.
Du lundi au vendredi, de 9h à 18h30.

Informations

Soutenir l'expression des attentes, des besoins et des choix de la personne en situation de handicap et de ses aidants
Proposer une communication adaptée en fonction des besoins de chaque personne
Informar la personne concernée de ses droits fondamentaux
La personne est à l'initiative de la sollicitation et de l'intervention du facilitateur à tout moment de son parcours de vie
Rencontre dans un lieu choisi par la personne
Dispositif gratuit et confidentiel, accessible sans notification MDPH
Pas d'évaluation de la demande ni des capacités de la personne
Dispositif à destination de : La personne concernée
Les aidants, familiaux ou professionnels, avec l'accord de la personne.

Documentation

[flyer-cfpv-2.pdf](#)

Zone géographique

Auvergne Rhône-Alpes, Rhône - 69

DAPV - Assistance au projet de vie - 07

Accompagnement public : démarches administratives - Auvergne-Rhône-Alpes

8 avenue des l'Europe Unie - 07000 - PRIVAS

Téléphone : 06 86 06 84 59

Courriel : manon.godfroy@adapei07.fr

Site internet : <https://www.communaute360-ardeche.fr/apv-quoi>

Informations particulières

Informations	Mission de soutien à l'Autodétermination Soutien à l'élaboration et à la formulation des projets de vie
Documentation	3.+plaquette+apv.pdf
Zone géographique	Auvergne Rhône-Alpes, Ardèche - 07

COMMUNAUTE 360 HAUTE LOIRE

Accompagnement public : démarches administratives - Auvergne-Rhône-Alpes

Téléphone : 0800 360 360

Courriel : contact@360hauteloire.fr

Informations particulières

Antenne

Communauté 360 de la Haute Loire.

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 »

Documentation

[depliant-c360-numerique.pdf](#)

Zone géographique

Auvergne Rhône-Alpes, Haute-Loire - 43

DAPV - DSA 63

Accompagnement public : démarches administratives - Auvergne-Rhône-Alpes

11 rue Vaucanson - 63100 - CLERMONT FERRAND

Téléphone : 04 81 65 79 99

Courriel : dsa63@itinova.org

Site internet : <https://itinova.org/etablissements/dsa63/>

Informations particulières

Informations

Le dispositif s'adresse aux personnes en situation de handicap et à leur entourage (famille, aidants).

Equipe de l'établissement :

Deux Facilitrices de Projet et Parcours de Vie (FPPV)

Un coordonnateur, chef de service, clinicien de concertation et un directeur.

C'est un dispositif gratuit.

Zone géographique

Auvergne Rhône-Alpes, Puy-de-Dôme - 63

DAPV - Soutien à l'autodétermination 15

Accompagnement public : démarches administratives - Auvergne-Rhône-Alpes

1 rue Laparra de Fieux - 15000 - AURILLAC

Téléphone : 06 81 69 93 34

Courriel : autodetermination@360cantal.fr

Site internet : <https://www.360cantal.fr/>

Informations particulières

Informations

Le professionnel de la Communauté 360, facilitateur de projets et parcours de vie (FPPV), vous aide à réfléchir et à exprimer vos envies et attentes, sans jugement, afin que vous soyez acteur de vos projets.

Il vous permet de mettre en lumière vos compétences et vos capacités, à faire des choix et prendre des décisions en considérant votre environnement de vie.

Il est à côté de vous et ne prend pas de décision à votre place.

Documentation

[flyer-autod-09.02025-a-imprimer-format-livret.pdf](#)

Zone géographique

Auvergne Rhône-Alpes, Cantal - 15

MDPH Yonne

Accompagnement public : démarches administratives - Bourgogne-Franche-Comté

10 Route de Saint Georges - 89000 - PERRIGNY

Téléphone : 03 86 72 89 72

Courriel : mdphy@yonne.fr

Site internet : <http://www.mdph89.fr/>

Informations particulières

Antenne

Rendez-vous dans l'Unité Territoriale de Solidarité la plus proche de chez vous du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Auxerre, 4, route de Perrigny – 89000 AUXERRE

Sens, 26, rue Carnot – 89100 SENS

Tonnerre, 35, rue Vaucorbe – 89700 TONNERRE

Avallon, 7, route de Paris – 89200 AVALLON

Joigny, 1, rue Alexander Von Humboldt – 89300 JOIGNY

Migennes, 60, rue Émile Zola – 89400 MIGENNES

Toucy, 10, rue Arrault – 89130 TOUCY

Informations

Accueil physique et téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h30 (pas d'accueil téléphonique le vendredi après-midi)

Le site de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) de Perrigny est accessible aux usagers n'ayant pas de moyen de transport.

La ligne 3 du service de bus Vivacité dessert l'arrêt "Conseil Général" situé juste devant notre parking.

Zone géographique

Bourgogne Franche-Comté, Yonne - 89

MDPH Nièvre

Accompagnement public : démarches administratives - Bourgogne-Franche-Comté

11, rue Emile Combes - 58000 - NEVERS

Téléphone : 03 86 71 05 50

Fax : 03 86 71 05 62

Courriel : mdph.nievre@mdph-58.fr

Site internet : <http://nievre.fr/a-tous-les-ages/le-handicap/la-maison-departementale-des-personnes-handicapees-mdph>

Informations particulières

Informations

Accueil téléphonique

Tous les jours de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30

Tél. : 03 86 71 05 50

N° vert (gratuit) : 0 800 771 826

Accueil physique

Tous les après-midi de 13h à 16h30

Le mardi toute la journée de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30

Accueil sur rendez-vous le mercredi

Fax Pôle Enfance : 03 86 71 64 77

Zone géographique

Bourgogne Franche-Comté, Nièvre - 58

MDPH de la Côte d'Or

Accompagnement public : démarches administratives - Bourgogne-Franche-Comté

1 Rue Joseph Tissot - 21000 - DIJON

Téléphone : 03 80 63 31 60

Courriel : mdph.teleservice@cotedor.fr

Site internet : <https://www.cotedor.fr/votre-service/personnes-en-situation-de-handicap>

Informations particulières

Informations

Documents téléchargeables en ligne.

Zone géographique

Bourgogne Franche-Comté, Côte-d'or - 21

MDPH du Doubs

Accompagnement public : démarches administratives - Bourgogne-Franche-Comté

13-15 rue de la Préfecture - 25043 - BESANCON

Téléphone : 03 81 25 90 00

Fax : 03 81 25 90 01

Site internet : <http://mdph.doubs.fr/index.php>

Informations particulières

Informations

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Formulaires téléchargeables en ligne.

Portail usager disponible en ligne pour suivre l'avancée de votre dossier.

Zone géographique

Bourgogne Franche-Comté, Doubs - 25

MDPH Haute-Saone

Accompagnement public : démarches administratives - Bourgogne-Franche-Comté

1 rue Jean-Bernard Derosne - BP 70318 - 70006 - VESOUL CEDEX

Téléphone : 03 84 96 12 80

Fax : 03 84 96 12 81

Courriel : mdph@haute-saone.fr

Site internet : <https://www.mdp70.fr/>

Informations particulières

Informations

Accueil du lundi au vendredi :

de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h

Zone géographique

Bourgogne Franche-Comté, Haute-Saône - 70

MDPH Saone-et-Loire

Accompagnement public : démarches administratives - Bourgogne-Franche-Comté

18 rue de Flacé - Espace Duhesme - 71026 - MACON CEDEX 9

Téléphone : 03 85 21 51 30

Fax : 03 85 21 51 31

Courriel : mdph@saoneetloire71.fr

Site internet : <https://www.saoneetloire.fr/nos-actions/autonomie/faciliter-le-parcours-des-beneficiaires/>

Informations particulières

Antenne

AUTUN

36, avenue Charles de Gaulle - 71400 Autun

03 85 86 90 50

mla71montceau@saoneetloire71.fr

Horaires d'ouverture

Lundi au jeudi : 8h30 à 12h - 13h30 à 17h

Vendredi : 8h30 à 12h - 13h30 à 16h30

LE CREUSOT

2, avenue de Verdun - 71200 Le Creusot

03 85 77 97 80

mla71montceau@saoneetloire71.fr

Horaires d'ouverture

Lundi au vendredi : 8h30 à 12h30 - 13h30

à 16h30

MONTCEAU-LES-MINES

8, rue François-Mitterrand

71300 Montceau-les-Mines

03 85 67 67 15

mla71montceau@saoneetloire71.fr

Horaires d'ouverture

Lundi au vendredi : 8h30 à 12h30 - 13h30 à

16h30

CHALON-SUR-SAÔNE

Maison locale de l'autonomie

2, rue du Paradis - 71100 Chalon-sur-Saône

03 85 98 28 06

mla71chalon@saoneetloire71.fr

Horaires d'ouverture

Lundi au jeudi : 8h45 à 12h15 - 13h45 à 17h15
Vendredi : 8h45 à 12h15 - 13h45 à 16h15

LOUHANS

3, rue des Bordes - 71500 Louhans
03 85 75 85 85
mla71louhans@saoneetloire71.fr
Horaires d'ouverture
Lundi au jeudi : 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h30
Vendredi : 8h30 à 12h30 - 13h30 à 16h30

MÂCON

Département de Saône-et-Loire
Espace Duhesme - Bâtiment Loire
18, rue de Flacé - 71026 Mâcon Cedex 9
03 85 21 51 79
mla71macon@saoneetloire71.fr
Horaires d'ouverture
Lundi au jeudi : 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h30
Vendredi : 8h30 à 12h30 - 13h30 à 16h30

TOURNUS

Centre local d'information et de coordination
(CLIC) Réseau de Santé Social Solidaire (R3S)
Centre hospitalier - 627 rue Vitrier
71700 Tournus
03 85 51 35 78
contact.asso@r3stournus.fr
Horaires d'ouverture
Lundi au vendredi : 9h à 12h30

CLUNY

Centre local d'information et de coordination
(CLIC)
Association de Coordination gérontologique
du Clunisois - 1er étage - bureau n°12
12 rue des Ravattes - 71250 Cluny
03 85 59 30 60
coord.geronto.cluny@orange.fr
Horaires d'ouverture
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h30 à 12h
14h à 16h
Mercredi : 9h à 11h30

PARAY-LE-MONIAL

3 rue des Charmes - 71600 Paray-le-Monial
03 85 88 05 70

mla71paray@saoneetloire71.fr

Horaires d'ouverture

Lundi au jeudi : 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h30

Vendredi : 8h30 à 12h30 - 13h30 à 16h30

Zone géographique

Bourgogne Franche-Comté, Saône-et-Loire - 71

MDPH Jura

Accompagnement public : démarches administratives - Bourgogne-Franche-Comté

355 bd Jules-Ferry - BP 40044 39002 Lons-le-Saunier Cedex - 39002 - LONS-LE-SAUNIER

Téléphone : 03 84 87 40 44

Fax : 03 84 87 40 48

Courriel : mdph39@jura.fr

Site internet : <http://www.mdph39.fr>

Informations particulières

Informations

Horaires d'ouverture

Du Lundi au Vendredi : de 09h00 à 12h00 de 14h00 à 17h00 /

0 800 39 39 00 - numéro Vert, accessible gratuitement à partir d'un
téléphone fixe et un portable.

Formulaires téléchargeable sur le site.

Zone géographique

Bourgogne Franche-Comté, Jura - 39

MDPH Belfort

Accompagnement public : démarches administratives - Bourgogne-Franche-Comté

4 rue de l'As de Carreau - BP 30445 - 90008 - BELFORT

Téléphone : 03 70 04 89 89

Fax : 03 84 90 90 90

Courriel : contact@mdph90.fr

Site internet : <https://www.territoiredebelfort.fr/maison-departementale-des-personnes-handicapees-mdph>

Informations particulières

Informations

POLE DES SERVICES DES 4 AS - TOUR A - 3e ETAGE

Le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h45 à 12h00 et de 14h à 16h30

Le jeudi de 14h00 à 16h30

Zone géographique

Bourgogne Franche-Comté, Territoire de Belfort - 90

COMMUNAUTE 360 COTE D'OR

Accompagnement public : démarches administratives - Bourgogne-Franche-Comté

Téléphone : 0800 360 360

Courriel : c360.21@cotedor.fr

Informations particulières

Antenne

La communauté 360 Côte-d'Or a pour mission d'accompagner les personnes en situation de handicap et leurs proches aidants dans leur parcours (besoin de soutien et d'accompagnement, demande d'aide et de répit, risque de rupture...) et de trouver des solutions de proximité.

N° Côte-d'Or : 03 80 63 64 14 (n° vert 0800 360 360)

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Zone géographique

Bourgogne Franche-Comté, Côte-d'or - 21

COMMUNAUTE 360 DOUBS

Accompagnement public : démarches administratives - Bourgogne-Franche-Comté

Téléphone : 0800 360 360

Courriel : c360@mdph.doubs.fr

Informations particulières

Antenne

Communauté 360 du Doubs

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Zone géographique

Bourgogne Franche-Comté, Doubs - 25

COMMUNAUTE 360 JURA

Accompagnement public : démarches administratives - Bourgogne-Franche-Comté

Téléphone : 0800 360 360

Courriel : communaute360@jura.fr

Site internet : <https://www.mdp39.fr/2021/11/communaute-360/>

Informations particulières

Antenne

Communauté 360 du Jura

Ouvert du lundi au vendredi 09:00–12:00, 13:30–16:30

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Documentation

[flyer-c360-jura.pdf](#)

Zone géographique

Bourgogne Franche-Comté, Jura - 39

COMMUNAUTE 360 NIEVRE

Accompagnement public : démarches administratives - Bourgogne-Franche-Comté

Téléphone : 0800 360 360

Courriel : c360@nievre.fr

Informations particulières

Antenne

Communauté 360 de la Nièvre

Prise de rendez-vous au 0800 360 360
A la MDPH, à domicile, en Centre Social,
en Maison France Service,...

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Documentation

flyers-c360-2023.pdf

Zone géographique

Bourgogne Franche-Comté, Nièvre - 58

COMMUNAUTE 360 TERRITOIRE DE BELFORT

Accompagnement public : démarches administratives - Bourgogne-Franche-Comté

Téléphone : 0800 360 360

Courriel : c360@territoiredebelfort.fr

Informations particulières

Antenne

Portée par la MDPH

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Documentation

vlt_215_web_calameo(3).pdf

Zone géographique

Bourgogne Franche-Comté, Territoire de Belfort - 90

COMMUNAUTE 360 HAUTE SAONE

Accompagnement public : démarches administratives - Bourgogne-Franche-Comté

1 rue Jean-Bernard Derosne - MDPH - 70006 - VESOUL

Téléphone : 0800 360 360

Courriel : c360@haute-saone.fr

Informations particulières

Antenne

Communauté 360 de la Haute-Saône

Coordinatrice : Ravier Elodie : 03 84 96 12 80

Permanences au sein de la MDPH 70

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Zone géographique

Bourgogne Franche-Comté, Haute-Saône - 70

COMMUNAUTE 360 SAONE ET LOIRE

Accompagnement public : démarches administratives - Bourgogne-Franche-Comté
Téléphone : 0800 360 360

Informations particulières

Antenne

Communauté 360 de la Saône-et-loire

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Zone géographique

Bourgogne Franche-Comté, Saône-et-Loire - 71

COMMUNAUTE 360 YONNE

Accompagnement public : démarches administratives - Bourgogne-Franche-Comté

Téléphone : 0800 360 360

Site internet : <https://dac89.fr/rencontre-avec-la-communaute-360-de-lyonne/>

Informations particulières

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Zone géographique

Bourgogne Franche-Comté, Yonne - 89

DAPV - DAA 25

Accompagnement public : démarches administratives - Bourgogne-Franche-Comté

13-15 rue de la préfecture - 25000 - BESANCON

Courriel : faciliteur@doubs.fr

Informations particulières

Antenne

Dispositif d'appui à l'autodétermination du Doubs

Hana Saitovicq : 03 81 25 98 07

hana.saitovicq@mdph.doubs.fr

Stéphane Toupenet : 03 81 25 80 93

stephane.toupenet@mdph.doubs.fr

Informations

Le facilitateur de choix de vie est un service de proximité inclusif gratuit qui permet :

Proposer un espace de réflexion neutre pour imaginer le projet de vie, le formuler et l'affirmer quel que soit l'itinéraire choisi et sur tous les champs de la vie (emploi, logement, école, santé citoyenneté, loisirs, ...).

Rechercher des moyens, avec la personne concernée, dans le droit commun et/ou le droit spécialisé pour mettre en œuvre le projet.

Informier sur les droits et l'ensemble des possibles pour faire des choix libres et éclairés.

Soutenir dans l'expression des envies et le pilotage des projets tout au long du parcours et à la demande de la personne concernée.

Documentation

[carto-faciliteurs-choix-de-vie-2025.png.png](#)

Zone géographique

Bourgogne Franche-Comté, Doubs - 25

DAPV - DAA 39

Accompagnement public : démarches administratives - Bourgogne-Franche-Comté

9 rue Chauvin - 39600 - ARBOIS

Courriel : daa39@juralliance.fr

Site internet : <https://www.juralliance.fr/n/Actualites/DAA-39-un-nouveau-dispositif-porte-par-Juralliance-i5370.html>

Informations particulières

Antenne

Marlène Legendre : 06 85 50 56 13

Charles Commeinhes : 06 30 79 88 13

Informations

Le DAA est un dispositif inclusif et de proximité composé de deux facilitateurs de choix de vie qui soutiennent les personnes en situation de handicap et leurs proches aidants dans l'expression de leurs propres envies pour la formulation de leur projet de vie, dans le respect de leurs choix et aspirations.

Les principes d'action des facilitateurs sont :

le renforcement du pouvoir de dire et d'agir des personnes ;
l'appui à l'autodétermination des personnes avec pour objectif de faciliter la prise de décisions ainsi que l'accès aux droits par la mobilisation de toutes les ressources disponibles, en milieu ordinaire lorsque c'est possible, en milieu spécialisé lorsque c'est nécessaire, toujours selon le souhait des personnes ;
un positionnement complémentaire au secteur médico-social. Ils n'assurent pas d'accompagnement socio-éducatif ou médico-social en direct ;
une approche qui mobilise autour du projet et du devenir de la personne - avec son accord - l'ensemble des parties prenantes (personne elle-même, sa famille, son entourage).

Documentation

[depliant_daa39_2025\(2\).pdf](#)

Zone géographique

Bourgogne Franche-Comté, Jura - 39

DAPV - DAA 90

Accompagnement public : démarches administratives - Bourgogne-Franche-Comté

Informations particulières

Antenne

Rache Guillaume : rachel.guillaume@territoirebelfort.fr

Sarah Briquet : sarah.briquet@territoiredebelfort.fr

Informations

Le facilitateur de choix de vie est un service de proximité inclusif gratuit qui permet :

Proposer un espace de réflexion neutre pour imaginer le projet de vie, le formuler et l'affirmer quel que soit l'itinéraire choisi et sur tous les champs de la vie (emploi, logement, école, santé citoyenneté, loisirs, ...).

Rechercher des moyens, avec la personne concernée, dans le droit commun et/ou le droit spécialisé pour mettre en œuvre le projet.

Informers sur les droits et l'ensemble des possibles pour faire des choix libres et éclairés.

Soutenir dans l'expression des envies et le pilotage des projets tout au long du parcours et à la demande de la personne concernée.

Documentation

carto-faciliteurs-choix-de-vie-2025.png(2).png

Zone géographique

Bourgogne Franche-Comté, Territoire de Belfort - 90

DAPV - DAA 70

Accompagnement public : démarches administratives - Bourgogne-Franche-Comté

1 rue Jean-Bernard-Derosne - 70000 - VESOUL

Courriel : faciliteurs70@haute-saone.fr

Site internet : <https://www.mdp70.fr/>

Informations particulières

Antenne

Dispositif d'appui à l'autodétermination 70

Cynthia Lefroc : 06 11 02 41 62

cynthia.lefroc@haute-soane.fr

Yann Lamboley : 06 11 05 86 29

yann.lamboley@haute-saone.fr

Informations

Le facilitateur de choix de vie est un service de proximité inclusif gratuit qui permet :

Proposer un espace de réflexion neutre pour imaginer le projet de vie, le formuler et l'affirmer quel que soit l'itinéraire choisi et sur tous les champs de la vie (emploi, logement, école, santé citoyenneté, loisirs, ...).

Rechercher des moyens, avec la personne concernée, dans le droit commun et/ou le droit spécialisé pour mettre en œuvre le projet.

Informier sur les droits et l'ensemble des possibles pour faire des choix libres et éclairés.

Soutenir dans l'expression des envies et le pilotage des projets tout au long du parcours et à la demande de la personne concernée.

Documentation

[carto-faciliteurs-choix-de-vie-2025.png\(3\).png](#)

Zone géographique

Bourgogne Franche-Comté, Haute-Saône - 70

DAPV - DAA 89

Accompagnement public : démarches administratives - Bourgogne-Franche-Comté

Informations particulières

Antenne

Dispositif d'appui à l'autodétermination 89

Valérie HENON
07 89 30 68 29
valerie.henon@epnak.org

Valérie MEUNIER
06 14 56 33 51
v.meunier@apajh.asso.fr

Informations

Le facilitateur de choix de vie est un service de proximité inclusif gratuit qui permet :

Proposer un espace de réflexion neutre pour imaginer le projet de vie, le formuler et l'affirmer quel que soit l'itinéraire choisi et sur tous les champs de la vie (emploi, logement, école, santé citoyenneté, loisirs, ...).

Rechercher des moyens, avec la personne concernée, dans le droit commun et/ou le droit spécialisé pour mettre en œuvre le projet.

Informers sur les droits et l'ensemble des possibles pour faire des choix libres et éclairés.

Soutenir dans l'expression des envies et le pilotage des projets tout au long du parcours et à la demande de la personne concernée.

Documentation

carto-faciliteurs-choix-de-vie-2025.png(4).png

Zone géographique

Bourgogne Franche-Comté, Yonne - 89

DAPV - DAA 58

Accompagnement public : démarches administratives - Bourgogne-Franche-Comté

11 rue Emile Combes - 58000 - NEVERS

Téléphone : 03 86 71 05 61

Courriel : faciliteurs@nievre.fr

Informations particulières

Antenne

Dispositif d'appui à l'autodétermination 58

Élodie FOURNIER

07 61 90 77 75

Nadine EL SADDIK

06 48 28 58 72

Informations

Le facilitateur de choix de vie est un service de proximité inclusif gratuit qui permet :

Proposer un espace de réflexion neutre pour imaginer le projet de vie, le formuler et l'affirmer quel que soit l'itinéraire choisi et sur tous les champs de la vie (emploi, logement, école, santé citoyenneté, loisirs, ...).

Rechercher des moyens, avec la personne concernée, dans le droit commun et/ou le droit spécialisé pour mettre en œuvre le projet.

Informier sur les droits et l'ensemble des possibles pour faire des choix libres et éclairés.

Soutenir dans l'expression des envies et le pilotage des projets tout au long du parcours et à la demande de la personne concernée.

Documentation

[flyer-pro-daa.pdf](#)

Zone géographique

Bourgogne Franche-Comté, Nièvre - 58

DAPV - DAA 71

Accompagnement public : démarches administratives - Bourgogne-Franche-Comté

Courriel : daa-71@mutualite-71.fr

Site internet : <https://mutualite-71.fr/daa-71/>

Informations particulières

Antenne

Dispositif d'appui à l'autodétermination 71

Jérôme BEQUIN

07 78 41 20 30

Laura URTEBIZE

07 78 41 20 36

Informations

Le facilitateur de choix de vie est un service de proximité inclusif gratuit qui permet :

Proposer un espace de réflexion neutre pour imaginer le projet de vie, le formuler et l'affirmer quel que soit l'itinéraire choisi et sur tous les champs de la vie (emploi, logement, école, santé citoyenneté, loisirs, ...).

Rechercher des moyens, avec la personne concernée, dans le droit commun et/ou le droit spécialisé pour mettre en œuvre le projet.

Informier sur les droits et l'ensemble des possibles pour faire des choix libres et éclairés.

Soutenir dans l'expression des envies et le pilotage des projets tout au long du parcours et à la demande de la personne concernée.

Documentation

schema.png

Zone géographique

Bourgogne Franche-Comté, Saône-et-Loire - 71

DAPV - DAA 21

Accompagnement public : démarches administratives - Bourgogne-Franche-Comté

4 rue des Tamaris - 21600 - LONGVIC

Téléphone : 06 66 26 45 44

Courriel : faciliteurs21@apf.asso.fr

Site internet : <https://cote-d-or.apf-francehandicap.org/>

Informations particulières

Antenne 06 66 26 45 44
07 61 74 55 16

Informations Ce dispositif vise à accompagner toute personne en situation de handicap (avec ou sans notification MDPH) rencontrant des difficultés à avancer dans la construction de son parcours et souhaitant bénéficier d'un accompagnement dans la formalisation et l'avancée d'un projet personnel ou d'une composante de son projet de vie (santé, emploi, loisirs, logement...).

Cet accompagnement est réalisé par les Facilitateurs de Choix de Vie de l'APF (Association France Handicap). Il est proposé aux bénéficiaires à titre gracieux, le dispositif étant financé par l'Agence Régionale de Santé.

L'accompagnement des Facilitateurs de Choix de Vie s'adapte aux besoins et aux souhaits de la personne, qui choisit librement le lieu et la fréquence des rendez-vous. Le bénéficiaire peut suspendre ou mettre un terme à l'accompagnement à tout moment.

Le dispositif peut également bénéficier aux proches-aidants.

Documentation [plaquette-daa-page-0001.jpg](#)

Zone géographique Bourgogne Franche-Comté, Côte-d'or - 21

MDPH du Finistère

Accompagnement public : démarches administratives - Bretagne

1C rue Félix Le Dantec - CS 52019 - 29018 QUIMPER Cedex - 29018 - QUIMPER

Téléphone : 02 98 90 50 50

Fax : 02 98 90 90 51

Courriel : contact@mdph29.fr

Site internet : <http://www.mdp29.fr>

Informations particulières

Informations

Sur le site de la MDPH du Finistère :
Téléchargement formulaires, dossiers, guides
Annuaire
informations paratiques

Zone géographique

Bretagne, Finistère - 29



MDPH d'Ille-et-Vilaine

Accompagnement public : démarches administratives - Bretagne

13 Avenue de Cucillé - cs 13103 35031 RENNES CEDEX - 35031 - RENNES

Téléphone : 0800 35 35 05

Courriel : Contact_MDPH35@ille-et-vilaine.fr

Site internet : <http://www.mdp35.fr/fr>

Informations particulières

Antenne

La MDPH dispose également d'antennes locales situées dans 13 CLIC (centres locaux d'information et de coordination) répartis sur le territoire d'Ille-et-Vilaine; Fougères, Saint-Brice-en-Cogles, Dinard, Saint-Malo, Redon, La Guerche-de-Bretagne, Vitré, Montauban de Bretagne, Saint-Aubin d'Aubigné, Chantepie, Guichen, Combourg, Pacé.

Zone géographique

Bretagne, Ile-et-Vilaine - 35

MDPH Morbihan

Accompagnement public : démarches administratives - Bretagne

16, rue Ella Maillart - Parc d'activité de Laroiseau - 56000 - Vannes

Téléphone : 02 97 62 74 74

Courriel : contact@mda56.fr

Site internet : <https://www.morbihan.fr/nos-actions/accompagnement-tout-au-long-de-la-vie/handicap/de-laide-pour-vos->

Informations particulières

Informations

Accueil du public :

Du lundi au vendredi, de 8h45 à 12h et de 13h15 à 17h

sauf le mardi matin (ouverture à 10h)

et le vendredi après-midi (fermeture à 16h)

Numéro vert : 0800 056 200

(appel gratuit depuis un téléphone fixe ou mobile) du lundi au vendredi, aux horaires d'ouverture.

Zone géographique

Bretagne, Morbihan - 56

MDPH des Côtes d'Armor

Accompagnement public : démarches administratives - Bretagne

3 rue Villiers de l'Isle Adam - 22190 - PLERIN

Téléphone : 02 96 01 01 80

Courriel : mdph@mdph.cotesdarmor.fr

Site internet : <http://mdph.cotesdarmor.fr/>

Informations particulières

Informations

Horaires d'accueil

Téléphonique :

du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00 - 13h30 à 17h00.

Dans les locaux de la MDPH :

le lundi : de 13h30 à 16h30 (fermé le matin).

du mardi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Formulaires téléchargeables en ligne.

Zone géographique

Bretagne, Côtes-d'armor - 22

COMMUNAUTE 360 COTE D'ARMOR

Accompagnement public : démarches administratives - Bretagne

3 rue du Bignon - 22190 - PLERIN

Téléphone : 0800 360 360

Courriel : responsable.cercle360@handicap22.fr

Informations particulières

Antenne

Cercle 360

Tél : 02 96 58 25 83

Horaires : du lundi au vendredi

9 h 00 – 12 h 00 / 13 h 30 – 17 h 00

L'équipe de conseillers en parcours construit avec vous une solution.

Elle mobilise pour cela toutes les compétences des acteurs de l'accompagnement du territoire réunis en « communautés 360 »

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions

d'accompagnement pour chacun.

Documentation

plaquette_c360_departement_22.pdf

Zone géographique

Bretagne, Côtes-d'armor - 22

COMMUNAUTE 360 FINISTERE

Accompagnement public : démarches administratives - Bretagne
Téléphone : 0800 360 360

Informations particulières

Antenne

Equipe de la communauté 360 du Finistère:

UNE COORDINATION DÉPARTEMENTALE :

« Coordinatrice de cercle »

Fondation ILDYS

DES CONSEILLERS EN PARCOURS :

Territoire de Brest :

Association APF – France Handicap

Association Sauvegarde de l'enfance 29-56

Territoire Sud Finistère :

Association des Papillons Blancs29

Territoire de Morlaix – Centre Ouest Bretagne:

Association Don Bosco

Réponse de niveau 1 :

Une réponse immédiate peut vous être apportée (ex : recherche de services de proximité, droits...)

Réponse de niveau 2 :

Votre appel concerne une situation demandant des recherches ou des contacts avec des institutions, ESMS... Vous compléter le dossier de saisine

C360 autorisant l'équipe a faire des démarches, a rassembler les services pouvant apportés des solutions ou nouvelles propositions

Autre :

Une démarche de diagnostic territorial

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du

bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Documentation

plaquette_communaute-360-finistere.pdf

Zone géographique

Bretagne, Finistère - 29

COMMUNAUTE 360 ILE ET VILAINE

Accompagnement public : démarches administratives - Bretagne

Téléphone : 0800 360 360

Courriel : <https://www.communaute360-35.bzh/about/>

Site internet : <https://www.communaute360-35.bzh/>

Informations particulières

Antenne

Communauté 360 d'Ille-et-Vilaine

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Documentation

plaquette-c360-2024.pdf

Zone géographique

Bretagne, Ile-et-Vilaine - 35

COMMUNAUTE 360 MORBIHAN

Accompagnement public : démarches administratives - Bretagne

Téléphone : 0800 360 360

Informations particulières

Antenne

Communauté 360 du Morbihan

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Zone géographique

Bretagne, Morbihan - 56

DAPV - 35

Accompagnement public : démarches administratives - Bretagne

Téléphone : 02 99 78 01 46

Courriel : dapv@gcsms-cp2.bzh

Site internet : <https://www.communaute360-35.bzh/organisme/2140-2/>

Informations particulières

Informations

DAPV 35

Ce dispositif vient en soutien des personnes et de leurs proches aidants. Il permet de :

Réfléchir aux attentes et aux besoins liés au parcours de vie.
Définir des actions et des étapes dans la mise en place d'un projet.
Identifier et mobiliser les acteurs du projet de vie de la personne.
L'appui permet d'obtenir des connaissances et des informations accessibles, de rechercher des possibilités de mise en œuvre du projet, en mobilisant autant que possible le droit commun, de faciliter le lien vers les partenaires identifiés et d'être soutenu dans la communication des attentes.

Quelles sont les personnes qui bénéficient de ce service ?

Toutes les personnes en situation de handicap ainsi que leurs proches aidants, souhaitant bénéficier d'un appui autour d'un projet.

Le dispositif peut permettre de :

Penser son projet de vie et le formaliser, à partir de ses envies et de ses représentations, de manière neutre et indépendante sur tous les champs (logement, emploi, santé, culture...).

Construire un plan d'actions et identifier toutes les ressources/réponses de proximité.

Aider la personne à projeter des actions possibles et leurs impacts, pour réaliser ce projet.

Soutenir les personnes dans leurs choix et leur parcours.

Leur garantir un accès à toutes les actions et informations qui les concernent.

Zone géographique

Bretagne, Ile-et-Vilaine - 35

MDPH du Cher

Accompagnement public : démarches administratives - Centre-Val de Loire

Route de Guerry - 18021 - BOURGES

Téléphone : 02 48 27 31 31

Fax : 02 48 27 31 54

Courriel : autonomie.mdp@departement18.fr

Site internet : <https://www.departement18.fr/Maison-departementale-des-personnes-handicapees-86>

Informations particulières

Informations

Horaires

Le lundi : de 8h30 à 12h.

Du mardi au vendredi : de 8h30 à 12h - 13h30 à 17h.

Zone géographique

Centre Val-de-Loire, Cher - 18

MDPH Indre

Accompagnement public : démarches administratives - Centre-Val de Loire

4 rue Eugène-Rolland - Centre Colbert - 36000 - CHATEAUROUX

Téléphone : 02 54 35 24 24

Fax : 02 54 35 24 29

Courriel : mdph36@mdph36.fr

Site internet : <https://www.mdph36.fr>

Informations particulières

Informations

Accueil physique dans nos locaux :
du lundi au vendredi de 8h30 à 17h15 sans interruption
Accueil téléphonique
du lundi au vendredi de 8h30 à 17h15 sans interruption Téléchargement
de formulaires sur le site internet.

Zone géographique

Centre Val-de-Loire, Indre - 36

MDPH Loiret

Accompagnement public : démarches administratives - Centre-Val de Loire

3 bis avenue des droits de l'Homme - Pavillon Citoyenneté - 45000 - ORLEANS

Téléphone : 02 38 25 45 45

Courriel : mda.contact@loiret.fr

Site internet : <https://www.loiret.fr/vos-demarches-handicap>

Informations particulières

Informations

Horaires d'ouverture

Du Lundi au Jeudi : de 08h30 à 12h00 de 13h30 à 17h00

Le Vendredi : de 08h30 à 12h00 de 13h30 à 16h00

Formulaire en ligne.

Zone géographique

Centre Val-de-Loire, Loiret - 45

MDPH Loir-et-Cher

Accompagnement public : démarches administratives - Centre-Val de Loire

34 av Maunoury - 41000 - BLOIS

Téléphone : 02 54 58 43 79

Courriel : accueil.mdp@departement41.fr

Site internet : <https://www.departement41.fr/services-en-ligne/etre-accompagne/vivre-autonome-41-personnes-agees-h>

Informations particulières

Informations

Horaires d'ouverture

Du Lundi au Vendredi : de 09h00 à 12h30 de 13h30 à 17h00

Zone géographique

Centre Val-de-Loire, Loir-et-Cher - 41

MDPH Indre-et-Loire

Accompagnement public : démarches administratives - Centre-Val de Loire

38 rue Édouard-Vaillant - CS 14233 37042 Tours Cedex 1 - 37042 - TOURS

Téléphone : 02 47 75 26 66

Fax : 02 47 75 25 99

Courriel : info@mdph37.fr

Site internet : <http://www.mdp37.fr>

Informations particulières

Informations

Horaires d'ouverture

Lundi au Vendredi : de 08h30 à 12h30 de 13h30 à 17h00

Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Zone géographique

Centre Val-de-Loire, Indre-et-Loire - 37

MDPH Eure-et-Loir

Accompagnement public : démarches administratives - Centre-Val de Loire

19 place des Épars - 28000 - CHARTRES

Téléphone : 02 37 33 46 46

Courriel : contact@mda28.fr

Site internet : <http://www.eurelien.fr/guide/autonomie>

Informations particulières

Antenne

Accueil généraliste - 02 37 33 46 46 - contact@mda28.fr

Pôle autonomie du Bassin Chartrain - 19 place des Épars
28000 CHARTRES - 02 37 20 13 48 - mda.bassin-chartrain@mda28.fr

Pôle autonomie du Pays Drouais - 7 rue Henri Dunant
28100 DREUX - 02 37 64 25 50 - mda.drouais@mda28.fr

Pôle autonomie du Dunois - 1 place du Phénix 28000 CHATEAUDUN - 02
37 44 55 50 - mda.dunois@mda28.fr

Pôle autonomie du Perche - 58 rue Gouverneur 28400
NOGENT-LE-ROTROU - 02 37 53 39 17 - mda.perche@mda28.fr

Informations

Horaires d'ouverture

Du Lundi au Jeudi : de 08h30 à 12h00 de 13h30 à 17h00

Le Vendredi : de 08h30 à 12h00 de 13h30 à 16h00

Adresse postale

57 bis rue du Docteur-Maunoury

28000 Chartres

Zone géographique

Centre Val-de-Loire, Eure-et-Loir - 28

COMMUNAUTE 360 CHER

Accompagnement public : démarches administratives - Centre-Val de Loire

Téléphone : 0800 360 360

Informations particulières

Antenne

Communauté 360 Cher

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Zone géographique

Centre Val-de-Loire, Cher - 18

COMMUNAUTE 360 EURE ET LOIR

Accompagnement public : démarches administratives - Centre-Val de Loire

Téléphone : 0800 360 360

Site internet : <https://www.lessep28.org/plateforme-360/>

Informations particulières

Antenne

La plateforme 360 est adossée au
Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées
d'Eure-et-Loir des PEP 28.

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

Un conseiller en parcours, qui fait fonction d'écouter-répondant et
d'évaluateur des situations individuelles,

Un coordinateur, recherche et active des solutions disponibles ou à
susciter dans le territoire.

INTERVENTIONS POSSIBLES :

En coopérant ces acteurs sont en capacité, soit de mobiliser des solutions
immédiatement disponibles dans votre département, soit de proposer une
réponse coordonnée, soit de vous aider à chercher de nouvelles solutions.

La Communauté 360 c'est aussi : Une veille sociale continue sur les
besoins d'accompagnement dans le territoire, la création de liens de
proximité....

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en
situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur
parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent
intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de
handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur
projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à
une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit
commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement,
ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du
bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible
aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer
directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement
des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels
sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le

département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Documentation

flyer-360.pdf

Zone géographique

Centre Val-de-Loire, Eure-et-Loir - 28

COMMUNAUTE 360 INDRE

Accompagnement public : démarches administratives - Centre-Val de Loire

22 rue Combanaire - 36000 - CHATEAUROUX

Téléphone : 0800 360 360

Courriel : referent1.communaute360@adpep36.fr

Site internet : <https://www.adpep36.fr/etablissement/52/communaute-360>

Informations particulières

Antenne

Communauté 360 CHÂTEAUROUX

Téléphone référent de parcours : 06 49 58 54 54

Du Lundi au Vendredi de 9h à 17h

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Zone géographique

Centre Val-de-Loire, Indre - 36

COMMUNAUTE 360 INDRE ET LOIRE

Accompagnement public : démarches administratives - Centre-Val de Loire

Téléphone : 0800 360 360

Courriel : communaute360.37@apf.asso.fr

Informations particulières

Antenne

Communauté 360 d'Indre-et-Loire
du lundi au vendredi de 9h-12h30 et de 14h à 17h

Composition d'équipe :

Directrice

Cheffe de service

Chargée de mission

Conseillères en parcours

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun

ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Documentation

plaquette-communaute-360-indre-et-loire.pdf

Zone géographique

Centre Val-de-Loire, Indre-et-Loire - 37

COMMUNAUTE 360 LOIR ET CHER

Accompagnement public : démarches administratives - Centre-Val de Loire

34 avenue du Maréchal Maunoury - cité administrative porte B 1er étage - 41000 - BLOIS

Téléphone : 0800 360 360

Courriel : c360@apajh41.fr

Site internet : <https://www.apajh41.fr/structure/communaute-360/>

Informations particulières

Antenne

Communauté 360 du Loir-et-Cher

du lundi au vendredi de 9h à 17h

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Zone géographique

Centre Val-de-Loire, Loir-et-Cher - 41

COMMUNAUTE 360 LOIRET

Accompagnement public : démarches administratives - Centre-Val de Loire

21 avenue Gay Lussac - 45800 - SAINT JEAN DE BRAYE

Téléphone : 0800 360 360

Courriel : communaute360@c360loiret.fr

Site internet : <https://www.facebook.com/c360loiret/>

Informations particulières

Antenne

Communauté 360 du Loiret

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Documentation

téléchargement.jpg

Zone géographique

Centre Val-de-Loire, Loiret - 45

MDPH Haute Corse

Accompagnement public : démarches administratives - Corse

2 Bis Chemin de l'Annonciade - IMMEUBLE LOULAMAND - 20405 - BASTIA

Téléphone : 04 95 30 08 35

Courriel : casadibastia@mdph.corsica

Site internet : <https://mdphenligne.cnsa.fr/mdph/20>

Informations particulières

Zone géographique

Corse, Haute-Corse - 2b

MDPH Corse Sud

Accompagnement public : démarches administratives - Corse

Avenue du Mont Thabor quartier st joseph - Immeuble Castellani - 20090 - AJACCIO CEDEX 9

Téléphone : 04 95 10 40 90

Courriel : corsedusud@mdph.corsica

Site internet : <https://mdphenligne.cnsa.fr/mdph/20>

Informations particulières

Informations

Accueil physique

Lundi : 8h30 à 11h30 – 14h00 à 16h00

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 8h30 à 11h30

Accueil téléphonique

Tous les jours de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h30

Zone géographique

Corse, Corse-du-sud - 2a

COMMUNAUTE 360 2A

Accompagnement public : démarches administratives - Corse

Téléphone : 0800 360 360

Informations particulières

Antenne

Communauté 360 2A

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Zone géographique

Corse, Corse-du-sud - 2a

COMMUNAUTE 360 2B

Accompagnement public : démarches administratives - Corse

Téléphone : 0800 360 360

Informations particulières

Antenne

Communauté 360 2B

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Zone géographique

Corse, Haute-Corse - 2b

DAPV - Le Facilitateur Corse

Accompagnement public : démarches administratives - Corse

Route de l'aéroport - 20290 - LUCCIANA

Téléphone : 07 87 89 51 31

Courriel : infos@faciliteur-corse.fr

Site internet : <https://www.facebook.com/profile.php?id=61572867536794>

Informations particulières

Informations

Le dispositif de soutien à l'autodétermination est un service de proximité inclusif dont le but est de faire équipe avec la personne et ses proches aidants, dans une relation de confiance. Aider, appuyer, encourager et accompagner dans leur projet de vie toute personne concernée par le handicap et ses proches aidants. Ce service est gratuit et ne nécessite pas d'avoir un dossier ouvert à la MDPH, ni notification d'orientation.

Documentation

faciliteur-corse.jpg

Zone géographique

Corse, Corse-du-sud - 2a, Haute-Corse - 2b

MDPH Réunion

Accompagnement public : démarches administratives - DROM - PTOM (97-98)

13 rue Fenelon - BP 60183 - 97464 - SAINT-DENIS CEDEX

Téléphone : 0 800 000 262

Courriel : mdph974@mdph.re

Site internet : <http://www.mdpd.re/>

Informations particulières

Antenne	MDPH Réunion - Antenne Sud 13 rue Archambaud 97410 Saint-Pierre
Informations	Horaires d'ouverture au public Du lundi au jeudi de 8H à 12H et 13H à 16H Et le vendredi de 8H à 12H
Zone géographique	DROM - PTOM (97-98), DROM - 97, Reunion - 97

MDPH Guadeloupe

Accompagnement public : démarches administratives - DROM - PTOM (97-98)

Rue du Docteur HÉLENE - POLE MEDICO SOCIAL - 97190 - GOSIER

Téléphone : 05 90 83 14 28

Fax : 05 90 89 61 93

Courriel : contact@mdph-971.fr

Site internet : <https://www.rdv360.com/mdph971-accueil-97190-le-gosier>

Informations particulières

Antenne

Relais MDPH à Marie-Galante :

Centre artisanal, carrefour de l'étoile no 6 - 97112 Grand-Bourg, Tél. : 0590 97 33 96.

Le lundi de 8h à 16 h.

Du mardi au vendredi de 8h à 12h45.

Informations

Du Lundi au Vendredi de 08:30 - 12:00 (jeudi fermé)

Zone géographique

DROM - PTOM (97-98), DROM - 97, Guadeloupe - 97

MDPH Martinique

Accompagnement public : démarches administratives - DROM - PTOM (97-98)

1 RUE GEORGES EUCHARIS ESPACE PYTAGORE - LOTISSEMENT DILLON STADE - 97200 - FORT DE FRANCE

Téléphone : 05 96 70 09 95

Courriel : contact@mdph972.fr

Site internet : <http://mdph972.fr/>

Informations particulières

Antenne

Horaires d'ouverture

LES PERMANENCES :

Sous-préfecture du MARIN : (0596 74 92 90)

Lundi matin de 8H00 à 12H00.

CCAS de RIVIERE-SALEE : (0596 68 79 36)

Mercredi matin de 8H00 à 12H00.

Sous-Préfecture de TRINITE : (0596 58 21 13)

Mardi matin de 8H00 à 12H00.

Mairie de SAINT-PIERRE : (0596 78 10 32 - Poste 34)

Vendredi matin de 8H00 à 12H00.

Informations

Accueil physique : du lundi au jeudi de 8h à 12h

Accueil Téléphonique : lundi mardi jeudi de 8h à 13h puis de 14h à 16h -
mercredi de 8h à 13h

Zone géographique

DROM - PTOM (97-98), DROM - 97, Martinique - 97

MDPH Saint-Pierre et Miquelon

Accompagnement public : démarches administratives - DROM - PTOM (97-98)

9 Rue Amiral Muselier - BP 4208 - 97500 - SAINT-PIERRE ET MIQUELON

Téléphone : 05 08 41 01 60

Fax : 05 08 41 01 70

Courriel : mta@ct975.fr

Informations particulières

Antenne

MDPH SAINT PIERRE ET MIQUELON
MAISON TERRITORIALE DE L AUTONOMIE

Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.

Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.

Informations

Pour les habitants de Miquelon, vous pouvez aussi vous rendre à l'Unité de vie située rue Dominique Borotra (téléphone : 05 08 41 68 52).

Zone géographique

DROM - PTOM (97-98), DROM - 97, Saint-Pierre et Miquelon - 97

CEJH - Commission des Enfants et des Jeunes Handicapés de Nouvelle-Calédonie

Accompagnement public : démarches administratives - DROM - PTOM (97-98)

7, avenue Paul Doumer, bâtiment H, - Centre ville de Nouméa - 98849 - NOUMEA CEDEX

Téléphone : 24 37 23

Courriel : cejh.dass@gouv.nc

Site internet : <https://dass.gouv.nc/handicap-et-dependance/le-dispositif-handicap-et-dependance>

Informations particulières

Antenne

Commission Enfant

Informations

Commission chargée de la reconnaissance du handicap ou de la dépendance ainsi que de l'élaboration des plans d'accompagnement personnalisés.

Administrée conjointement par la Direction des Affaires Sanitaires et Sociales de Nouvelle-Calédonie (DASS-NC) et la Direction de l'Enseignement de Nouvelle-Calédonie (DE-NC);

Zone géographique

DROM - PTOM (97-98), PTOM - 98, Nouvelle Calédonie - 98

CRHD - Commission de Reconnaissance du Handicap et de la Dépendance de

Nouvelle-Calédonie

Accompagnement public : démarches administratives - DROM - PTOM (97-98)

7, avenue Paul Doumer, bâtiment H, - Centre ville de Nouméa - 98849 - NOUMEA CEDEX

Téléphone : 24 37 24

Fax : 24 22 04

Courriel : crhd.dass@gouv.nc

Site internet : <https://dass.gouv.nc/handicap-et-dependance/le-dispositif-handicap-et-dependance>

Informations particulières

Antenne

Commission adulte

Horaires : du lundi au vendredi, de 7h30 à 12h00

Informations

Commission chargée de la reconnaissance du handicap ou de la dépendance ainsi que de l'élaboration des plans d'accompagnement personnalisés.

Administrée par la DASS-NC

Zone géographique

DROM - PTOM (97-98), PTOM - 98, Nouvelle Calédonie - 98

MDPH Guyane

Accompagnement public : démarches administratives - DROM - PTOM (97-98)

Novaparc 7 - Rue des Galaxies - BP 35028 - 97305 - CAYENNE CEDEX

Téléphone : 05 94 39 16 80

Courriel : mdph-guyane@mdph973.fr

Site internet : <https://mdph973.fr/>

Informations particulières

Antenne

Antenne de la MDPH
UTAS Robert Ulic
1 av. Paul Castaing, ZAC St-Maurice
97320 SAINT-LAURENT-DU-MARONI
05 94 27 79 30
05 94 27 79 09
mdph-guyane@mdph973.fr

Informations

Du lundi au vendredi de 7h30 à 14h00
(fermeture les jeudis)

Zone géographique

DROM - PTOM (97-98), DROM - 97, Guyane - 97

MDPH Mayotte

Accompagnement public : démarches administratives - DROM - PTOM (97-98)

8 rue Mariazé - BP 1020 - 97600 - MAMOUDZOU

Téléphone : 02 69 62 96 20

Courriel : accueil@mdph976.fr

Informations particulières

Informations

Ouvert au public le lundi, mardi et jeudi de 8h00-12h00 13h00-15h30 ;
mercredi de 8h00-12h00 14h00-15h30

Accueil téléphonique le lundi, mardi et jeudi de 8h00-12h00 13h00-15h30 ;
mercredi de 8h00-12h00 14h00-15h30 ; vendredi de 8h00-12h00

Zone géographique

DROM - PTOM (97-98), DROM - 97, Mayotte - 97

COMMUNAUTE 360 MARTINIQUE

Accompagnement public : démarches administratives - DROM - PTOM (97-98)

Téléphone : 0800 360 360

Courriel : c360@aarpha.fr

Site internet : <https://aarpha.org/etablisements-et-services/communaute-360/>

Informations particulières

Antenne

Une Communauté 360 en gestion avec quatre autres associations du territoire permet de mobiliser les compétences dans la recherche de solutions urgentes afin d'éviter des ruptures de parcours par son numéro vert d'appui 0800 360 360.

Nos conseillers sont disponibles du lundi au vendredi au : 0800 360 360 de 8h00 -14h00

De 14h00-16h30 : 0696 45 10 87 / 0696 45 69 11

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux,

hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Documentation

flyer-communaute-360-martinique-nouveau.pdf

Zone géographique

DROM - PTOM (97-98), DROM - 97, Martinique - 97

COMMUNAUTE 360 GUADELOUPE

Accompagnement public : démarches administratives - DROM - PTOM (97-98)

Téléphone : 0800 360 360

Courriel : contact.com360-971@alefpa.fr

Site internet : <https://callhandi971.fr/>

Informations particulières

Antenne

Financée par l'ARS et portée par l'Alefpa Guadeloupe, la Communauté 360 est une plateforme territoriale d'écoute, d'information, d'orientation et de coordination en faveur des personnes en situation de handicap et leurs aidants.

La communauté 360 dispose d'un numéro national gratuit, et d'un réseau de professionnels qui apportent ses ressources, services, expertise en fonction des besoins des personnes en situation de handicap et de leurs aidants.

Un réseau d'acteurs issus du milieu spécialisé et du droit commun qui apporte ses ressources, services, expertise en fonction des besoins des personnes en situation de handicap et de leurs aidants.

Le 0 800 360 360 est destiné aux personnes en situation de handicap et aux proches aidants en grande difficulté ou sans solution immédiate dans le cadre de la crise, et qui ne savent pas à qui s'adresser. Il met en relation les appelants directement avec les acteurs de l'accompagnement près de chez eux, qui se coordonnent pour leur apporter des solutions adaptées.

Nous vous écoutons le lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 13h00 et de 13h30 à 16h30

le mercredi et vendredi de 8h30 à 13h00

Public de 0 à 60 ans

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit

commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Documentation

communaut-360_dppliantnew(3).jpg

Zone géographique

DROM - PTOM (97-98), DROM - 97, Guadeloupe - 97



COMMUNAUTE 360 LA REUNION

Accompagnement public : démarches administratives - DROM - PTOM (97-98)

Téléphone : 0800 360 360

Site internet : <https://c360.re/>

Informations particulières

Antenne

Du lundi au vendredi : de 8h à 16h

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Documentation

plaquette-c360.pdf

Zone géographique

DROM - PTOM (97-98), DROM - 97, Reunion - 97

COMMUNAUTE 360 GUYANE

Accompagnement public : démarches administratives - DROM - PTOM (97-98)

Téléphone : 0800 360 360

Site internet : <https://aidants973.org/>

Informations particulières

Antenne

Guyane

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Zone géographique

DROM - PTOM (97-98), DROM - 97, Guyane - 97

COMMUNAUTE 360 MAYOTTE

Accompagnement public : démarches administratives - DROM - PTOM (97-98)

Téléphone : 0800 360 360

Site internet : <https://www.apajh.org/0-800-360-360-numero-national-daccompagnement/>

Informations particulières

Antenne

l'APAJH : plateforme 360 élargie aux personnes âgées et aidants.

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Zone géographique

DROM - PTOM (97-98), DROM - 97, Mayotte - 97

COMMUNAUTE 360 SAINT-MARTIN

Accompagnement public : démarches administratives - DROM - PTOM (97-98)

Téléphone : 0800 360 360

Site internet : <https://callhandi971.fr/>

Informations particulières

Antenne

Financée par l'ARS et portée par l'Alefpa Guadeloupe, la Communauté 360 est une plateforme territoriale d'écoute, d'information, d'orientation et de coordination en faveur des personnes en situation de handicap et leurs aidants.

La communauté 360 dispose d'un numéro national gratuit, et d'un réseau de professionnels qui apportent ses ressources, services, expertise en fonction des besoins des personnes en situation de handicap et de leurs aidants.

Un réseau d'acteurs issus du milieu spécialisé et du droit commun qui apporte ses ressources, services, expertise en fonction des besoins des personnes en situation de handicap et de leurs aidants.

Le 0 800 360 360 est destiné aux personnes en situation de handicap et aux proches aidants en grande difficulté ou sans solution immédiate dans le cadre de la crise, et qui ne savent pas à qui s'adresser. Il met en relation les appelants directement avec les acteurs de l'accompagnement près de chez eux, qui se coordonnent pour leur apporter des solutions adaptées.

Nous vous écoutons le lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 13h00 et de 13h30 à 16h30
le mercredi et vendredi de 8h30 à 13h00

Public de 0 à 60 ans

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du

bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Zone géographique

DROM - PTOM (97-98), DROM - 97, Collectivité de Saint-Martin - 97

COMMUNAUTE 360 SAINT-BARTHELEMY

Accompagnement public : démarches administratives - DROM - PTOM (97-98)

Téléphone : 0800 360 360

Site internet : <https://callhandi971.fr/>

Informations particulières

Antenne

Financée par l'ARS et portée par l'Alepha Guadeloupe, la Communauté 360 est une plateforme territoriale d'écoute, d'information, d'orientation et de coordination en faveur des personnes en situation de handicap et leurs aidants.

La communauté 360 dispose d'un numéro national gratuit, et d'un réseau de professionnels qui apportent ses ressources, services, expertise en fonction des besoins des personnes en situation de handicap et de leurs aidants.

Un réseau d'acteurs issus du milieu spécialisé et du droit commun qui apporte ses ressources, services, expertise en fonction des besoins des personnes en situation de handicap et de leurs aidants.

Le 0 800 360 360 est destiné aux personnes en situation de handicap et aux proches aidants en grande difficulté ou sans solution immédiate dans le cadre de la crise, et qui ne savent pas à qui s'adresser. Il met en relation les appelants directement avec les acteurs de l'accompagnement près de chez eux, qui se coordonnent pour leur apporter des solutions adaptées.

Nous vous écoutons le lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 13h00 et de 13h30 à 16h30
le mercredi et vendredi de 8h30 à 13h00

Public de 0 à 60 ans

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du

bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Documentation

communaut-360_dppliantnew.jpg

Zone géographique

DROM - PTOM (97-98), DROM - 97, Collectivité de Saint-Barthélemy - 97

DAPV - 974

Accompagnement public : démarches administratives - DROM - PTOM (97-98)

Téléphone : 0800 360 360

Site internet : <https://www.facebook.com/communaute360reunion/>

Informations particulières

Antenne

DAPV de la Réunion

Informations

Le Dispositif d'Assistance au Projet de Vie de la Réunion (DAPV) est orienté par la Communauté 360 et porté par l'ALEFPA. Il accompagne toute personne en situation de handicap, quel que soit son âge, même sans reconnaissance MDPH. L'objectif est de faciliter la formulation de son projet de vie.

Le DAPV favorise l'autodétermination. La personne peut exprimer ses envies, identifier ses besoins et construire ses solutions.

L'Assistante au Projet Parcours de Vie (APPV) soutient cette démarche sans jugement. Elle renforce le pouvoir d'agir de la personne et implique, si nécessaire, la famille.

Le Dispositif d'Assistance au Projet de Vie est gratuit, sans durée et sans contractualisation : seule une charte est signée.

Les projets sont divers : certains portent sur des loisirs ou des sorties, d'autres concernent des questions essentielles du quotidien comme se loger, se déplacer ou construire son avenir.

Documentation

dapv-flyer.pdf

Zone géographique

DROM - PTOM (97-98), Reunion - 97

CNSA - Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

Accompagnement public : démarches administratives - France

Courriel : <https://www.cnsa.fr/contact>

Site internet : <https://www.cnsa.fr/>

Informations particulières

Antenne	Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie
Informations	Site d'information institutionnelle et professionnelle de l'aide à l'autonomie
Zone géographique	France

DAPV - APPV 56

Accompagnement public : démarches administratives - France

Association EMISEM - 56400 - BRECH

Téléphone : voir antennes

Courriel : voir antennes

Informations particulières

Antenne

Territoire EST :

appv1@emisem.fr

06 15 83 49 69

Territoire OUEST :

appv2@emisem.fr

06 17 05 76 03

Informations

Le DAPV est un service gratuit de proximité destiné aux personnes en situation de handicap. Il les soutient dans la réflexion, la formulation et la formalisation de leur projet de vie. Il s'agit d'un appui personnalisé, centré sur les aspirations de la personne, en tenant compte de besoins et contraintes, dans tous les domaines de la vie : logement, emploi, santé, loisirs, citoyenneté, etc.

Zone géographique

Bretagne, Morbihan - 56

MDPH Ardennes

Accompagnement public : démarches administratives - Grand Est

55 avenue Charles de Gaulle - 08000 - CHARLEVILLE-MEZIERES

Téléphone : 03 24 41 39 50

Site internet : <https://mdph08.fr/>

Informations particulières

Informations

Ouverture du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Documents téléchargeables sur le site du Conseil Départemental 08.

Zone géographique

Grand Est, Ardennes - 08

MDPH Marne

Accompagnement public : démarches administratives - Grand Est

50 avenue du Général Patton - Centre d'affaires Patton - Entrée A - 51000 - CHALON-EN-CHAMPAGNE

Téléphone : 03 26 26 06 06

Courriel : accueil@mdph51.fr

Site internet : <https://www.mdp51.fr/>

Informations particulières

Informations

Pour se rendre à la Maison départementale des personnes handicapées, il faut désormais prendre rendez-vous en ligne.

accueil@mdph51.fr

Zone géographique

Grand Est, Marne - 51

MDPH de l'Aube

Accompagnement public : démarches administratives - Grand Est

Cité administrative des Vassaulles - CS 50770 - 10026 - TROYES

Téléphone : 03 25 42 65 70

Courriel : mdph@aube.fr

Site internet : <http://www.mdp10.fr/>

Informations particulières

Informations

- Documents téléchargeables en ligne.
- Guide pour remplir les documents sur le site.
- Espace personnel pour consulter l'avancement de votre dossier.

Zone géographique

Grand Est, Aube - 10

MDPH des Vosges

Accompagnement public : démarches administratives - Grand Est

2 Rue de Grennevo - CS 60045 CEDEX - 88026 - EPINAL

Téléphone : 03 29 29 09 91

Courriel : mdph88@vosges.fr

Site internet : <https://www.vosges.fr/dispositifs/maison-departementale-des-personnes-handicapees-mdph/>

Informations particulières

Antenne

SIEGE MDA

2 rue Grennevo - ÉPINAL Tél: 03 29 29 09 91 mdph88@vosges.fr /
massec@vosges.fr

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h

NEUFCHATEAU

39 rue Jules Ferry Tél: 03 29 38 53 30
mda-missionclcouest@vosges.fr

Les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et 14h à 17h

VITTEL

387 rue Saint-Eloi Tél : 03 29 38 53 30
mda-missionclcouest@vosges.fr

Le mardi de 14h à 17h

EPINAL

1 rue de la Préfecture Tél : 03 29 38 52 80
mda-missioncllicentre@vosges.fr

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h

REMIREMONT

8 rue Henri Utard Tél : 03 29 38 53 20
mda-missioncllicsudest@vosges.fr

Du lundi au vendredi (sauf le mardi matin) de 9h à 12h et 14h à 17h

BRUYERES

31 avenue de Lattre de Tassigny Tél : 03 29 38 52 80
mda-missioncllicentre@vosges.fr

Les lundis et mercredis de 9h à 12h et 14h à 17h

SAINT-DIE-DES-VOSGES

67 rue de la Prairie Tél : 03 29 56 42 88

mda-missionclixondest@vosges.fr

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h

Informations

Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Zone géographique

Grand Est, Vosges - 88

MDPH Haute-Marne

Accompagnement public : démarches administratives - Grand Est

4 Cours Marcel Baron - CS 42021 52901 - 52000 - CHAUMONT

Téléphone : 03 25 01 19 51

Courriel : mdph@haute-marne.fr

Site internet : <https://haute-marne.fr/nos-missions/handicap/maison-departementale-des-personnes-handicapees/>

Informations particulières

Informations

MDPH 52

DU LUNDI AU VENDREDI

8 h 30 – 12 h 00 / 13 h 30 – 17 h 00

Centre départemental administratif

4 Cours Marcel Baron – CS 42021 52901 Chaumont Cedex 9

Tél. 0 800 0800 52 (numéro vert – APPEL GRATUIT depuis un poste fixe uniquement)

Zone géographique

Grand Est, Haute-Marne - 52

MDPH Meurthe-et-Moselle

Accompagnement public : démarches administratives - Grand Est

123 rue Ernest Albert - CS 31030 - 54 521 - LAXOU Cedex

Téléphone : 03 83 97 44 20

Courriel : <https://mdph.meurthe-et-moselle.fr/contactez-nous>

Site internet : <https://mdph.meurthe-et-moselle.fr/>

Informations particulières

Antenne

Territoire de Longwy
Service territorial personnes âgées - personnes handicapées
Maison du département
16, avenue de Lattre de Tassigny
54400 LONGWY-BAS
Tél : 03 82 39 59 66
Fax : 03 82 39 59 50
paphlongwy@departement54.fr

Territoire de Briey
Service territorial personnes âgées - personnes handicapées
Maison du département
3, place de l'Hôtel des Ouvriers
54310 HOMECOURT
Tél : 03 57 49 81 10
Fax : 03 57 49 81 09
paphbriey@departement54.fr

Territoire Val de Lorraine
Service territorial personnes âgées - personnes handicapées
Maison du département
9200, route de Blénod
54700 MAIDIÈRES
Tél : 03 83 80 02 38
paphvdl@departement54.fr

Territoire Terres de Lorraine
Service territorial personnes âgées - personnes handicapées
Maison du département
230 rue de l'Esplanade du Génie
54200 ECROUVES

Tél :03 83 43 81 22
Fax :03 83 43 88 94
paphtdl@departement54.fr

Territoire du Lunévillois
Service territorial personnes âgées - personnes handicapées
Maison du Département - Territoire du Lunévillois
28 rue de la République
54300 LUNEVILLE
Tél : 03 83 74 45 08
paphlunevillois@departement54.fr

Territoire Grand Nancy
Service territorial personnes âgées - personnes handicapées
Antenne départementale
Galerie des Chênes
13/15 Boulevard Joffre
54000 NANCY
Tél : 03 83 30 12 26
Fax : 03 83 35 84 93
paphnancy@departement54.fr

Zone géographique

Grand Est, Meurthe-et-Moselle - 54

MDPH de la Meuse

Accompagnement public : démarches administratives - Grand Est

5, Espace Theuriet - 55000 - BAR-LE-DUC

Téléphone : 03 29 46 70 70

Courriel : contact@mdph55.fr

Site internet : contact@mdph55.fr

Informations particulières

Informations

Horaires d'accueil téléphonique : Du lundi au vendredi, de 08h30 à 17h30 sans interruption.

Horaires d'accueil physique : Du lundi au vendredi, de 09h00 à 17h00 sans interruption

Documentation

[plaquette-mdph-v3.pdf](#)

Zone géographique

Grand Est, Meuse - 55

MDPH Moselle

Accompagnement public : démarches administratives - Grand Est

1 rue Claude Chappe - Europlaza, Bâtiment D, entrée D3 CS 95213 - 57076 - METZ CEDEX 03

Téléphone : 03 87 21 83 00

Fax : 03 87 21 83 39

Courriel : mdph@moselle.fr

Site internet : <http://mdph57.fr>

Informations particulières

Informations

Fax pôle plus de 20 ans : 03 87 21 83 29

Fax pôle moins de 20 ans et PCH : 03 87 21 83 89

Les usagers sont accueillis du lundi au vendredi :

Le matin de 8 h 15 à 12 h 00

L'après midi de 13 h 15 à 16 h 30.

Zone géographique

Grand Est, Moselle - 57

MDPH Bas-Rhin

Accompagnement public : démarches administratives - Grand Est

6 A rue du Verdon - 67000 - STRASBOURG

Téléphone : 03 69 49 39 00

Courriel : accueil67.mdp@alsace.eu

Site internet : <http://www.bas-rhin.fr>

Informations particulières

Informations

Horaires d'ouverture :

le lundi de 13h30 à 17h

le mardi, mercredi, jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

le vendredi de 8h30 à 12h

Horaires du standard téléphonique :

le lundi de 13h30 à 16h30

le mardi, mercredi, jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

le vendredi de 9h à 12h

Zone géographique

Grand Est, Bas-Rhin - 67

MDPH Haut-Rhin

Accompagnement public : démarches administratives - Grand Est

125B, avenue d'Alsace - BP 20351 - 68006 - COLMAR CEDEX

Téléphone : 03 69 49 39 00

Courriel : accueil68.mdp@alsace.eu

Site internet : <https://www.haut-rhin.fr/>

Informations particulières

Antenne

La MDPH à MULHOUSE
51A, rue d'Agen -

68100 MULHOUSE

Informations

Accueil physique et téléphonique

LUNDI ouvert de 8h30 à 12h00 - fermé l'après midi

MARDI ouvert de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

MERCREDI ouvert de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

JEUDI ouvert de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

VENDREDI ouvert de 8h30 à 12h - fermé l'après-midi

Zone géographique

Grand Est, Haut-Rhin - 68

COMMUNAUTE 360 ARDENNES

Accompagnement public : démarches administratives - Grand Est

Téléphone : 0800 360 360

Site internet : <https://www.edpams.fr/pole-de-soutien/communaute-360/>

Informations particulières

Antenne

Une écoute rapide près de chez vous

Coordinatrice: 06 26-94-71-68

Assistant projet et parcours de vie: 06-24-03-35-58

Informations

Vous êtes en situation de handicap (enfant ou adulte), vous êtes « aidant » ou professionnel du droit commun, et vous avez une question et/ou vous rencontrez une difficulté et vous ne savez pas vers qui vous tourner.

Votre situation actuelle ou celle d'un proche vous préoccupe, se fragilise, devient complexe, voire critique.

Nos missions :

Faciliter / encourager l'expression de vos choix de vie.

Trouver des réponses rapides, inclusives et de proximité.

Mettre en lien les acteurs de droits communs et institutionnels.

Soutenir votre famille et votre entourage en cas de demande.

Favoriser l'accès aux droits (éducation, emploi, logement, loisirs, prestations, collectivités locales, ...)

Documentation

com-360.pdf

Zone géographique

Grand Est, Ardennes - 08

COMMUNAUTE 360 AUBE

Accompagnement public : démarches administratives - Grand Est

16 A Avenue Roger Salengro - 10600 - LA CHAPELLE SAINT LUC

Téléphone : 0800 360 360

Courriel : communaute360.aubtimisme@afg-autisme.com

Site internet : <https://www.retab.fr/17352/page-de-communaute-360-de-laube-a-10600-la-chapelle-saint-luc>

Informations particulières

Antenne

AFG AUTISME

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Documentation

[flyer-a5-communauté-360.pdf](#)

Zone géographique

Grand Est, Aube - 10

COMMUNAUTE 360 MARNE

Accompagnement public : démarches administratives - Grand Est

35 rue René Cassin - 51430 - BEZANNES

Téléphone : 0800 360 360

Courriel : communaute360@pbchampagne.org

Informations particulières

Antenne

Communauté 360 de la Marne

Lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 17h.

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Zone géographique

Grand Est, Marne - 51

COMMUNAUTE 360 HAUTE MARNE

Accompagnement public : démarches administratives - Grand Est

Téléphone : 0800 360 360

Informations particulières

Antenne

Communauté 360 de la Haute-Marne

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Zone géographique

Grand Est, Haute-Marne - 52

COMMUNAUTE 360 MEURTHE ET MOSELLE

Accompagnement public : démarches administratives - Grand Est
Téléphone : 0800 360 360

Informations particulières

Antenne

Communauté 360 de la Meurthe-et-Moselle

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Zone géographique

Grand Est, Meurthe-et-Moselle - 54

COMMUNAUTE 360 MEUSE

Accompagnement public : démarches administratives - Grand Est

Téléphone : 0800 360 360

Site internet : <https://www.facebook.com/people/Communaut%C3%A9-360-Meuse/61555134763483/>

Informations particulières

Antenne

Communauté 360 de la Meuse

Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00.

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Documentation

481908259_662820199424482_6127746884186258177_n.jpg

Zone géographique

Grand Est, Meuse - 55

COMMUNAUTE 360 MOSELLE

Accompagnement public : démarches administratives - Grand Est

1 rue Claude Chappe - 57070 - METZ

Téléphone : 0800 360 360

Courriel : communaute360@apf.asso.fr

Site internet : <https://maboussoleaidants.fr/mes-solutions/communaute-360/57/10068513>

Informations particulières

Antenne

Communauté 360 de la Moselle

Informations

La Communauté 360 de la Moselle propose un accompagnement dédié aux personnes en situation de handicap et à leurs proches dans le département de la Moselle. Située à Metz, au 1 rue Claude Chappe, cette antenne met à disposition un réseau de professionnels prêts à répondre à diverses situations complexes. Les familles et les aidants peuvent contacter la Communauté 360 de la Moselle au numéro national 0800 360 360 pour bénéficier d'une écoute attentive. Cette structure facilite la mise en relation avec les services adaptés, offre des conseils personnalisés ainsi qu'un soutien dans l'évaluation des besoins. L'objectif est d'apporter des solutions concrètes et de soutenir les personnes dépendantes et leur entourage. En favorisant la coordination entre les acteurs médico-sociaux, la Communauté 360 Moselle aide à simplifier l'accompagnement des proches en difficulté. La structure est là pour aider les familles à organiser au mieux l'accompagnement de leurs proches, tout en proposant un soutien administratif dans les démarches nécessaires.

Premiers contacts

Interlocuteur de premier niveau pour des conseils, orientation et accompagnement dans les démarches d'accès aux droits et aux aides financières. Ils sont en général la première porte d'entrée dans le parcours d'un aidant.

Du lundi au vendredi de 9h à 17h

Zone géographique

Grand Est, Moselle - 57

COMMUNAUTE 360 ALSACE - Facilitateurs de choix vie

Accompagnement public : démarches administratives - Grand Est

Téléphone : 0800 360 360

Courriel : contact@c360alsace.fr

Site internet : <https://adapeipapillonsblancs.alsace/index.php/2020/06/12/communaute-360/>

Informations particulières

Antenne

Communauté 360 d'Alsace – Adapei Papillons Blancs d'Alsace

Anne GERRER Conseillère en parcours du lundi au vendredi

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Documentation

c360alsace-nouvelle-plaquette-2025.pdf

Zone géographique

Grand Est, Bas-Rhin - 67, Haut-Rhin - 68

COMMUNAUTE 360 VOSGES

Accompagnement public : démarches administratives - Grand Est

11 rue Gilbert Grandval - 88000 - EPINAL

Téléphone : 0800 360 360

Site internet : <https://adapei88.fr/etablissements-et-services/communaute-360/>

Informations particulières

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Documentation

flyer-a5-v6.pdf

Zone géographique

Grand Est, Vosges - 88

DAPV - APPV 54

Accompagnement public : démarches administratives - Grand Est

Téléphone : 07 65 18 72 32

Site internet : <https://collectifhandicap54.org/2025/01/21/assistance-aux-projets-et-parcours-de-vie-un->

Informations particulières

Antenne

Assistance aux Projets et Parcours de Vie 54

Marion BELCOUR au 07 65 18 72 32 ou par mail au mbelcour@aeim54.fr

Christelle GRANDADAM au 07 65 18 72 33 ou par mail au cgrandadam@aeim54.fr

Informations

Le Dispositif APPV 54 vise à favoriser l'expression du projet de vie de toute personne en situation de handicap, quels que soient son âge et sa situation, avec comme principes directeurs : l'autonomie et l'autodétermination.

A ce titre, les professionnels peuvent apporter un soutien à la personne et/ou ses proches aidants, dans le respect des choix de chacun, dans différents domaines, du droit commun et/ou spécialisé.

Ce service ne nécessite pas d'orientation MDPH.

Documentation

[depliant-dappv-26.09.22.pdf](#)

Zone géographique

Grand Est, Meurthe-et-Moselle - 54

DAPV - APPV 57-88

Accompagnement public : démarches administratives - Grand Est

Téléphone : voir antennes

Courriel : voir antennes

Site internet : <https://peplorest.org/domaines/appv/>

Informations particulières

Antenne

Moselle :

06 03 10 22 51

appv57@peplorest.org

Vosges :

06 15 60 08 28

appv88@peplorest.org

Informations

Le dispositif « APPV » 57-88 c'est :

Un soutien à la formulation de vos projets de vie

Un espace de réflexion, bienveillant et sans jugement pour vous aider à faire des choix éclairés

Une démarche à visée inclusive

Une dynamique de co-élaboration

Une écoute attentive

Un dispositif indépendant, complémentaire, gratuit et sans limite dans le temps

Soutien, appui et accompagnement dans les démarches.

Documentation

[pep-lorest_plaquette_appv.pdf](#)

Zone géographique

Grand Est, Moselle - 57, Vosges - 88

DAPV - DSA 10

Accompagnement public : démarches administratives - Grand Est

Téléphone : 07 60 01 90 07

Courriel : veronique.ebel@afg-autisme.com

Site internet : afg-autisme.com

Informations particulières

Antenne

Dispositif de soutien à l'autodétermination Aubeis

Informations

Le DAPV est un service gratuit de proximité destiné aux personnes en situation de handicap. Il les soutient dans la réflexion, la formulation et la formalisation de leur projet de vie. Il s'agit d'un appui personnalisé, centré sur les aspirations de la personne, en tenant compte de besoins et contraintes, dans tous les domaines de la vie : logement, emploi, santé, loisirs, citoyenneté, etc.

Il s'adresse à toute personne en situation de handicap visible ou invisible, reconnu ou non, quel que soit son âge et quel que soit son parcours et l'étape de sa vie. Aucune notification MDPH n'est nécessaire. Le DAPV soutient également les aidants dans leur réflexion sur le projet de vie de leur proche en situation de handicap.

Zone géographique

Grand Est, Aube - 10

MDPH Somme

Accompagnement public : démarches administratives - Hauts-de-France

49 Boulevard de Châteaudun - 80000 - AMIENS

Téléphone : 03 22 97 24 10

Courriel : mdph@somme.fr

Site internet : <https://mdph.somme.fr/>

Informations particulières

Informations

horaires d'ouverture

lundi de 12h30 à 16h30

du mardi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 16h30

Zone géographique

Hauts-de-France, Somme - 80

MDPH de l'Aisne

Accompagnement public : démarches administratives - Hauts-de-France

28 Rue Fernand Christ - 02000 - LAON

Téléphone : 03 23 24 89 89

Fax : 03 23 24 89 65

Courriel : mdph@aisne.fr

Site internet : <https://www.aisne.com/a-votre-service/personnes-en-situation-de-handicap>

Informations particulières

Informations

Horaires:

Le lundi de 13h30 à 17h,

Les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Le site internet vous explique le circuit complet du dossier MDPH et met à disposition tous les liens téléchargeables pour faire vos demandes.

Zone géographique

Hauts-de-France, Aisne - 02

MDPH Nord

Accompagnement public : démarches administratives - Hauts-de-France

73 avenue Kennedy - 59040 - LILLE

Téléphone : 03 59 73 73 73

Courriel : mdph@lenord.fr

Site internet : <https://www.mdpn.lenord.fr/>

Informations particulières

Antenne

Les sites de la MDPH vous accueillent du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

03 59 73 73 73

du lundi au vendredi de 8h30 à 16h (sans interruption)

Zone géographique

Hauts-de-France, Nord - 59

MDPH Oise

Accompagnement public : démarches administratives - Hauts-de-France

8-10 avenue de l'Europe - 60000 - BEAUVAIS

Téléphone : 0800 894 421

Courriel : mdph.contact@oise.fr

Site internet : <https://mdphenligne.cnsa.fr/mdph/60>

Informations particulières

Antenne

Informations

Accueil :

Le Lundi de 8h30 à 12h00,

Du Mardi au Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Zone géographique

Hauts-de-France, Oise - 60

MDPH Pas-de-Calais

Accompagnement public : démarches administratives - Hauts-de-France

9, rue Willy Brandt - BP 90266 - 62005 - ARRAS Cedex

Téléphone : 03 21 21 84 00

Courriel : mdph62@mdph62.fr

Site internet : <https://www.mdp62.fr/>

Informations particulières

Antenne

Maison de l'Autonomie de l'Arrageois
87 place Chanteclair
62223 SAINT-NICOLAS-LEZ-ARRAS
Adresse postale : MDS Arrageois, 62018 ARRAS Cedex 9
maison.autonomie.arrageois@pasdecalais.fr
03 21 21 50 51

Maison de l'Autonomie de l'Artois
8 rue Boutleux
CS 10166
64000 BÉTHUNE
maison.autonomie.artois@pasdecalais.fr
03 21 01 66 87

Maison de l'Autonomie de l'Audomarois
Centre administratif Saint-Louis
16 rue du Saint-Sépulcre
BP 351
62500 SAINT-OMER
maison.autonomie.audomarois@pasdecalais.fr
03 21 12 28 37

Maison de l'Autonomie du Boulonnais
153 rue de Brequerecque
62200 BOULOGNE-SUR-MER
maison.autonomie.boulonnais@pasdecalais.fr
03 21 99 46 66

Maison de l'Autonomie du Calaisis
44 rue Gaillard
BP 507
62100 CALAIS

maison.autonomie.calais@pasdecals.fr
03 21 00 02 70
Maison de l'Autonomie de Lens/Hénin
RUE KLEBER PROLONGEE
62790 LEFOREST

Antenne de Hénin Carvin : 03 21 79 58 70

Antenne de Lens Liévin : 03 21 13 04 16
Maison de l'Autonomie de Lens/Liévin
33 rue de la perche
62301 LENS
maison.autonomie.montreuillois@pasdecals.fr
03 21 13 04 10

Maison de l'Autonomie du Montreuillois
Place Saint Walloy
62170 MONTREUIL-SUR-MER
maison.autonomie.montreuillois@pasdecals.fr
03 21 90 00 00
Maison de l'Autonomie du Ternois
31 rue des Procureurs
BP 10169
62166 SAINT-POL-SUR-TERNOISE
maison.autonomie.ternois@pasdecals.fr
03 21 03 56 27

Informations

accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h

accueil physique du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

Zone géographique

Hauts-de-France, Pas-de-Calais - 62

COMMUNAUTE 360 AISNE

Accompagnement public : démarches administratives - Hauts-de-France

Téléphone : 0800 360 360

Informations particulières

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Exemples de motifs d'appels... :

Vous êtes en situation de handicap, vous n'avez pas ou plus de solution d'accompagnement ou de soins

Vous êtes un aidant, vous avez besoin de soutien, et vous ne trouvez pas de relais

Vous avez besoin d'appui pour reprendre vos activités

Et pour toutes autres demandes en lien avec votre situation de handicap

Zone géographique

Hauts-de-France, Aisne - 02

COMMUNAUTE 360 NORD

Accompagnement public : démarches administratives - Hauts-de-France

Téléphone : 0800 360 360

Informations particulières

Antenne

Communauté 360 du Nord

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Zone géographique

Hauts-de-France, Nord - 59

COMMUNAUTE 360 PAS DE CALAIS

Accompagnement public : démarches administratives - Hauts-de-France

Téléphone : 0800 360 360

Courriel : graziella.duhautoy@communaute360-62.fr

Site internet : <https://www.afapei.org/developpement-territorial/communautes-360-du-pas-de-calais/>

Informations particulières

Antenne

Communauté 360 du Pas-de-Calais

L'Afapei du Calaisis et La Vie Active en animent la dynamique sur le territoire. Pour plus d'info., vous pouvez contacter Graziella DUHAUTOY, Conseillère de parcours, à graziella.duhautoy@communaute360-62.fr

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Zone géographique

Hauts-de-France, Pas-de-Calais - 62

COMMUNAUTE 360 SOMME

Accompagnement public : démarches administratives - Hauts-de-France

Téléphone : 0800 360 360

Site internet : <https://mdph.somme.fr/lancement-dun-n-vert-dappui-pour-les-personnes-handicapes-et->

Informations particulières

Antenne

Communauté 360 de la Somme

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Documentation

affiche-numéro-vert-v110122.pdf

Zone géographique

Hauts-de-France, Somme - 80

COMMUNAUTE 360 OISE

Accompagnement public : démarches administratives - Hauts-de-France

Téléphone : 0800 360 360

Site internet : <https://unapei60.org/parcours-et-inclusion/communaute-360/>

Informations particulières

Antenne

UNAPEI - communauté 360 de l'Oise

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Zone géographique

Hauts-de-France, Oise - 60

DAPV - DSA 02

Accompagnement public : démarches administratives - Hauts-de-France

Téléphone : voir antennes

Courriel : voir antennes

Informations particulières

Antenne

Nord Aisne

Lauren Griffart : 06 23 11 92 11 lauren.griffart@lespepgrandoise.org

Sud Aisne

Marthe Devarieux : 07 89 06 50 84 marthe.devarieux@apei2vallees.eu

Informations

Le DSA (Dispositif de Soutien à l'Autodétermination) est un service gratuit de proximité destiné aux personnes en situation de handicap. Il les soutient dans la réflexion, la formulation et la formalisation de leur projet de vie. Il s'agit d'un appui personnalisé, centré sur les aspirations de la personne, en tenant compte de besoins et contraintes, dans tous les domaines de la vie : logement, emploi, santé, loisirs, citoyenneté, etc.

Documentation

[faciliteurs-et-placement-avec-contacts-\(12\).pdf](#)

Zone géographique

Hauts-de-France, Aisne - 02

DAPV - DSA 59

Accompagnement public : démarches administratives - Hauts-de-France
Téléphone : voir antennes

Informations particulières

Antenne

Lydie Verquin — 06 22 67 08 13
Flandre maritime

Audrey Becuwe-Lubrez — 06 73 66 52 17
Flandre maritime

Françoise Hus — 06 73 59 49 08
Flandres intérieure et Lys

Pierre Prezdziecki — 06 78 18 55 03
Métropole de Lille

Fatima Berrani — 07 84 51 45 64
Métropole de Lille

Marie Semé — 06 82 31 80 73
Métropole de Lille

Amandine Camus — 06 37 26 84 75
Métropole de Lille

Mélanie Cambier — 06 18 42 39 03
Hainaut Sambre Avesnois

Maureen Dessenne — 06 75 50 87 90
Hainaut Cambrésis Douaisis

Informations

Le DSA (Dispositif de Soutien à l'Autodétermination) est un service gratuit de proximité destiné aux personnes en situation de handicap. Il les soutient dans la réflexion, la formulation et la formalisation de leur projet de vie. Il s'agit d'un appui personnalisé, centré sur les aspirations de la personne, en tenant compte de besoins et contraintes, dans tous les domaines de la vie : logement, emploi, santé, loisirs, citoyenneté, etc.

Documentation

faciliteurs-et-placement-avec-contacts-(12)(2).pdf

Zone géographique

Hauts-de-France, Nord - 59

DAPV - DSA 62

Accompagnement public : démarches administratives - Hauts-de-France

Téléphone : voir antennes

Informations particulières

Antenne

Julien Dissaux — 07 50 75 82 69
Pas-de-Calais littoral / Audomarois Calaisis

Marine Seillier — 06 65 10 68 50
Pas-de-Calais littoral / Montreuillois Boulonnais

Élise Hecquet — 06 28 63 96 75
Pas-de-Calais intérieur

Émilie Molon — 06 87 11 57 77
Pas-de-Calais intérieur

Francine Roy — 07 49 68 56 01
Pas-de-Calais intérieur

Informations

Le DSA (Dispositif de Soutien à l'Autodétermination) est un service gratuit de proximité destiné aux personnes en situation de handicap. Il les soutient dans la réflexion, la formulation et la formalisation de leur projet de vie. Il s'agit d'un appui personnalisé, centré sur les aspirations de la personne, en tenant compte de besoins et contraintes, dans tous les domaines de la vie : logement, emploi, santé, loisirs, citoyenneté, etc.

Documentation

faciliteurs-et-placement-avec-contacts-(12)(3).pdf

Zone géographique

Hauts-de-France, Pas-de-Calais - 62

DAPV - DSA 60

Accompagnement public : démarches administratives - Hauts-de-France

Téléphone : voir antennes

Informations particulières

Antenne

Corinne Gastiger — 06 18 31 72 11
Oise Est

Sophie Baefcop — 06 70 82 78 66
Oise Ouest

Matthieu Lamy — 06 13 16 93 13
Oise Centre

Informations

Le DSA (Dispositif de Soutien à l'Autodétermination) est un service gratuit de proximité destiné aux personnes en situation de handicap. Il les soutient dans la réflexion, la formulation et la formalisation de leur projet de vie. Il s'agit d'un appui personnalisé, centré sur les aspirations de la personne, en tenant compte de besoins et contraintes, dans tous les domaines de la vie : logement, emploi, santé, loisirs, citoyenneté, etc.

Documentation

faciliteurs-et-placement-avec-contacts-(12)(4).pdf

Zone géographique

Hauts-de-France, Oise - 60

DAPV - DSA 80

Accompagnement public : démarches administratives - Hauts-de-France

Téléphone : voir antennes

Informations particulières

Antenne

Laure Martins — 07 48 12 65 57
Somme

Marie Nathasha San Jose — 06 10 28 65 58
Somme

Informations

Le DSA (Dispositif de Soutien à l'Autodétermination) est un service gratuit de proximité destiné aux personnes en situation de handicap. Il les soutient dans la réflexion, la formulation et la formalisation de leur projet de vie. Il s'agit d'un appui personnalisé, centré sur les aspirations de la personne, en tenant compte de besoins et contraintes, dans tous les domaines de la vie : logement, emploi, santé, loisirs, citoyenneté, etc.

Documentation

faciliteurs-et-placement-avec-contacts-(12)(5).pdf

Zone géographique

Hauts-de-France, Somme - 80

MDPH 77

Accompagnement public : démarches administratives - Île-de-France

16, rue de l'Aluminium - 77176 - SAVIGNY-LE-TEMPLE

Téléphone : 01 64 19 11 40

Site internet : <https://www.mdph77.fr/fr>

Informations particulières

Informations

Horaires d'ouverture

Lundi au mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h,

Le jeudi de 9h à 17h,

Le vendredi de 9h à 12h30.

Zone géographique

Ile-de-France, Seine-et-Marne - 77

MDPH 78

Accompagnement public : démarches administratives - Île-de-France

MDPH78 - TSA 60 100 - 78539 - BUC CEDEX

Téléphone : 0 801 801 100 (N° vert)

Courriel : autonomie78@yvelines.fr

Site internet : <https://www.yvelines.fr/fiche/maison-departementale-des-personnes-handicapees-mdph-78/>

Informations particulières

Informations

Pour les horaires d'accueil téléphonique :

du lundi au jeudi : 8h30 à 17h30

Le vendredi : 8h30 -16h30

CONTACT

Adresse postale uniquement (pas d'accueil du public):

Pour tout envoi de mail à la MDPH, merci de nous préciser vos :

Nom, prénom,
Commune de résidence,
Adresse E-mail,
Numéro de téléphone,
Numéro de dossier.

Zone géographique

Ile-de-France, Yvelines - 78

MDPH 75

Accompagnement public : démarches administratives - Île-de-France

69, rue de la Victoire - 75009 - PARIS

Téléphone : 01 53 32 39 39

Courriel : contact@mdph.paris.fr

Site internet : <https://handicap.paris.fr/>

Informations particulières

Informations

L'accueil téléphonique est ouvert de 9 h à 16 h sans interruption du lundi au vendredi

Accueil physique ouvert les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 9 h à 15 h.

La MDPH est fermée les jeudis au public.

Accueil LSF les lundis et mardis de 9 h à 13 h et de 14 h à 15 h.

Accueil du Fonds de Compensation le 3eme mardi de chaque mois de 9h30 à 12h00.

Zone géographique

Ile-de-France, Paris - 75

MDPH 92

Accompagnement public : démarches administratives - Île-de-France

12 Avenue Léonard de Vinci - Esplanade Mona-Lisa - 92400 - COURBEVOIE

Téléphone : 01 41 91 92 50

Site internet : <https://mdphenligne.cnsa.fr/mdph/92>

Informations particulières

Informations

L'accueil téléphonique est assuré aux horaires suivants :

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30

Accueil physique :

- sans rendez-vous de 9 h à 12 h 30 du lundi au vendredi.

- uniquement sur rendez-vous de 14 h à 17 h les lundis, mardis, mercredis et vendredis.

Zone géographique

Ile-de-France, Hauts-de-Seine - 92

MDPH 93

Accompagnement public : démarches administratives - Île-de-France

7/11, rue Erik Satie - 93000 - BOBIGNY

Téléphone : 01 43 93 86 86

Site internet : <https://place-handicap.fr/contact>

Informations particulières

Informations

La MDPH est ouverte du lundi au jeudi : 9h00 - 16h00.

Le vendredi matin : 9h00 - 12h00 (fermé l'après-midi).

Vous pouvez également les contacter du lundi au vendredi : 9h00 à 12h30
- 14h à 16h30

Zone géographique

Ile-de-France, Seine-Saint-Denis - 93

MDPH 94

Accompagnement public : démarches administratives - Île-de-France

7-9, voie Félix Eboué - Immeuble Solidarités - 94046 - CRÉTEIL

Téléphone : 01 43 99 79 00

Courriel : mdph94@valdemarne.fr

Site internet : <https://www.valdemarne.fr/a-votre-service/handicap/maison-departementale-des-personnes-handicapees>

Informations particulières

Informations

La MDPH est ouverte du lundi au vendredi. L'accueil du public se fait tous les jours de 9 h à 12 h30 et de 13 h30 à 16 h30, sauf le mardi après-midi. Se présenter impérativement au moins 30 minutes avant la fermeture.

Zone géographique

Ile-de-France, Val-de-Marne - 94

MDPH 95

Accompagnement public : démarches administratives - Île-de-France

2, avenue du Parc - 95000 - CERGY

Téléphone : 01 34 25 16 50

Courriel : maisonduhandicap@valdoise.fr

Site internet : <https://www.mdph.valdoise.fr/720-ma-mdph.htm>

Informations particulières

Informations

Lundi : de 9h à 12h, et de 13h30 à 17h

Mardi : de 9h à 12h, et de 13h30 à 17h

Mercredi : de 9h à 12h, et de 13h30 à 17h

Jeudi : Uniquement l'après-midi de 13h30 à 17h

Vendredi : de 9h à 12h, et de 13h30 à 17h

Vous pouvez venir à la MDPH sans rendez-vous.

Pour être aidé(e) à remplir votre dossier, vous devez prendre un rendez-vous.

Zone géographique

Ile-de-France, Val-d'Oise - 95

MDPH 91

Accompagnement public : démarches administratives - Île-de-France

93 Rue Henri Rochefort - 91000 - EVRY-COURCOURONNES

Téléphone : 01 60 76 11 00

Courriel : mdphe@cd-essone.fr

Site internet : www.essonne.fr

Informations particulières

Informations

lundi 09:00–13:00, 14:00–16:00

mardi 09:00–13:00, 14:00–16:00

mercredi 09:00–13:00, 14:00–16:00

jeudi 09:00–13:00, 14:00–16:00

vendredi 09:00–13:00, 14:00–16:00

samedi Fermé

dimanche Fermé

Zone géographique

Ile-de-France, Essonne - 91

COMMUNAUTE 360 PARIS

Accompagnement public : démarches administratives - Île-de-France

Téléphone : 0800 360 360

Courriel : c360paris@ose-france.org

Site internet : <https://handicap.paris.fr/la-communaute-360/>

Informations particulières

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

contact du lundi au vendredi, hors jours fériés, de 9h à 13h et de 14h à 18h. En dehors des horaires d'ouverture, ou si indisponibilité de l'agent, possibilité de laisser un message vocal pour être rappelé sous 72h.

Documentation

affiche-c360-format-a4.pdf

Zone géographique

Ile-de-France, Paris - 75

COMMUNAUTE 360 YVELYNES

Accompagnement public : démarches administratives - Île-de-France

Téléphone : 0800 360 360

Courriel : communaute360@mda.yvelines.fr

Informations particulières

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Accueil téléphonique

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi : 9h-17h

Vendredi : 9h-16h30

Zone géographique

Ile-de-France, Yvelines - 78

COMMUNAUTE 360 SEINE ET MARNE

Accompagnement public : démarches administratives - Île-de-France

Téléphone : 0800 360 360

Site internet : <https://www.hand-aura.org/communaute-360/>

Informations particulières

Antenne

Hand Aura 77

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Documentation

c360-psh-2024.png

Zone géographique

Ile-de-France, Seine-et-Marne - 77

COMMUNAUTE 360 ESSONNE

Accompagnement public : démarches administratives - Île-de-France

11 Rue du Bois Sauvage - 91000 - EVRY-COURCOURONNES

Téléphone : 0800 360 360

Courriel : pilote.dih91@ladapt.net

Site internet : <https://dora.inclusion.beta.gouv.fr/services/ladapt-pole-parcours-communaute-360>

Informations particulières

Antenne

L'ADAPT, pôle parcours complexes

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Documentation

[ladapt_essonne_plaquette_c360_public_finale.pdf](#)

Zone géographique

Ile-de-France, Essonne - 91

COMMUNAUTE 360 HAUTS DE SEINE

Accompagnement public : démarches administratives - Île-de-France

Téléphone : 0800 360 360

Courriel : C360HDS@amisdelatelier.org

Site internet : <https://www.iledefrance.ars.sante.fr/parcours-handicap-les-communautés-360-en-ile-de-france>

Informations particulières

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Zone géographique

Ile-de-France, Hauts-de-Seine - 92

COMMUNAUTE 360 SEINE SAINT DENIS

Accompagnement public : démarches administratives - Île-de-France

VILLEPINTE

Téléphone : 0800 360 360

Courriel : communaute360-93@vivre-devenir.fr

Site internet : <https://www.vivre-devenir.fr/etablissements/communaute-360/>

Informations particulières

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Ouverture de 9 h 00 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h 00.

Zone géographique

Ile-de-France, Seine-Saint-Denis - 93

COMMUNAUTE 360 VAL DE MARNE

Accompagnement public : démarches administratives - Île-de-France

CHENNEVIERES-SUR-MARNE

Téléphone : 0800 360 360

Courriel : c360vdm@amisdelatelier.org

Informations particulières

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Numéro vert ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 17h

Zone géographique

Ile-de-France, Val-de-Marne - 94

COMMUNAUTE 360 VAL D'OISE

Accompagnement public : démarches administratives - Île-de-France

CERGY PONTOISE

Téléphone : 0800 360 360

Courriel : communaute360@valdoise.fr

Site internet : <https://www.mdph.valdoise.fr/3444-communaute-360.htm>

Informations particulières

Antenne

MDPH du Val d'Oise (Bâtiment H)
2, av. du Parc
95032 Cergy-Pontoise

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Zone géographique

Ile-de-France, Val-d'Oise - 95

DAPV - 93

Accompagnement public : démarches administratives - Île-de-France

Téléphone : 0800 360 360

Site internet : <https://handicap.paris.fr/la-communaute-360/>

Informations particulières

Antenne

Référents locaux

Faciliteur1@dapv93nord.fr 06 07 33 76 42

Faciliteur2@dapv93nord.fr 06 07 17 84 31

Faciliteur1@dapv93sud.fr 07 86 49 83 09

Faciliteur2@dapv93sud.fr 06 49 52 16 00

Faciliteur3@dapv93sud.fr 06 49 58 46 25

Faciliteur4@dapv93sud.fr 07 86 49 83 09

Informations

Les personnes en situation de handicap ont, comme chaque citoyen, des projets et des aspirations pour leur propre vie : exercer un métier plutôt qu'un autre, habiter en autonomie à tel ou tel endroit, exercer une activité sportive ou culturelle, vivre en couple... toutes ces dimensions naturelles de la vie peuvent être rendues difficiles d'accès, ou empêchées, en raison des conséquences liées à un handicap.

Des aides peuvent donc intervenir pour compenser le handicap, rendre accessibles les environnements, faciliter la réalisation des projets. Pour construire sa vie, il faut formuler ses choix, exprimer ses propres besoins et pouvoir organiser la réponse aux envies.

Le dispositif d'assistance au projet de vie mené par les « facilitateurs de choix de vie » vise à aider la personne en situation de handicap et/ou ses aidants, à développer la capacité à faire des choix qui correspondent à ses propres aspirations en connaissance de ses contraintes particulières, et mettre en œuvre les stratégies pour les accomplir.

Le « facilitateur » va proposer aux personnes un soutien en les aidant à réfléchir sur leurs envies, leurs besoins, leurs difficultés et à élaborer leur projet de vie. Il recherche avec la personne les ressources existantes sur le territoire, dans le droit commun ou spécialisé, pouvant aider à la réalisation du projet.

Documentation

flyer-nouvelle-version.pdf

Zone géographique

Ile-de-France, Seine-Saint-Denis - 93

DAPV - 95

Accompagnement public : démarches administratives - Île-de-France

Téléphone : 0800 360 360

Courriel : secretariat@dapv95.fr

Informations particulières

Antenne

DAPV 95

Informations

Le DAPV est un service de proximité inclusif dont le but est de faire équipe avec la personne et ses proches aidants, dans une relation de confiance. Aider, appuyer, encourager et accompagner dans leur projet de vie toute personne concernée par le handicap et ses proches aidants. Ce service est gratuit et ne nécessite pas d'avoir un dossier ouvert à la MDPH, ni notification d'orientation.

Documentation

1743597250430-(1).pdf

Zone géographique

Ile-de-France, Val-d'Oise - 95

DAPV - 75

Accompagnement public : démarches administratives - Île-de-France

75000 - PARIS

Téléphone : 0800 360 360

Courriel : contact@dapv75.fr

Informations particulières

Informations

Le Dispositif d'Assistance au Projet de Vie (DAPV) vise à renforcer l'autodétermination des personnes en situation de handicap et leurs aidants en les soutenant dans la réflexion, la formulation et la formalisation de leurs projets de vie.

C'est un service de proximité gratuit, accessible à tous âges et adapté à tous types de handicaps, reconnus ou non par la MDPH.

À travers une posture neutre et indépendante de toute structure médico-sociale, l'équipe de facilitateurs a pour mission de créer un espace de dialogue libre, sécurisant et adapté aux préférences de chacun, afin de :

Clarifier sa réflexion personnelle.

Mettre de l'ordre dans ses envies, besoins, rêves et priorités

Mieux connaître ses droits, les services disponibles et acteurs de terrain.

Avancer à son rythme sur des projets de vie de tous types : travail, logement, accès aux droits, loisirs, et autres problématiques identifiées.

Comment entrer dans le dispositif ?

Tout commence par un numéro vert unique : 0800 360 360 (appel gratuit).

Le premier contact est assuré par une conseillère en parcours de la Communauté 360 de Paris, qui travaille en coopération avec le DAPV 75.

Ce service est disponible du lundi au vendredi, hors jours fériés, de 9h à 13h et de 14h à 18h.

(En dehors de ces horaires, il est possible de laisser un message vocal et d'être rappelé sous 72h).

Documentation

livret_dapv_idf_pdf_accessible-(1)(6).pdf

Zone géographique

Ile-de-France, Paris - 75

DAPV - 77

Accompagnement public : démarches administratives - Île-de-France

Téléphone : 0800 360 360

Site internet : <https://www.hand-aura.org/>

Informations particulières

Antenne

Contacteur la Communauté 360

Informations

Le DAPV est là pour les personnes en situation de handicap.

Vous pouvez contacter le DAPV si :

Vous êtes en situation de handicap avec ou sans document officiel.

Vous êtes un proche, un ami d'une personne en situation de handicap.

C'est la communauté 360 qui vous répond.

Elle vous met en lien avec le DAPV près de chez vous.

Documentation

livret_dapv_idf_pdf_accessible-(1).pdf

Zone géographique

Ile-de-France, Seine-et-Marne - 77

DAPV - 78

Accompagnement public : démarches administratives - Île-de-France
Téléphone : 0800 360 360

Informations particulières

Antenne

Contacteur la Communauté 360

Informations

Le DAPV est là pour les personnes en situation de handicap.

Vous pouvez contacter le DAPV si :

Vous êtes en situation de handicap avec ou sans document officiel.

Vous êtes un proche, un ami d'une personne en situation de handicap.

C'est la communauté 360 qui vous répond.

Elle vous met en lien avec le DAPV près de chez vous.

Documentation

livret_dapv_idf_pdf_accessible-(1)(2).pdf

Zone géographique

Ile-de-France, Yvelines - 78

DAPV - 91

Accompagnement public : démarches administratives - Île-de-France

Téléphone : 0800 360 360

Informations particulières

Antenne

Contacteur la Communauté 360

Informations

Le DAPV est là pour les personnes en situation de handicap.

Vous pouvez contacter le DAPV si :

Vous êtes en situation de handicap avec ou sans document officiel.

Vous êtes un proche, un ami d'une personne en situation de handicap.

C'est la communauté 360 qui vous répond.

Elle vous met en lien avec le DAPV près de chez vous.

Documentation

livret_dapv_idf_pdf_accessible-(1)(3).pdf

Zone géographique

Ile-de-France, Essonne - 91

DAPV - 92

Accompagnement public : démarches administratives - Île-de-France
Téléphone : 0800 360 360

Informations particulières

Antenne

Contacteur la Communauté 360

Informations

Le DAPV est là pour les personnes en situation de handicap.

Vous pouvez contacter le DAPV si :

Vous êtes en situation de handicap avec ou sans document officiel.

Vous êtes un proche, un ami d'une personne en situation de handicap.

C'est la communauté 360 qui vous répond.

Elle vous met en lien avec le DAPV près de chez vous.

Documentation

livret_dapv_idf_pdf_accessible-(1)(4).pdf

Zone géographique

Ile-de-France, Hauts-de-Seine - 92

DAPV - 94

Accompagnement public : démarches administratives - Île-de-France
Téléphone : 0800 360 360

Informations particulières

Antenne	Contacter la Communauté 360
Informations	<p>Le DAPV est là pour les personnes en situation de handicap.</p> <p>Vous pouvez contacter le DAPV si :</p> <p>Vous êtes en situation de handicap avec ou sans document officiel.</p> <p>Vous êtes un proche, un ami d'une personne en situation de handicap.</p> <p>C'est la communauté 360 qui vous répond.</p> <p>Elle vous met en lien avec le DAPV près de chez vous.</p>
Documentation	livret_dapv_idf_pdf_accessible-(1)(5).pdf
Zone géographique	Ile-de-France, Val-de-Marne - 94

MDPH Seine Maritime

Accompagnement public : démarches administratives - Normandie

13 rue Poret de Blosseville - 76100 - ROUEN

Téléphone : 02 32 18 86 87

Courriel : mdph@seinemaritime.fr

Site internet : <https://www.seinemaritime.fr/nos-actions/action-sociale/handicap/maison-departementale-des-personnes->

Informations particulières

Antenne

Rouen

Horaires de la MDPH de Rouen : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00

Accueil sur rendez-vous

Adresse : 13 rue Poret de Blosseville, 76100 Rouen

Mail pour un rendez-vous : rdv-mdphrouen@seinemaritime.fr

Le Havre

Accueil sur rendez-vous (fermé le mercredi toute la journée)

Adresse : Pôle Social Départemental du Havre (PSDH)

34, rue Bonnavet (à côté du pôle Simone Veil) – 76600 Le Havre

Mail pour un rendez-vous : rdv-mdphlehavre@seinemaritime.fr

Dieppe

Accueil sur rendez-vous

Adresse : UTAS – 1 avenue Pasteur, 76200 Dieppe

Mail pour un rendez-vous : rdv-mdphdieppe@seinemaritime.fr

Fécamp

Accueil sur rendez-vous

Ouverture tous les après-midis excepté le mercredi

Adresse : CMS – 5 rue Henri Dunant, 76400 Fécamp

Mail pour un rendez-vous : rdv-mdphfecamp@seinemaritime.fr

Neufchâtel-en-Bray

Accueil sur rendez-vous

Ouverture les lundi et vendredi toute la journée

Adresse : CMS – 6 rue Jean Jaurès, 76270 Neufchâtel-en-Bray

Mail pour un rendez-vous : rdv-mdphneufchatel@seinemaritime.fr

Yvetot

Accueil sur rendez-vous

Ouverture les lundi, mardi et jeudi toute la journée
Adresse : CMS – 31 rue du Docteur Zamenhof, 76190 Yvetot
Mail pour un rendez-vous : rdv-mdphyvetot@seinemaritime.fr

Informations

accueille, informe, conseille, oriente la personne en situation de handicap ou son représentant légal.
informe sur les droits et obligations, les aides possibles, le suivi de la demande...
si besoin, aide la personne à exprimer ses attentes, au vu de son handicap, et à constituer son dossier de demande (formulaire et justificatifs à joindre)
vérifie l'éligibilité de la demande (relève-t-elle du handicap ?)
étudie la demande, selon la réglementation en vigueur
évalue la situation de handicap et son retentissement dans la vie quotidienne
(les conséquences du handicap), et peut proposer une solution de compensation adaptée.
présente la demande à la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées) pour décision (accord ou refus).
suit les décisions prises par la CDAPH pour les orientations en établissement ou service médico-social.

Zone géographique

Normandie, Seine-Maritime - 76

MDPH de la Manche

Accompagnement public : démarches administratives - Normandie

586 rue de l'Exode - 50000 - SAINT-LÔ

Téléphone : 02 33 05 55 50

Courriel : mda@manche.fr

Site internet : <https://www.manche.fr/handicap/maison-departementale-autonomie.aspx>

Informations particulières

Antenne

Centre Medico-social

Cherbourg. Centre médico-social Avenue de Normandie 50130
Cherbourg-en-Cotentin

Centre médico-social
Place Jean Moulin
50651 Cherbourg-en-Cotentin

Valognes Centre médico-social 27 bis rue du grand moulin 50700
Valognes

Carentan Maison de l'Action Sociale et de l'Emploi du Pays des Marais
28 rue de la 101e Airborne 50500 Carentan

Saint-lô Centre médico-social Rue de la Libération 50008 Saint-Lô cedex

Granville Centre médico-social 15 avenue de la gare 50404 Granville
cedex

Saint-Hilaire-Du-Harcouët Maison des services publics et sociaux 65 place
Delaporte
50600 Saint-Hilaire-du-Harcouët
Centre médico-social 2 bis rue Rémy de Gourmont CS 10707 50207
Coutances cedex

Centre médico-social 15 avenue de la gare 50404 Granville cedex

Avranches

Centre médico-social Place du marché 50305 Avranches cedex

Informations

Pour plus de proximité, l'accueil "guichet" des personnes en situation de handicap se fera désormais exclusivement dans les Centres médico-sociaux, du nord au sud, au plus près du lieu de vie des personnes.

L'accueil téléphonique, le suivi de la demande, la mise en oeuvre des droits sont toujours assurés, sans changement, par les services de la Maison Départementale de l'Autonomie.

Zone géographique

Normandie, Manche - 50



MDPH du Calvados

Accompagnement public : démarches administratives - Normandie

17, avenue Pierre-Mendès-France - 14000 - CAEN

Téléphone : 0800 100 522

Courriel : mdph@calvados.fr

Site internet : <https://www.calvados.fr/mdph>

Informations particulières

Antenne

LISIEUX :

lundi, jeudi, vendredi
127 bis rue Roger Aini
14100 Lisieux
02 14 47 54 27
mdph.pas@calvados.fr

BAYEUX :

lundi, mercredi, jeudi, vendredi
1 rue de Verdun
14400 Bayeux
02 14 47 53 34
mdph.bessin@calvados.fr

PONT-L'EVEQUE :

lundi, mercredi, jeudi, vendredi
14, rue de la Chaussée Nival
14130 Pont-l'Évêque
02 14 47 54 95
mdph.pan@calvados.fr

FALAISE :

lundi, mercredi, jeudi, vendredi
4 rue de la Résistance
14700 Falaise
02 14 47 52 36
mdph.falaise-nord@calvados.fr

VIRE :

lundi, mercredi, jeudi, vendredi
66 rue Alfred Le Nouvel
14500 Vire

02 14 47 52 86
mdph.bocage@calvados.fr

DOUVRES LA DELIVRANDE
lundi, mercredi, jeudi, vendredi
4 rue de l'Église
14440 Douvres-la-Délivrande
02 14 47 55 32
mdph.terre-mer@calvados.fr

Informations

Accueil du public et accueil téléphonique :
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 15

Accueil Antennes MDPH : fermeture au public tous les mardis
Accueil téléphonique : tous les matins de 10 h 30 à 12 h (public et professionnels)
Accueil physique l'après-midi de 13 h 30 à 16 h 15 selon les jours d'ouverture.

La MDPH (site de Caen) est équipée de l'outil ACCEO, solution d'accessibilité pour les personnes sourdes ou malentendantes, sourdes, aveugles, aphasiques et entendantes non-francophones.

Zone géographique

Normandie, Calvados - 14

MDPH Orne

Accompagnement public : démarches administratives - Normandie

13 rue Marchand Saillant - CS50020 - 61000 - ALENCON

Téléphone : 02 33 15 00 31

Site internet : <https://www.orne.fr/services/personnes-en-situation-de-handicap/la-maison-departementale-des-personne>

Informations particulières

Zone géographique

Normandie, Orne - 61

MDPH Eure

Accompagnement public : démarches administratives - Normandie

11 rue Jean-de-la-Bruyère - CS 23246 27032 Évreux Cedex - 27032 - EVREUX

Téléphone : 02 32 31 96 13

Fax : 02 32 60 45 40

Courriel : mdph-eure@eure.fr

Site internet : <https://eureennormandie.fr/nos-aides-et-services/particuliers/personnes-en-situation-de-handicap-aidants/>

Informations particulières

Informations

9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 (accueil physique) –
8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (accueil téléphonique)

Zone géographique

Normandie, Eure - 27

COMMUNAUTE 360 CALVADOS

Accompagnement public : démarches administratives - Normandie

Téléphone : 0800 360 360

Courriel : calvados360@rsva.fr

Site internet : <https://rsva.fr/s-informer-sur-les-differentes-situations-de-handicap/communaute-360/ca>

Informations particulières

Antenne

Qu'est-ce que la Communauté 360 du Calvados ?

La communauté 360 : une équipe dédiée, des membres cœurs, des partenaires, un numéro vert gratuit : 0800 360 360

À qui est-ce destiné ?

Vous êtes une personne en situation de handicap, sa famille ou son proche aidant et vous avez besoin d'une information ou d'un appui pour trouver une solution adaptée à votre situation ?

La Communauté 360 vous soutient dans tous les aspects de votre vie quotidienne, tels que le logement, les loisirs et la culture, la scolarité et la formation, l'emploi, les mobilités, l'accès aux droits et à la santé.

Informations

Besoin de soutien, de conseils ou de rechercher de solutions adaptées ?

La Communauté 360 du Calvados écoute, oriente, conseille :

En appelant le 0800 360 360 et en indiquant le numéro de son département, un conseiller en parcours assurera une première écoute et analyse de la demande.

Il peut conseiller, et orienter la personne vers les acteurs compétents et faciliter son parcours.

La Communauté 360 du Calvados recherche avec la personne des solutions adaptées en lien avec les acteurs du territoire :

En co-construisant des solutions avec les personnes et leurs proches aidants, la communauté s'appuie autant que possible sur les capacités d'autonomie et d'autodétermination des personnes qui la sollicite. Pour ce faire les conseillers en parcours peuvent aller à la rencontre des personnes en proximité de leur lieu de vie, mobiliser les partenaires,

apporter un regard croisé et proposer un appui dans la coordination du parcours.

La Communauté 360 du Calvados veille sur les ruptures de parcours;

En cas de ruptures avérées ou d'absence de solution, les membres de la Communauté 360 et ses partenaires se réunissent pour essayer de co-construire une réponse concrète et adaptée au parcours de vie et aux besoins de la personne.

Une collaboration à 360°, une méthode collaborative

La Communauté 360 repose sur la mise en réseau de l'ensemble des acteurs du département du Calvados, qu'ils soient spécialisés ou de droit commun.

Ainsi, cette coopération facilite l'accès aux ressources du territoire, mobilise des réponses impliquant plusieurs partenaires et crée de nouvelles initiatives pour répondre à des besoins spécifiques.

Zone géographique

Normandie, Calvados - 14

COMMUNAUTE 360 EURE

Accompagnement public : démarches administratives - Normandie

Téléphone : 0800 360 360

Informations particulières

Antenne

Communauté 360 de l'Eure

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Zone géographique

Normandie, Eure - 27

COMMUNAUTE 360 MANCHE

Accompagnement public : démarches administratives - Normandie

Téléphone : 0800 360 360

Courriel : manche360@rsva.fr

Informations particulières

Antenne

Communauté 360 de la Manche

Du lundi au vendredi, de 9h à 17h.

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Documentation

flyer-usagers---c360-manche.pdf

Zone géographique

Normandie, Manche - 50

COMMUNAUTE 360 HAVRE

Accompagnement public : démarches administratives - Normandie

49 rue St Just - BP 9049 - 76072 - LE HAVRE

Téléphone : 0800 360 360

Courriel : communaute360lh@epahk.fr

Informations particulières

Antenne

Communauté 360 du Havre

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Documentation

[c360_trifold_10x21_v6.pdf](#)

Zone géographique

Normandie, Seine-Maritime - 76

COMMUNAUTE 360 ORNE

Accompagnement public : démarches administratives - Normandie

Téléphone : 0800 360 360

Courriel : accueil@c360-orne.fr

Site internet : <https://www.c360-orne.fr/>

Informations particulières

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Comment la C360 va-t-elle vous aider ?

Un opérateur téléphonique de l'Orne vous répond. Vous pouvez lui expliquer votre demande.

S'il s'agit d'un renseignement, il pourra vous guider.

Si votre demande est plus complexe, il pourra vous proposer une rencontre avec un conseiller à proximité de chez vous, pour faire le point.

Ensuite, le conseiller pourra vous proposer une prise en charge mobilisant son réseau de partenaires. La C360 est le point d'entrée du réseau d'acteurs mobilisés autour du handicap dans l'Orne

Documentation

1.-depliantc360-61-grandpublic_v5_sans_fond_perdus_.pdf

Zone géographique

Normandie, Orne - 61

DAPV - DSA 14

Accompagnement public : démarches administratives - Normandie

Téléphone : 06 32 86 75 79

Courriel : levasseur.betty@ladapt.net

Site internet : <https://www.ladapt.net/region-normandie>

Informations particulières

Antenne

Calvados

Betty LEVAVASSEUR

Informations

Le Dispositif de Soutien à l'Autodétermination est innovant !

Il se place aux côtés des personnes en situation de handicap et de leurs proches pour les soutenir dans l'élaboration de leur projet de vie et la construction de leur parcours.

Pour cela, le dispositif met à disposition des facilitateurs de choix de vie.

Documentation

[flyer_dsa_francais_facile_calvados.pdf](#)

Zone géographique

Normandie, Calvados - 14

DAPV - DSA 76

Accompagnement public : démarches administratives - Normandie

Téléphone : 06 12 09 03 79

Courriel : normandie.dsa@ladapt.net

Site internet : <https://www.ladapt.net/region-normandie>

Informations particulières

Antenne

DSA territoire Havrais

Seine-Maritime Ouest

Facilitatrice : Camille LEMOINE

06 12 32 55 60

camille.lemoine@liguehavraise.com

Seine-Maritime Est

Facilitatrice : Christine PAPEIL

06 34 18 87 37

papeil.christine@ladapt.net

Seine-Maritime Est

Facilitatrice : Hawa SOUMARE

06 25 05 28 27

soumare.hawa@ladapt.net

Informations

Le Dispositif de Soutien à l'Autodétermination est innovant !

Il se place aux côtés des personnes en situation de handicap et de leurs proches pour les soutenir dans l'élaboration de leur projet de vie et la construction de leur parcours.

Pour cela, le dispositif met à disposition des facilitateurs de choix de vie.

Documentation

[dapv-76_3-antennes.pdf](#)

Zone géographique

Normandie, Seine-Maritime - 76

DAPV - DSA 27

Accompagnement public : démarches administratives - Normandie

Téléphone : 06 12 09 03 79

Courriel : normandie.dsa@ladapt.net

Site internet : <https://www.ladapt.net/region-normandie>

Informations particulières

Antenne

DSA 27

Eure Ouest

Facilitatrice : Cindy BAZIRET

06 25 05 27 56

baziret.cindy@ladapt.net

Eure Sud

Facilitatrice : Dominique NORBLIN

07 86 05 57 84

norblin.dominique@ladapt.net

Eure Est

Facilitatrice : Eléonore JOUVEAU

jouveau.eleonore@ladapt.net

06 25 05 03 92

Informations

Le Dispositif de Soutien à l'Autodétermination est innovant !

Il se place aux côtés des personnes en situation de handicap et de leurs proches pour les soutenir dans l'élaboration de leur projet de vie et la construction de leur parcours.

Pour cela, le dispositif met à disposition des facilitateurs de choix de vie.

Documentation

[dapv-27_3-antennes.pdf](#)

Zone géographique

Normandie, Eure - 27

DAPV - DSA 50

Accompagnement public : démarches administratives - Normandie

Téléphone : 06 25 05 47 36

Courriel : cornu.melina@ladapt.net

Site internet : <https://www.ladapt.net/region-normandie>

Informations particulières

Antenne

DSA 50

Facilitatrice : Mélina CORNU

Informations

Le Dispositif de Soutien à l'Autodétermination est innovant !

Il se place aux côtés des personnes en situation de handicap et de leurs proches pour les soutenir dans l'élaboration de leur projet de vie et la construction de leur parcours.

Pour cela, le dispositif met à disposition des facilitateurs de choix de vie.

Documentation

dapv-50.png

Zone géographique

Normandie, Manche - 50

DAPV - DSA 61

Accompagnement public : démarches administratives - Normandie

Téléphone : 06 20 88 69 37

Courriel : k.deshayes@normandie.generations.fr

Site internet : <https://www.ladapt.net/region-normandie>

Informations particulières

Antenne	DSA 61 Facilitatrice : Kelly DESHAYES
Informations	Le Dispositif de Soutien à l'Autodétermination est innovant ! Il se place aux côtés des personnes en situation de handicap et de leurs proches pour les soutenir dans l'élaboration de leur projet de vie et la construction de leur parcours. Pour cela, le dispositif met à disposition des facilitateurs de choix de vie.
Documentation	dapv61.png
Zone géographique	Normandie, Orne - 61

MDPH Deux Sèvres

Accompagnement public : démarches administratives - Nouvelle-Aquitaine

68 Rue Alsace Lorraine - 79000 - Niort

Téléphone : 05 49 04 41 30

Courriel : mdph@deux-sevres.fr

Site internet : <https://www.deux-sevres.fr/nos-missions/les-personnes-handicapees/la-maison-departementale-des-pers>

Informations particulières

Informations

Horaires d'ouverture

8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h

Fermé au public le premier et le troisième vendredi du mois, accueil téléphonique assuré l'après-midi.

Zone géographique

Nouvelle Aquitaine, Deux-Sèvres - 79

MDPH Haute Vienne

Accompagnement public : démarches administratives - Nouvelle-Aquitaine

8 Place des Carmes - BP 73129 CEDEX 1 - 87031 - LIMOGES

Téléphone : 05 55 14 14 50

Fax : 05 55 14 15 25

Courriel : contact.mdp@haute-vienne.fr

Site internet : <https://www.haute-vienne.fr/nos-actions/personnes-en-situation-de-handicap/la-mdph>

Informations particulières

Informations

Horaires :

Le lundi : 13h-16h30

Du mardi au jeudi : 8h30-12h et 13h-16h30

Le vendredi : 8h30-12h et 13h-16h

Zone géographique

Nouvelle Aquitaine, Haute-Vienne - 87

MDPH Charente Maritime

Accompagnement public : démarches administratives - Nouvelle-Aquitaine

61 rue de Jéricho - CS 50145 - 17005 - LA ROHELLE Cedex 1

Téléphone : 0800 15 22 15

Site internet : <https://la.charente-maritime.fr/index.php/personnes-handicapees/maison-departementale-des-personnes->

Informations particulières

Informations

Numéro de téléphone gratuit.

Horaires: lundi, mercredi et jeudi : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

mardi : de 13h30 à 17h00.

vendredi : 13h30 à 16h30.

Zone géographique

Nouvelle Aquitaine, Charente-Maritime - 17

MDPH de Corrèze

Accompagnement public : démarches administratives - Nouvelle-Aquitaine

2 rue du Dr Ramon - 19000 - TULLE

Téléphone : 05 19 07 85 00

Courriel : autonomie@cg19.fr

Informations particulières

Zone géographique

Nouvelle Aquitaine, Corrèze - 19

MDPH de la Creuse

Accompagnement public : démarches administratives - Nouvelle-Aquitaine

2 bis avenue de la République - 23000 - GUERET

Téléphone : 05 44 30 28 28

Site internet : <https://mdphenligne.cnsa.fr/mdph/23>

Informations particulières

Informations

Ouvert de 8h45 à 12h45 et de 13h30 à 16h30.

Zone géographique

Nouvelle Aquitaine, Creuse - 23

MDPH Pyrénées-Atlantiques

Accompagnement public : démarches administratives - Nouvelle-Aquitaine

Rue Pierre Bonnard - Cité administrative - 64000 - PAU

Téléphone : 05 59 27 50 50

Fax : 05 59 27 50 51

Courriel : mdph.pau@mdph64.com

Site internet : <http://www.mdp64.fr>

Informations particulières

Antenne

MDA
2 avenue Belle-Marion
64 600 ANGLET

Informations

Horaires d'ouverture :

du lundi au Jeudi
sans interruption de 9h à 17h

Vendredi de 9h à 16 h

Zone géographique

Nouvelle Aquitaine, Pyrénées-Atlantiques - 64

MDPH Charente

Accompagnement public : démarches administratives - Nouvelle-Aquitaine

15 boulevard Jean Moulin - 16000 - ANGOULEME

Téléphone : 0 800 00 16 00 (n° vert)

Courriel : <http://www.mdp16.fr/contact.php>

Site internet : <https://www.mdp16.fr/>

Informations particulières

Informations

Horaires d'ouverture de la MDPH :

Du Lundi au Vendredi

Matin : 9h00 à 12h00

Après midi : 13h30 à 17h00

Zone géographique

Nouvelle Aquitaine, Charente - 16

MDPH Vienne

Accompagnement public : démarches administratives - Nouvelle-Aquitaine

39 rue de Beaulieu - 86000 - POITIERS

Téléphone : 05 49 45 97 77

Courriel : mdph86@departement86.fr

Site internet : <http://www.mdph86.fr>

Informations particulières

Antenne

Mairie de Châtelleraut -
Pôle Handicap
78 boulevard Blossac
86100 Châtelleraut

05 49 20 21 43 (service municipal réservé aux habitants de la commune et de son agglomération)

pole.handicap@ville-chatelleraut.fr

Informations

du lundi au jeudi, 8h30 - 12h30 et 13h30 - 16h45

le vendredi, 8h30 - 12h30 et 13h30 - 16h30

Tél. : 05 49 45 97 77

8h30 - 17h15 du lundi au jeudi

8h30 - 16h30 le vendredi

Zone géographique

Nouvelle Aquitaine, Vienne - 86

MDPH Dordogne

Accompagnement public : démarches administratives - Nouvelle-Aquitaine

Rue du 26ème Régiment d'Infanteriegeaud - Cité administrative Bâtiment E - 24016 - PERIGUEUX CEDEX

Téléphone : 05 53 02 03 55

Courriel : <http://mdph.dordogne.fr/9-contactez-nous.html>

Site internet : <http://mdph.dordogne.fr/>

Informations particulières

Antenne 24016 PERIGUEUX CEDEX

Informations Accueil téléphonique

Uniquement le matin

Tél. : 05 53 02 03 55

N° vert : 0800 800 824

Zone géographique Nouvelle Aquitaine, Dordogne - 24

MDPH Gironde

Accompagnement public : démarches administratives - Nouvelle-Aquitaine

Esplanade Charles De Gaulle - CS 51914 - 33074 - BORDEAUX CEDEX

Téléphone : 05 56 99 66 99

Site internet : <http://www.mdph33.fr/>

Informations particulières

Antenne

CLIC BORDEAUX

4 rue Claude Bonnier 33 077 BORDEAUX

MAISON DU DÉPARTEMENT SOLIDARITÉ BASSIN

1 rue Transversale 33 138 LANTON

MAISON DU DÉPARTEMENT SOLIDARITÉ GRAVES

226 cours Gambetta 33 400 TALENCE

MAISON DU DÉPARTEMENT SOLIDARITÉ HAUTE GIRONDE

49 rue Henri Groues 33 240 ST ANDRE DE CUBZAC

MAISON DU DÉPARTEMENT SOLIDARITÉ LIBOURNE

14 rue Jules Védrières 33500 LIBOURNE

MAISON DU DÉPARTEMENT SOLIDARITÉ MÉDOC

1 B rue André Audubert 33 480 CASTELNAU DE MEDOC

MAISON DU DÉPARTEMENT SOLIDARITÉ ET CLIC DE LA PORTE DU
MÉDOC

419 avenue de Verdun 33 700 MERIGNAC

MAISON DU DÉPARTEMENT SOLIDARITÉ ET CLIC SUD GIRONDE

Place St Michel 33 192 LA REOLE CEDEX

MAISON DU DÉPARTEMENT SOLIDARITÉ ET CLIC DES HAUTS DE

GARONNE
7 avenue de la Libération 33310 LORMONT

Informations

Du lundi au jeudi de 9 h à 17h 15

Vendredi: de 9 h à 16h30

Zone géographique

Nouvelle Aquitaine, Gironde - 33

MDPH Landes

Accompagnement public : démarches administratives - Nouvelle-Aquitaine

836 Avenue Eloi Ducom - 40025 - MONT DE MARSAN

Téléphone : 05 58 51 53 73

Fax : 05 58 46 12 54

Courriel : mlph@cg40.fr

Site internet : <http://www.handicaplandes.fr/>

Informations particulières

Antenne

Antenne de St Paul lès Dax (uniquement le lundi)

Adresse: 242, boulevard Saint Vincent de Paul 40 990 SAINT PAUL LES DAX

Téléphone: 05-58-91-53-54

Antenne de Pissos (sur rendez-vous)

Adresse : Marie de Pissos 51 Route Daugnague - 40410 PISSOS

Téléphone: 06-38-63-66-25

Antenne de Parentis en Born (sur rendez-vous)

Adresse : Centre administratif Place du 14 Juillet, 40160 Parentis en Born

Téléphone: 06-38-63-66-25

Antenne de Cauneille (sur rendez-vous le mercredi après midi)

Château de Cauneille 400 Route Peyrehorade, 40300 Cauneille

Téléphone: 05-58-73-77-71

Antenne de Tarnos (uniquement le vendredi)

Adresse : Mecs Castillon - 1 Avenue Joseph Ponsolle, 40220 Tarnos

Téléphone: 05-58-73-77-71

CLIC de Morcenx

Adresse : 41, rue Roger Salengro 40 110 MORCENX

Téléphone: 05-58-04-16-61

CLIC de Mugron

Adresse : 10, avenue de la gare 40 250 MUGRON

Téléphone: 05-58-97-74-63

CLIC de Saint Vincent de Tyrosse

Adresse : Centre Médico-social, 4 allées des magnolias 40 230 ST
VINCENT DE TYROSSE

Téléphone: 05-58-77-49-36

Informations

La Maison Landaise des Personnes Handicapées vous accueille:

- du lundi au jeudi: de 8h30 à 17h30

- le vendredi: de 8h30 à 16h30

Zone géographique

Nouvelle Aquitaine, Landes - 40

COMMUNAUTE 360 CORREZE

Accompagnement public : démarches administratives - Nouvelle-Aquitaine

Téléphone : 0800 360 360

Informations particulières

Antenne

Communauté 360 Corrèze

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Zone géographique

Nouvelle Aquitaine, Corrèze - 19

COMMUNAUTE 360 CREUSE

Accompagnement public : démarches administratives - Nouvelle-Aquitaine

Direction Territoriale Nouvelle Aquitaine ALEFPA - Zone de la Petite Prade - 23300 - LA SOUTERRAINE

Téléphone : 0800 360 360

Courriel : c360-creuse@alefpa.fr

Informations particulières

Antenne

La communauté 360 Creuse déploie :

-Pôle Ressources Inclusion Enfance Jeunesse 23 (priej23@alefpa.fr)

-Dispositif de répit Bouffée d'R (bouffedr@alefpa.fr)

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Documentation

de_pliant_mdph_360.pdf

Zone géographique

Nouvelle Aquitaine, Creuse - 23

COMMUNAUTE 360 DORDOGNE

Accompagnement public : démarches administratives - Nouvelle-Aquitaine

Téléphone : 0800 360 360

Informations particulières

Antenne

Communauté 360 de la Dordogne

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Zone géographique

Nouvelle Aquitaine, Dordogne - 24

COMMUNAUTE 360 GIRONDE

Accompagnement public : démarches administratives - Nouvelle-Aquitaine

97 avenue Thiers - BP 90042 - 33015 - BORDEAUX

Téléphone : 0800 360 360

Courriel : contact33@communaute360.fr

Site internet : <https://www.adiaph.fr/accompagnement/communaute-360-gironde/#:~:text=Financ%C3%A9e%20par%20>

Informations particulières

Antenne

Communauté 360 de la Gironde
Du lundi au vendredi de 9h à 18h

Informations

une équipe départementale dédiée répond aux demandes des appelants quel que soit le handicap concerné, sur tous les champs de la vie :

Accès aux droits
Aide aux aidants / Répit
Scolarité / Formation
Emploi
Accès à la Santé
Logement
Mobilité
Loisirs

L'objectif est de :

Investiguer attentivement la demande pour définir les besoins et attentes de l'appelant.

Renseigner les personnes sur leurs droits et l'ensemble des possibilités qui s'offrent à elles.

Orienter vers le ou les partenaires les plus à même d'apporter une réponse ajustée aux besoins identifiés.

Mettre en lien les personnes, à leur demande, avec les partenaires.

Assurer un suivi de la situation et réajuster au besoin les pistes de solutions proposées.

Documentation

plaquette-c360-1.pdf

Zone géographique

Nouvelle Aquitaine, Gironde - 33

COMMUNAUTE 360 LANDES

Accompagnement public : démarches administratives - Nouvelle-Aquitaine

Téléphone : 0800 360 360

Informations particulières

Antenne

Communauté 360 des Landes

du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Documentation

flyer-recto-verso.pdf

Zone géographique

Nouvelle Aquitaine, Landes - 40

COMMUNAUTE 360 LOT ET GARONNE

Accompagnement public : démarches administratives - Nouvelle-Aquitaine

Téléphone : 0800 360 360

Courriel : coordination@c360lotetgaronne.fr

Informations particulières

Antenne

Communauté 360 du Lot-et-Garonne

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h à 17h
(hors jours fériés)

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Documentation

[303a83_ee5b8ae5827c4c5e9ee60854cbd538ba.pdf](#)

Zone géographique

Nouvelle Aquitaine, Lot-et-Garonne - 47

COMMUNAUTE 360 PYRENNES ATLANTIQUE

Accompagnement public : démarches administratives - Nouvelle-Aquitaine

37 avenue Léon Blum - 64000 - PAU

Téléphone : 0800 360 360

Site internet : <https://maboussoleaidants.fr/mes-solutions/communaute-360/64/10068942>

Informations particulières

Antenne

Communauté 360 des Pyrénées-Atlantique

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Zone géographique

Nouvelle Aquitaine, Pyrénées-Atlantiques - 64

COMMUNAUTE 360 DEUX SEVRES

Accompagnement public : démarches administratives - Nouvelle-Aquitaine

Téléphone : 0800 360 360

Informations particulières

Antenne

Communauté 360 des Deux-Sèvres

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Zone géographique

Nouvelle Aquitaine, Deux-Sèvres - 79

COMMUNAUTE 360 VIENNE

Accompagnement public : démarches administratives - Nouvelle-Aquitaine

Téléphone : 0800 360 360

Site internet : <https://www.dac-86.fr/communaute-360>

Informations particulières

Antenne

Communauté 360 de la Vienne

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Zone géographique

Nouvelle Aquitaine, Vienne - 86

COMMUNAUTE 360 HAUTE VIENNE

Accompagnement public : démarches administratives - Nouvelle-Aquitaine
Téléphone : 0800 360 360

Informations particulières

Antenne

Communauté 360 de la Haute-Vienne

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Zone géographique

Nouvelle Aquitaine, Haute-Vienne - 87

DAPV - APV 64

Accompagnement public : démarches administratives - Nouvelle-Aquitaine

64000 - PAU

Téléphone : 07 60 64 54 62

Courriel : equipe@apv-64.fr

Site internet : <https://annuaire.dac-64.fr/node/31780>

Informations particulières

Antenne

Antenne Béarn-Soule : 07 60 64 54 62

Antenne Labourd / Basse Navarre : 05 59 20 97 86

Informations

Le dispositif d'Assistance au Projet de Vie (APV) est à destination de toute personne concernée par le handicap et ses aidants, quel que soit le type de handicap ou l'âge de la personne :

À toutes les étapes de sa vie

Déjà accompagnée ou non, ayant déjà entrepris des démarches ou non

Qui souhaite réfléchir sur son projet de vie

Documentation

[apv64.png](#)

Zone géographique

Nouvelle Aquitaine, Pyrénées-Atlantiques - 64

DAPV - APV 33

Accompagnement public : démarches administratives - Nouvelle-Aquitaine

33000 - BORDEAUX

Téléphone : 07 49 73 26 88

Courriel : contact@dapv33.com

Site internet : <https://www.adapei33.com/etablissement/dispositif-dassistance-au-projet-de-vie-dapv/>

Informations particulières

Antenne

Le DAPV 33 est composée de 14 professionnels, formés spécifiquement au métier d'Assistant au Projet et Parcours de Vie (APPV).

Les APPV se déplacent là où souhaitent être rencontrées les personnes (domicile, lieu-tiers, extérieur, dans les locaux du dispositif).

Informations

Le dispositif s'adresse à toute personne concernée par le handicap, à tout âge, sans notification d'orientation de la MDPH. C'est la personne en situation de handicap ou ses proches aidants / famille qui sollicitent directement le dispositif.

Zone géographique

Nouvelle Aquitaine, Gironde - 33

DAPV - APV 40

Accompagnement public : démarches administratives - Nouvelle-Aquitaine

40000 - MONT-DE-MARSAN

Site internet : <https://annuaire.dac-40.fr/unites/dispositif-assistance-au-projet-de-vie-des-landes-dapv40-adapei-des-landes>

Informations particulières

Antenne

SECTEUR NORD LANDES

Laura BOUILLERE

07 88 70 51 74

l.bouillere@aass-sudaquitaine.fr

SECTEUR EST LANDES

Eglantine TISNE

06 01 41 42 25

e.tisne@adapei40.fr

SECTEUR SUD LANDES

Angela PASQUINI

06 01 16 31 24

angela.pasquini@aehm.f

Informations

Vous êtes parent/aidant d'un enfant en situation de handicap.

Vous êtes adulte en situation de handicap.

LES MISSIONS DE L'APPV

Il écoute vos envies.

Il vous aide à les dire.

Il réfléchit avec vous et vos proches.

Il vous soutient dans la construction de vos projets.

Il cherche des solutions avec vous.

Il vous aide à connaître vos droits.

Il vous aide à être acteur de votre projet.

Il vous aide à chercher les personnes utiles pour votre projet.

Il vous aide à trouver les lieux utiles pour votre projet.

Il vous soutient dans vos choix et vos demandes.

Il vous aide à préparer un rendez-vous.

Il vous soutient durant les échanges avec les partenaires à votre demande.

Il vous aide à comprendre les propositions des partenaires.

Documentation

apv40.png

Zone géographique

Nouvelle Aquitaine, Landes - 40

DAPV - APV 47

Accompagnement public : démarches administratives - Nouvelle-Aquitaine

Téléphone : 06 34 01 57 15

Courriel : dispositifapv47@gmail.com

Site internet : <https://apres47.fr/etablissement/dapv-bis/>

Informations particulières

Informations

Quoi ?

Le Dispositif Assistance au Projet de Vie est un dispositif d'appui pour favoriser la réappropriation de leur projet de vie, par les personnes handicapées . Il s'inscrit dans une logique inclusive de parcours sur mesure.

Pour qui ? à la demande de qui ?

Toute personne en situation de handicap, quel que soit son âge et sa situation, ainsi que ses proches aidants ; à toutes les étapes de la vie : de la naissance à la fin de vie. Il est gratuit, pas besoin de notification MDPH ni de prescription.

Quelle est la mission ?

Soutenir les personnes en situation de handicap dans leurs demandes dans les divers aspects de leur Projet de Vie : scolarité, formation, logement, santé, relations amicales/sociales/affectives, accessibilité aux droits, mobilité etc...

Moyen

Le DAPV 47 se veut réactif et de proximité afin d'en faciliter l'accès, donc un numéro de téléphone unique, une adresse mail unique, pour un dispositif mobile sur l'ensemble du Lot et Garonne.

Zone géographique

Nouvelle Aquitaine, Lot-et-Garonne - 47

DAPV - APV 17

Accompagnement public : démarches administratives - Nouvelle-Aquitaine

14 rue Edme Mariotte - 17180 - PERIGNY

Téléphone : 05 16 84 33 05

Courriel : contact@apv17.fr

Site internet : <https://www.trema-asso.fr/handicap/assistance-au-parcours-de-vie/>

Informations particulières

Informations

Vous avez un projet de vie, vous avez besoin d'un soutien pour l'élaborer ?
Le nouveau dispositif Assistance au Projet de Vie (APV) vous aide à le construire et à le concrétiser. Le service APV s'adresse à toute personne en situation de handicap avéré ou confrontée à une situation personnelle nécessitant un appui, résidant en Charente-Maritime et à sa famille. Egalement ouvert aux familles et proches de la personne accompagnée, il est gratuit et ne nécessite pas de notification MDPH

Documentation

[apv17.png](#)

Zone géographique

Nouvelle Aquitaine, Charente-Maritime - 17

DAPV - APV 16

Accompagnement public : démarches administratives - Nouvelle-Aquitaine

16000 - ANGOULEME

Téléphone : 07 57 47 23 09

Courriel : apv16@gpa-asso.fr

Site internet : <https://www.dac-16.fr/actualites/nouveau-dispositif-en-charente-lassistance-au-parcours-de-vie>

Informations particulières

Informations

Un accompagnement sur-mesure avec l'APV

Au cœur de ce dispositif : un nouveau métier, l'Assistant-e aux Projets et Parcours de Vie (APPV). Ce professionnel a pour mission de soutenir la personne et sa famille pour :

Exprimer et construire un projet de vie se déclinant dans tous les domaines (logement, emploi, santé, loisirs, citoyenneté, etc.) ;

Rechercher, avec elle, les informations et l'ensemble des acteurs de proximité pertinents afin qu'elle fasse des choix éclairés et décide des prestations les plus adaptées à ses attentes ;

Assurer son rôle de décideur dans la conduite de son projet.

L'APPV agit en toute neutralité, à la demande de la personne, et sans imposer de parcours. C'est un accompagnement inclusif, bienveillant et respectueux de chaque situation.

Le dispositif est déployé sur l'ensemble du département de la Charente. Des permanences sont également proposées à la MDPH d'Angoulême, pour faciliter les échanges et les rencontres.

Documentation

apv16.png

Zone géographique

Nouvelle Aquitaine, Charente - 16

DAPV - APV 23

Accompagnement public : démarches administratives - Nouvelle-Aquitaine

Téléphone : 07 85 06 86 28

Courriel : cpinton@alefpa.fr

Informations particulières

Antenne

Manager du DAPV 23:

Caroline Pinton : 07 85 06 86 28

cpinton@alefpa.fr

Assistante au projet et parcours de vie en Creuse :

Périne Cagnard : 06 45 92 15 11

pcagnard@alefpa.fr

Assistante au projet et parcours de vie en Creuse:

Caroline Albouy : 07 86 46 85 61

calbouy@alefpa.fr

Informations

Le DAPV est un service de proximité, gratuit et accessible sans justificatif de handicap, destiné à accompagner les personnes en situation de handicap ainsi que leurs proches dans la réflexion, l'élaboration et la mise en œuvre de leur projet de vie, à tout moment et à tout âge.

Pour qui ?

Pour toute personne en situation de handicap et ses proches (famille, pair aidant), souhaitant construire ou repenser son parcours de vie.

Pourquoi ?

Le DAPV offre un espace d'écoute et de réflexion neutre pour aider la personne à imaginer, formuler et affirmer son projet de vie dans tous les domaines : scolarité, emploi, santé, droits, loisirs, lien social...

Quel est le rôle de l'Assistant(e) au Projet de Vie (APPV) ?
Soutien personnalisé dans l'expression des envies et la construction du projet.

Information claire et adaptée sur les droits et les ressources disponibles (locales ou extérieures).

Recherche de solutions concrètes, privilégiant le droit commun, pour mettre en œuvre le projet choisi.

Comment ça fonctionne ?
Service libre, gratuit et accessible à tout moment.

Aucune démarche administrative préalable n'est requise.

Interventions mobiles dans tout le département de la Creuse, aux lieux et horaires choisis par la personne.

Documentation

apv23.png

Zone géographique

Nouvelle Aquitaine, Creuse - 23

DAPV - DAPPV 87

Accompagnement public : démarches administratives - Nouvelle-Aquitaine

14 rue Cruveilhier - 87000 - LIMOGES

Téléphone : 06 37 47 73 78

Courriel : contact@dappv87.fr

Informations particulières

Informations

Dispositif d'Appui aux Projets et parcours de Vie de la Haute-Vienne

Le facilitateur aide la personne à exprimer, construire et clarifier les projets et idées qu'il peut avoir tout au long de sa vie, et dans toutes les dimensions.

Il l'accompagne pour identifier les ressources, accéder à ses droits et faire des choix éclairés.

Le but : Aider la personne à construire son projet et soutenir l'expression de sa demande tout au long de son parcours.

Le dispositif s'adresse aux personnes en situation de handicap tout âge et tout handicap.

Il intervient sur tout le département gratuitement.

Documentation

[plaquette-avec-qrc_dappv-87\).pdf](#)

Zone géographique

Nouvelle Aquitaine, Haute-Vienne - 87

DAPV - APV 86

Accompagnement public : démarches administratives - Nouvelle-Aquitaine

15 allée de la Providence - La Maison des Possibles - 86000 - POITIERS

Téléphone : 07 57 47 23 16

Courriel : apv86@gpa-asso.fr

Informations particulières

Informations

Dispositif APV : Assistance au Parcours de Vie.

Financé par l'Agence Régionale de Santé, il a pour objectif d'être un soutien à toute personne, enfant ou adulte, se sentant en situation de handicap.

Gratuit, il permet d'accompagner des envies ou un projet spécifique, dans tous les domaines de la vie (droits et démarches, mobilité, logement, projet professionnel, ...)

Documentation

plaquette-d.apv-86-1.pdf

Zone géographique

Nouvelle Aquitaine, Vienne - 86

DAPV - APV 79

Accompagnement public : démarches administratives - Nouvelle-Aquitaine

79000 - NIORT

Téléphone : 07 57 46 12 82

Courriel : apv79@gpa-asso.fr

Site internet : https://www.facebook.com/dispositifsapv?locale=fr_FR

Informations particulières

Informations

Equipe mobile d'Assistant aux Projets et Parcours de Vie qui se déplace à la demande des personnes/famille gratuitement et sans nécessité d'orientation de la MDPH.

Le dispositif APV est basé sur la liberté de choix et la reconnaissance des compétences des individus. La famille/personne est maître d'ouvrage de son projet. En tant que décisionnaire, c'est l'interlocutrice de l'ensemble des partenaires qu'elle sollicite.

Il permet à la personne/famille de :

Réfléchir à son avenir sans à priori : ce que la personne/famille veut faire et être

Formuler un projet de vie, dans toutes ses dimensions, et les différentes étapes du parcours

Rechercher les ressources et partenaires de proximité pour réaliser son projet

Faciliter l'accès aux droits et leur exercice

Documentation

plaquette-apv79.pdf

Zone géographique

Nouvelle Aquitaine, Deux-Sèvres - 79

COMMUNAUTE 360 CHARENTE

Accompagnement public : démarches administratives - Nouvelle-Aquitaine

Téléphone : 0800 360 360

Courriel : contact@communaute360-charente.fr

Site internet : <https://www.communaute360-charente.fr/>

Informations particulières

Informations

Communauté 360 de la Charente

La communauté 360 de la Charente c'est plusieurs associations qui se mobilisent pour apporter des solutions autour d'un service gratuit :

aux personnes en situation de handicap ;
aux aidants ;
aux professionnels de droit commun.

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Zone géographique

Nouvelle Aquitaine, Charente - 16

DAPV - APV 19

Accompagnement public : démarches administratives - Nouvelle-Aquitaine

1 rue Alfred Deshors - 19100 - BRIVE LA GAILLARDE

Téléphone : 05 55 17 90 28

Courriel : apv@apajh19.org

Site internet : <https://www.apajh19.fr/dapv>

Informations particulières

Antenne

APV 19

Informations

L'APV est un service de proximité inclusif dont le but est de faire équipe avec la personne et ses proches aidants, dans une relation de confiance. Aider, appuyer, encourager et accompagner dans leur projet de vie toute personne concernée par le handicap et ses proches aidants. Ce service est gratuit et ne nécessite pas d'avoir un dossier ouvert à la MDPH, ni notification d'orientation.

Documentation

[apv-plaquette.pdf](#)

Zone géographique

Nouvelle Aquitaine, Corrèze - 19

COMMUNAUTE 360 CHARENTE MARITIME

Accompagnement public : démarches administratives - Nouvelle-Aquitaine

61 Rue de Jericho - 17000 - LA ROCHELLE

Téléphone : 0800 360 360

Courriel : mdph.c360@charente-maritime.fr

Informations particulières

Antenne

La Communauté 360 Charente Maritime est portée par la MDPH.

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Zone géographique

Nouvelle Aquitaine, Charente-Maritime - 17

MDPH Tarn

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie

10 Rue des trois Tarn - 81000 - ALBI

Téléphone : 05 81 27 70 07

Courriel : contact.mda@tarn.fr

Site internet : <https://mda.tarn.fr/accueil>

Informations particulières

Informations

Hors vacances scolaires

Lundi : 10h00 - 17h30

Mardi et jeudi : 8h30 - 12h30 et 14h00 - 18h30

Mercredi : 8h30 - 12h30 et 14h00 - 17h30

Vendredi : 10h00 - 17h30

Pendant les vacances scolaires

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h30 et 14h00 - 17h30

Zone géographique

Occitanie, Tarn - 81

MDPH Tarn et Garonne

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie

28 Rue de la Banque - 82000 - MONTAUBAN

Téléphone : 0 800 10 28 48

Courriel : mdph@ledepartement82.fr

Site internet : <https://www.tarnetgaronne.fr/maison-departementale-des-personnes-handicapees-mdph>

Informations particulières

Informations

Adresse postale :

MDPH de Tarn et Garonne
28 rue de la Banque B.P. 783
82013 MONTAUBAN Cedex

Zone géographique

Occitanie, Tarn-et-Garonne - 82

MDPH de l'Hérault (MPHH)

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie

59 Avenue de Fès - BP 7353 34086 Montpellier Cedex 4 - 34086 - MONTPELLEIR

Téléphone : 04 67 67 69 30

Fax : 04 67 67 75 58

Site internet : <http://www.mdp34.fr/>

Informations particulières

Antenne

SDA Est

Antenne de Lunel

Tél : 04 67 67 40 00 /

SDA Centre

Sète

Antenne de Clermont-L'Hérault

Tél : 04 67 67 43 30 /

SDA Ouest

Béziers

Antennes SDA Ouest

Antenne d'Agde

Antenne de Pézenas

Antenne de Saint-Pons-de-Thomières

Tél : 04 67 67 43 00

Informations

Téléchargement de dossiers, guides et formulaires en ligne.

Adresses et horaires des Antennes sur le territoire.

Annuaire des structures, organismes et associations de l'Hérault sur le site.

Zone géographique

Occitanie, Hérault - 34

MDPH de l'Ariège

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie

5/7 rue Cap de la Ville - 09000 - FOIX

Téléphone : 05 61 02 08 04

Courriel : mdpsh@ariego.fr

Informations particulières

Informations

Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Zone géographique

Occitanie, Ariège - 09

MDPH de l'Aude

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie

18 rue Moulin de la Seigne - 11000 - CARCASSONNE

Téléphone : 0 800 777 732

Courriel : mdp@aude.fr

Informations particulières

Informations

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Zone géographique

Occitanie, Aude - 11

MDPH de l'Aveyron

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie

6 rue François Mazerq - 12000 - RODEZ

Téléphone : 05 65 73 32 60

Courriel : accueil@mdph12.fr

Site internet : <http://www.mdp12.fr/>

Informations particulières

Informations

Documents téléchargeables sur le site internet.

Zone géographique

Occitanie, Aveyron - 12

MDPH Pyrénées-Orientales

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie

30 rue Pierre Bretonneau - 66100 - Perpignan

Téléphone : 04 68 39 99 00

Fax : 04 68 39 99 49

Courriel : mdph66@cd66.fr

Site internet : <http://www.ledepartement66.fr>

Informations particulières

Informations

Horaires

Du lundi au Vendredi de 08h30 à 12h00

Du mardi au vendredi de 13h30 à 16h30

Fermeture le lundi après-midi

Zone géographique

Occitanie, Pyrénées-Orientales - 66



MDPH Gard

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie

176 boulevard du Président Salvador Allende - 30000 - NIMES

Téléphone : 0800 205 588

Courriel : mdph@gard.fr

Site internet : <https://mdphenligne.cnsa.fr/mdph/30>

Informations particulières

Informations

N° Vert : 0 800 20 55 88 (gratuit depuis un fixe)

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h00.

Zone géographique

Occitanie, Gard - 30

MDPH Lozère

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie

6 avenue du Père Coudrin - 48000 - MENDE

Téléphone : 04 66 49 60 70

Courriel : accueilmdp48@mdp48.fr

Site internet : <https://lozere.fr/solidarite/personnes-handicapees/la-mdph.html>

Informations particulières

Informations

Accueil du public se fait du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Zone géographique

Occitanie, Lozère - 48

MDPH Haute-Garonne

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie

10, place Alphonse-Jourdain - 31000 - TOULOUSE

Téléphone : 08 00 31 01 31

Courriel : mdph@cd31.fr

Site internet : <http://www.mdp31.fr/index.php>

Informations particulières

Informations

Horaires d'ouverture

Du Lundi au Vendredi : de 08h15 à 12h15 de 13h00 à 16h15

(Numéro vert : appel et service gratuits depuis un fixe ou un mobile.)

Démarches en ligne possible.

Zone géographique

Occitanie, Haute-Garonne - 31



MDPH Gers

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie

17 rue Lafayette - 32000 - AUCH

Téléphone : 05 62 61 76 76

Fax : 05 62 61 76 67

Courriel : mdph32@mdph32.fr

Site internet : <http://www.mdph32.fr>

Informations particulières

Antenne

l'accueil téléphonique ferme à 16h00

Informations

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Mardi : le matin uniquement de 9h00 à 12h30

Zone géographique

Occitanie, Gers - 32

MDPH Lot

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie

304 rue Victor-Hugo - 46000 - CAHORS

Téléphone : 05 65 53 51 40

Fax : 05 65 30 72 91

Courriel : dph@mdph46.fr

Site internet : <https://lot.fr/maison-des-personnes-handicapees>

Informations particulières

Informations

Horaires d'ouverture

Du Lundi au Jeudi : de 09h00 à 12h00 de 14h00 à 17h00

Le Vendredi : de 09h00 à 12h00 de 14h00 à 16h00

Zone géographique

Occitanie, Lot - 46



MDPH Lot-et-Garonne

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie

1633 av du Maréchal-Leclerc - 47000 - AGEN

Téléphone : 05 53 69 20 50

Fax : 05 53 69 20 89

Courriel : contact@mdph47.fr

Site internet : <http://www.mdp47.fr>

Informations particulières

Informations

Horaires d'ouverture

Du Lundi au Vendredi : de 09h00 à 11h45 de 13h45 à 16h00

Zone géographique

Occitanie, Lot-et-Garonne - 47

MDPH Hautes-Pyrénées

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie

Place Ferré - 65000 - TARBES

Téléphone : 05 62 56 73 50

Courriel : mdph65@ha-py.fr

Site internet : www.mdph65.fr

Informations particulières

Informations

lundi 09:00–12:00, 14:00–17:00

mardi 09:00–12:00, 14:00–17:00

mercredi 09:00–12:00, 14:00–17:00

jeudi 09:00–12:00, 14:00–17:00

vendredi 09:00–12:00, 14:00–17:00

samedi Fermé

dimanche Fermé

Zone géographique

Occitanie, Hautes-Pyrénées - 65

COMMUNAUTE 360 ARIEGE

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie

Téléphone : 0800 360 360

Site internet : <https://www.apajh09.org/etablissement/communaute-360/>

Informations particulières

Antenne

Communauté 360, 09 ARIEGE

Public accueilli : Adultes, Enfants / Adolescents

Direction : Directrice : Brynhild MAROLE - Directrice Adjointe : Jennifer CALZON

Cinq associations se sont mobilisées pour apporter des solutions : PEP 09, EPMS, ADAPEI 09, UGECAM et APAJH 09.

C'est une équipe de professionnels : coordinateur et conseiller parcours et des instances de pilotage : un Comité de Pilotage et un Comité Territorial Départemental.

Informations

La Communauté 360, c'est :

Un regard pluriel et une communauté d'acteurs au service des personnes en situation de handicap et/ou de leurs aidants.

Une ressource de proximité d'information, d'orientation et de coordination pour le projet de vie des personnes.

Un espace de communication pour échanger, parler et s'informer.

Une démarche d'aller vers les personnes, les territoires, les établissements et services et le droit commun dans une démarche inclusive.

Une recherche et une proposition de solutions concrètes dans le bassin de vie de la personne.

Une garantie de réponse inconditionnelle pour rompre l'isolement des personnes en situation de handicap.

Documentation

plaquette_communauté_360.pdf

Zone géographique

Occitanie, Ariège - 09

COMMUNAUTE 360 AUDE

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie

Téléphone : 0800 360 360

Courriel : com360aude@apf.asso.fr

Informations particulières

Antenne

APF

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Zone géographique

Occitanie, Aude - 11

COMMUNAUTE 360 AVEYRON

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie

Téléphone : 0800 360 360

Courriel : communication@c360-aveyron.fr

Site internet : <https://c360-aveyron.fr/>

Informations particulières

Antenne

Communauté 360 Aveyron

Du lundi au vendredi

De 8h à 16h30

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Documentation

[affichea3_com360_12_vf_bd.pdf](#)

Zone géographique

Occitanie, Aveyron - 12

COMMUNAUTE 360 GARD

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie

Téléphone : 0800 360 360

Courriel : <https://communaute360-gard.fr/contact/>

Site internet : <https://communaute360-gard.fr/>

Informations particulières

Antenne

La Communauté 360 – GARD agit avec l'objectif suivant : accompagner les personnes en situation de handicap et leurs proches dans leur recherche de solutions.

Notre champ d'intervention couvre différents domaines :

La scolarité

La vie professionnelle

La santé

Les loisirs, le sport, la culture

La citoyenneté, l'accès aux droits

La communauté 360 – Gard intervient uniquement avec le consentement de la personne ou de son représentant légal sans se substituer aux mandataires judiciaires privés ou publics.

Notre équipe dédiée vous répondra du lundi au vendredi, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels

sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Zone géographique

Occitanie, Gard - 30

COMMUNAUTE 360 HAUTE GARONNE

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie

Téléphone : 0800 360 360

Courriel : contact31@communaute360.org

Informations particulières

Antenne

Communauté 360 de la Haute-Garonne

Dans tout le département du 31

Des permanences proches de chez vous

Par téléphone du lundi au vendredi 9h-17h

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun

ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Documentation

plaquette-communauté-360-handicap-31.pdf

Zone géographique

Occitanie, Haute-Garonne - 31

COMMUNAUTE 360 GERS

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie

Téléphone : 0800 360 360

Courriel : contact32@communaute360.org

Site internet : <https://www.facebook.com/people/Communaut%C3%A9-360-du-Gers/61568493455531/>

Informations particulières

Antenne

Communauté 360 du Gers

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Documentation

465906848_122100191402616448_6183143007161028528_n.jpg

Zone géographique

Occitanie, Gers - 32

COMMUNAUTE 360 HERAULT

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie

Téléphone : 0800 360 360

Courriel : <https://communaute360-herault.fr/contactez-nous-au-0-800-360-360/>

Site internet : <https://communaute360-herault.fr/>

Informations particulières

Antenne

Communauté 360°de l'Hérault

15 associations de l'Hérault mobilisées pour apporter des solutions.

Horaires de permanence :

du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h à 17h

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Documentation

flyer-communaute-360-herault.pdf

Zone géographique

Occitanie, Hérault - 34

COMMUNAUTE 360 LOT

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie

Téléphone : 0800 360 360

Informations particulières

Antenne

COMMUNAUTE 360 du Lot

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Zone géographique

Occitanie, Lot - 46

COMMUNAUTE 360 LOZERE

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie

Téléphone : 0800 360 360

Informations particulières

Antenne

Communauté 360 de Lozère

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Zone géographique

Occitanie, Lozère - 48

COMMUNAUTE 360 HAUTES PYRENEES

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie

22 rue Larrey - 65000 - TARBES

Téléphone : 0800 360 360

Site internet : <https://adapei65.fr/communaute-360/>

Informations particulières

Antenne

Communauté 360 des Hautes-Pyrénées

du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-17h

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Zone géographique

Occitanie, Hautes-Pyrénées - 65

COMMUNAUTE 360 PYRENEES ORIENTALES

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie

3, RUE EUGÈNE CHEVREUL - 66000 - PERPIGNAN

Téléphone : 0800 360 360

Site internet : <https://www.c360-66.fr/>

Informations particulières

Antenne

Communauté 360 des Pyrénées-Orientales

Ouvert du Lundi au Vendredi de 9h à 17h (hors jours fériés)

Permanences possibles sur rendez-vous

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Documentation

flyer_c360-1(2).pdf

Zone géographique

Occitanie, Pyrénées-Orientales - 66

COMMUNAUTE 360 TARN

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie

Téléphone : 0800 360 360

Informations particulières

Antenne

Communauté 360 du Tarn

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Zone géographique

Occitanie, Tarn - 81

COMMUNAUTE 360 TARN ET GARONNE

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie

Téléphone : 0800 360 360

Courriel : <https://communaute360-tarnetgaronne.fr/contact/>

Site internet : <https://communaute360-tarnetgaronne.fr/>

Informations particulières

Antenne

Communauté 360 du Tarn-et-Garonne

Du Lundi au Vendredi de 9h00 à 17h00 (hors jours fériés)

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Documentation

depliant_comm_360-v7.pdf

Zone géographique

Occitanie, Tarn-et-Garonne - 82

DAPV - APV 65

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie

Téléphone : 05 82 15 00 61

Courriel : dappv65@outlook.fr

Site internet : <https://adapei65.fr/dispositif-appv65/#:~:text=Le%20d%C3%A9partement%20des%20Hautes%20Pyr%C3%A9n%C3%A9es>

Informations particulières

Antenne

Le département des Hautes Pyrénées compte 3 APPV (Assistant au parcours et projet de vie), Angélique TRAVERSIER, Jenny LAGRAVE et Morgane CHARLOT. Elles composent le dispositif APPV65, qui est co-coordonné, conjointement, par l'ADAPEI, l'ASEI et l'APF France Handicap.

Documentation

flyer-dapv-2_page-0001.jpg

Zone géographique

Occitanie, Hautes-Pyrénées - 65

DAPV - APV 32

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie

Téléphone : 06 08 14 17 10

Courriel : lea.davrinche@appv32.fr

Site internet : <https://savs-gers.apf-francehandicap.org/dispositifs>

Informations particulières

Informations

Les Assistants au Projet de Vie ont pour mission de permettre aux personnes en situation de handicap (tous âges, tous types de handicap), de construire et de piloter leur projet de vie, en fonction de leurs attentes et de leurs aspirations, dans tous les domaines de la société.

C'est un service mobile d'appui et de soutien personnalisé, qui vise la recherche de solutions alternatives à une offre exclusivement médico-sociale.

Documentation

[visuel-flyer-dapv-32.pdf](#)

Zone géographique

Occitanie, Gers - 32

DAPV - APV 31

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie

Informations particulières

Antenne

Secteur Comminges : Julie Beaufils : 06.62.11.53.88 ;
julie.beaufils@res-o.fr
Secteur Sud Toulousain : Anissa Zekryty : 06.79.89.99.80 ;
anissa.zekryty@epnak.org
Secteur Lauragais : Hugo Bex : 07.88.56.22.83 ; hugo.bex@asei.asso.fr
Secteur Nord Toulousain : Christine Piquemal : 06.79.60.71.60 ;
c.piquemal@arseaa.org
Secteur Toulouse Centre : Livia Nappi : 06.61.04.29.53 ; fcv1@t21hg.org ;
Marjorie Lenoir : 06.15.90.67.36 ; fcv3toulouse@gmail.com ; Magalie
Hierso : 07.45.20.61.02 ; fcv2@t21hg.org ; Chloe Bedel : 06.56.67.32.25 ;
fcv4toulouse@gmail.com

Informations

Les DAPV sont implantés sur chaque département, composés d'assistants aux projets de vie, ils accompagnent gratuitement toute personne se sentant dans une situation de handicap (reconnu ou non) ou proche aidant, sur tous les projets de vie (logement, emploi, loisirs, vie affective, santé, droits etc.).

Documentation

apv31.png

Zone géographique

Occitanie, Haute-Garonne - 31

DAPV - APV 09

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie

Téléphone : 06 62 07 88 52

Courriel : appv09.ugecam@gmail.com

Informations particulières

Informations

Dispositifs d'assistance aux projets de vie (DAPV)
Obésité

Les DAPV sont implantés sur chaque département, composés d'assistants aux projets de vie, ils accompagnent gratuitement toute personne se sentant dans une situation de handicap (reconnu ou non) ou proche aidant, sur tous les projets de vie (logement, emploi, loisirs, vie affective, santé, droits etc.).

Documentation

[apv09.png](#)

Zone géographique

Occitanie, Ariège - 09

DAPV - APV 11

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie

Téléphone : 04 68 10 25 53

Courriel : dispositif.apv.11@gmail.com

Informations particulières

Informations

L'APV est un service de proximité inclusif dont le but est de faire équipe avec la personne et ses proches aidants, dans une relation de confiance. Aider, appuyer, encourager et accompagner dans leur projet de vie toute personne concernée par le handicap et ses proches aidants. Ce service est gratuit et ne nécessite pas d'avoir un dossier ouvert à la MDPH, ni notification d'orientation.

Documentation

apv11.pdf

Zone géographique

Occitanie, Aude - 11

DAPV - APV 12

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie

Téléphone : 06 71 25 06 95

Courriel : contact@appv12.fr

Informations particulières

Informations

L'APV est un service de proximité inclusif dont le but est de faire équipe avec la personne et ses proches aidants, dans une relation de confiance. Aider, appuyer, encourager et accompagner dans leur projet de vie toute personne concernée par le handicap et ses proches aidants. Ce service est gratuit et ne nécessite pas d'avoir un dossier ouvert à la MDPH, ni notification d'orientation.

Documentation

[apv12.png](#)

Zone géographique

Occitanie, Aveyron - 12

DAPV - APV 30

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie

Téléphone : 06 02 10 54 34

Courriel : contact@dapv30.fr

Site internet : <https://www.facebook.com/people/Dispositif-dAssistance-au-Projet-de-vie-DAPV-30/615>

Informations particulières

Informations

Le Dispositif d'Assistance au Projet de vie - DAPV 30 est un service de proximité qui agit en soutien des personnes en situation de handicap, et des proches aidants, dans la réalisation de leur projet de vie.

Documentation

[apv30.jpg](#)

Zone géographique

Occitanie, Gard - 30

DAPV - APV 48

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie

Téléphone : 06 78 31 50 02

Courriel : appv-lozere@arlo48.fr

Informations particulières

Informations

L'APV est un service de proximité inclusif dont le but est de faire équipe avec la personne et ses proches aidants, dans une relation de confiance. Aider, appuyer, encourager et accompagner dans leur projet de vie toute personne concernée par le handicap et ses proches aidants. Ce service est gratuit et ne nécessite pas d'avoir un dossier ouvert à la MDPH, ni notification d'orientation.

Documentation

[apv48.png](#)

Zone géographique

Occitanie, Lozère - 48

DAPV - 66

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie

3 rue Eugène Chevreul - 66000 - PERPIGNAN

Téléphone : 06 71 79 54 78

Courriel : contact@dapv66.fr

Site internet : <https://www.dapv66.fr/>

Informations particulières

Informations

Le DAPV est un service de proximité inclusif dont le but est de faire équipe avec la personne et ses proches aidants, dans une relation de confiance. Aider, appuyer, encourager et accompagner dans leur projet de vie toute personne concernée par le handicap et ses proches aidants. Ce service est gratuit et ne nécessite pas d'avoir un dossier ouvert à la MDPH, ni notification d'orientation.

Documentation

[apv66.png](#)

Zone géographique

Occitanie, Pyrénées-Orientales - 66

DAPV - APV 81

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie

Informations particulières

Antenne

Malorie Perez : 06.61.81.51.26 malorie.perez@apajh81.org (sud Tarn)

Chloé Malie : 06.07.08.49.30 ;
chloe.malie@asei.asso.fr (nord Tarn)

Informations

L'APV est un service de proximité inclusif dont le but est de faire équipe avec la personne et ses proches aidants, dans une relation de confiance. Aider, appuyer, encourager et accompagner dans leur projet de vie toute personne concernée par le handicap et ses proches aidants. Ce service est gratuit et ne nécessite pas d'avoir un dossier ouvert à la MDPH, ni notification d'orientation.

Documentation

apv81.png

Zone géographique

Occitanie, Tarn - 81

DAPV - APV 82

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie

Téléphone : 06 80 42 01 83

Courriel : contact@appv82.fr

Informations particulières

Informations

L'APV est un service de proximité inclusif dont le but est de faire équipe avec la personne et ses proches aidants, dans une relation de confiance. Aider, appuyer, encourager et accompagner dans leur projet de vie toute personne concernée par le handicap et ses proches aidants. Ce service est gratuit et ne nécessite pas d'avoir un dossier ouvert à la MDPH, ni notification d'orientation.

Documentation

[apv82.png](#)

Zone géographique

Occitanie, Tarn-et-Garonne - 82

DAPV - APV 34

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie

Téléphone : 04 67 40 70 64

Courriel : appv@apsh.org

Site internet : <https://www.apsh34.org/>

Informations particulières

Informations

L'APV est un service de proximité inclusif dont le but est de faire équipe avec la personne et ses proches aidants, dans une relation de confiance. Aider, appuyer, encourager et accompagner dans leur projet de vie toute personne concernée par le handicap et ses proches aidants. Ce service est gratuit et ne nécessite pas d'avoir un dossier ouvert à la MDPH, ni notification d'orientation.

Documentation

[apv34.pdf](#)

Zone géographique

Occitanie, Hérault - 34

MDPH Sarthe

Accompagnement public : démarches administratives - Pays-de-la-Loire

11 rue du Pied Sec - CS 81906 - 72019 - LE MANS CEDEX 2

Téléphone : 0800 52 62 72

Courriel : sartheautonomie@sarthe.fr

Site internet : <https://www.sarthe.fr/solidarite-autonomie/personnes-handicapees/demande-de-prestations-personnes-ha>

Informations particulières

Informations

Horaires

Du lundi au jeudi

de 9 h à 12 h 30 et

de 13 h 30 à 17 heures

Le vendredi

de 9 h à 12 h 30

(fermeture le vendredi après-midi)

Zone géographique

Pays-de-la-Loire, Sarthe - 72

MDPH Loire-Atlantique

Accompagnement public : démarches administratives - Pays-de-la-Loire

1 avenue Jacques Cartier - 44800 - SAINT-HERBLAIN

Téléphone : 02 28 09 40 50

Courriel : accueil.mdp@loire-atlantique.fr

Site internet : https://handicap.loire-atlantique.fr/44/accueil/j_6

Informations particulières

Antenne

Maison départementale des personnes en situation de handicap : espace
accueil de Saint-Nazaire
12 Place Pierre Sémard
44600 Saint-Nazaire
02 28 09 40 50
accueil.mdp@loire-atlantique.fr

Zone géographique

Pays-de-la-Loire, Loire-Atlantique - 44

MDPH Maine-et-Loire

Accompagnement public : démarches administratives - Pays-de-la-Loire

6 rue Jean-Lecuit - 49100 - ANGERS

Téléphone : 02 41 81 60 77

Fax : 02 41 81 60 99

Courriel : contact.mda@maine-et-loire.fr

Site internet : <http://www.mda.maine-et-loire.fr>

Informations particulières

Informations

Horaires d'ouverture

Du Lundi au Mercredi : de 08h45 à 12h00 de 13h45 à 17h00

Le Jeudi : de 08h45 à 12h00

Le Vendredi : de 08h45 à 12h00 de 13h45 à 17h00 / Numéro vert : 0 800
49 00 49

Zone géographique

Pays-de-la-Loire, Maine-et-Loire - 49

MDPH Mayenne

Accompagnement public : démarches administratives - Pays-de-la-Loire

12 Quai de Bootz - 53000 - LAVAL

Téléphone : 02 43 67 75 77

Fax : 02 43 59 96 40

Courriel : mda@lamayenne.fr

Site internet : <https://mda.lamayenne.fr/>

Informations particulières

Antenne

MAISON DÉPARTEMENTALE DE L'AUTONOMIE
DE LA MAYENNE

Informations

lun.-jeu. – 09:00–12:00 et 13:30–17:00

ven. – 09:00–16:00

sam.-dim. – Fermé

Zone géographique

Pays-de-la-Loire, Mayenne - 53

MDPH Vendée

Accompagnement public : démarches administratives - Pays-de-la-Loire

185 Boulevard du Maréchal Leclerc - 85000 - LA ROCHE SUR YON

Téléphone : 0 800 85 85 01

Fax : 02 51 47 10 52

Courriel : mdph@vendee.fr

Informations particulières

Informations

Accueil sur site le lundi au vendredi de 8h45 à 12h00 et de 13h45 à 16h30.

Accueil téléphonique de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Zone géographique

Pays-de-la-Loire, Vendée - 85

COMMUNAUTE 360 LOIRE ATLANTIQUE

Accompagnement public : démarches administratives - Pays-de-la-Loire

Téléphone : 0800 360 360

Courriel : contact@communaute360-44.fr

Informations particulières

Antenne

COMMUNAUTE 360 de la Loire-Atlantique

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Documentation

[flyer_a5_44_c360_loire-atlantiquevf.pdf](#)

Zone géographique

Pays-de-la-Loire, Loire-Atlantique - 44

COMMUNAUTE 360 MAINE ET LOIRE

Accompagnement public : démarches administratives - Pays-de-la-Loire

Téléphone : 0800 360 360

Courriel : e.helbert@mda.maine-et-loire.fr

Informations particulières

Antenne

Communauté 360 du Maine-et-Loire

Coordinatrice de parcours : Emilie Helbert – Courriel :
e.helbert@mda.maine-et-loire.fr

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Zone géographique

Pays-de-la-Loire, Maine-et-Loire - 49

COMMUNAUTE 360 MAYENNE

Accompagnement public : démarches administratives - Pays-de-la-Loire

Téléphone : 0800 360 360

Informations particulières

Antenne

Communauté 360 de la Mayenne

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Zone géographique

Pays-de-la-Loire, Mayenne - 53

COMMUNAUTE 360 SARTHE

Accompagnement public : démarches administratives - Pays-de-la-Loire

Téléphone : 0800 360 360

Courriel : communaute360@sarthe.fr

Site internet : <https://www.apajh72-53.org/nos-ressources/>

Informations particulières

Antenne

Communauté 360 de la Sarthe

Du lundi au vendredi de 9h à 17h

UNE COORDINATRICE DÉPARTEMENTALE
Claire COGNET

DES CONSEILLERS EN PARCOURS
Pour les enfants, moins de 20 ans Clémence LEROUX
Pour les adultes, plus de 20 ans Thomas LEBLANC

UN FACILITEUR DE PARCOURS
Valentin FEURPRIER

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution

d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Documentation

plaquette-communauté-360-(application)-(2).pdf

Zone géographique

Pays-de-la-Loire, Sarthe - 72

COMMUNAUTE 360 VENDEE

Accompagnement public : démarches administratives - Pays-de-la-Loire

50, rue Jacques-Yves Cousteau - Bâtiment F - Technopolis Parc de Beaupuy 4 - 85000 - LA ROCHE SUR YON

Téléphone : 0800 360 360

Courriel : contact@daps85.fr

Site internet : <https://daps-85.fr/qui-sommes-nous/3233-2/>

Informations particulières

Antenne

Communauté 360 de la Vendée

Du lundi au vendredi de 8h à 19h

Contact local : 02 51 94 54 95

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Zone géographique

Pays-de-la-Loire, Vendée - 85

MDPH Alpes-Maritimes

Accompagnement public : démarches administratives - Provence-Alpes-Côte d'azur

27 boulevard Paul Montel - Batiment Ariane Nice Leader - 06200 - Nice

Téléphone : 0 805 56 60 06

Site internet : <https://mda.departement06.fr/>

Informations particulières

Antenne

Maison de l'autonomie (MDA) Breil-sur-Roya

43 route de Giandola, 06540 Breil-sur-Roya

04 89 04 30 50

Nos permanences au plus près de chez vous sur rendez-vous à Tende

Maison de l'autonomie (MDA) Cannes

22 rue Bormiol, 06414 Cannes

04 93 06 32 01

Sans rendez-vous, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Maison de l'autonomie (MDA) Menton

4 Rue Victor Hugo, 06500 Menton

0 805 56 60 06

Ouvert, sans rendez-vous, du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et l'après-midi sur rendez-vous

Maison de l'autonomie (MDA) Saint André-de-la-Roche

15 Boulevard du 8 mai 1945 - La Laupia, 06730 Saint André de la roche

04 89 04 30 50

Nos permanences au plus près de chez vous sur rendez-vous à Contes, l'Escarène, Saint André de la Roche et Tourette-Levens

Maison de l'autonomie (MDA) Sospel

Mairie annexe, 5 boulevard de la 1ere DFL, 06380 Sospel

04 89 04 30 50

Accueil sur rendez-vous

Maison de l'autonomie (MDA) Cagnes-sur-Mer

10 Allée des Platanes, 06800 Cagnes sur Mer

0 805 56 60 06 (appel gratuit)

Sans rendez-vous, du lundi au vendredi de 9h à 12h30

Maison de l'autonomie (MDA) Grasse
12 boulevard Carnot, 06130 Grasse
0 805 56 60 06 (appel gratuit)
Sans rendez-vous, du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et l'après-midi sur rendez-vous

Maison de l'autonomie (MDA) Nice-Lyautey
21 avenue Maréchal Lyautey, 06300 Nice
0 805 56 60 06 (appel gratuit)
Sans rendez-vous, du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et l'après-midi sur rendez-vous

Maison de l'autonomie (MDA) Roquebilière
30 avenue Corniglion Molinier, 06450 Roquebilière
04 89 04 56 50
Nos permanences au plus près de chez vous sur rendez-vous à Valdeblore

Maison de l'autonomie (MDA) Puget-Théniers
4 place de Gaulle, 06260 Puget-Théniers
04 89 04 56 50
Nos permanences au plus près de chez vous sur rendez-vous à Gillette, Guillaumes, Roquestéron, Touët-sur-Var et Villars-sur-Var

Maison de l'autonomie (MDA) Saint Etienne-de-Tinée
10 Rue des communes de France, 06660 St-Etienne-de-Tinée
04 89 04 56 50
Nos permanences au plus près de chez vous sur rendez-vous à Isola, Clans et Saint-Sauveur-sur-Tinée

Informations

[Formulaire de contact sur le site](#)

Zone géographique

Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alpes-Maritimes - 06

MDPH Var

Accompagnement public : démarches administratives - Provence-Alpes-Côte d'azur

293 Route de la Seyne - 83190 - OLLIOULES

Téléphone : 04 94 05 10 40

Site internet : <https://mdph.var.fr/>

Informations particulières

Antenne

SAINT-MAXIMIN : Centre de solidarité - 45 chemin des Fontaines / 04 83 95 59 10

Le 1er et 3ème mercredi de chaque mois de 9h30 à 12h

BRIGNOLES : Centre de solidarité – Rue du Docteur Barbaroux / 04 83 95 42 30

Le 1er mercredi et le 3ème mercredi de chaque mois de 14 h à 16 h.

FREJUS : Centre de solidarité – 82 rue Martin Bidoure / 04 83 95 42 80

Le 2ème lundi de chaque mois de 9 h 30 à 12 h.

DRAGUIGNAN : Centre de solidarité – 380 rue Jean Aicard / 04 94 85 00 14

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

SAINT-MAXIME : Pôle médico-social / Permanence sur le territoire de Sainte-Maxime

Le 2ème lundi de chaque mois de 14 h à 16 h.

TOULON : Pôle médico-social Allègre / Point d'accueil MDPH de Toulon

Les lundis et vendredis de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Il n'est pas utile de prendre rendez-vous. Ces permanences sont en accès libre.

Informations

Horaires d'ouverture :

lundi, mercredi, et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

mardi de 8h30 à 13h30 et le vendredi de 8h30 à 12h00.

L'accueil téléphonique est assuré du :

lundi au vendredi : 8h30 à 12h00 - 13h30 à 16h30

Vous pouvez également contacter votre agent MDPH référent pendant ses permanences

Zone géographique

Provence-Alpes-Côte d'Azur, Var - 83

MDPH Vaucluse

Accompagnement public : démarches administratives - Provence-Alpes-Côte d'azur

22 Boulevard Saint-Michel - 84000 - AVIGNON

Téléphone : 0 800 80 05 79

Courriel : accueilmdph@mdph84.fr

Site internet : <https://www.vaucluse.fr/nos-services/solidarites/maison-departementale-des-personnes-handicapees-mdph>

Informations particulières

Informations

Accueil physique :

Lundi, mardi et jeudi de 8 h 30 à 12 h 00,
Mercredi de 13 h 30 à 17 h

Accueil téléphonique :

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00

Adresse postale

22 boulevard Saint-Michel
CS 90502
84096 Avignon Cedex 9

Zone géographique

Provence-Alpes-Côte d'Azur, Vaucluse - 84

MDPH des Hautes-Alpes

Accompagnement public : démarches administratives - Provence-Alpes-Côte d'azur

29 bis avenue Commandant Dumont - 05000 - GAP

Téléphone : 04 86 15 31 50

Courriel : mda@hautes-alpes.fr

Site internet : <https://mda.hautes-alpes.fr/>

Informations particulières

Informations

Du lundi au vendredi : 10h - 12h / 13h30 - 16h.

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Zone géographique

Provence-Alpes-Côte d'Azur, Hautes-Alpes - 05

MDPH des Bouches du Rhône

Accompagnement public : démarches administratives - Provence-Alpes-Côte d'azur

4 quai d'Arenc - CS 80096 - 13304 - MARSEILLE CEDEX 02

Téléphone : 0800 814 844

Courriel : accueil.information.mdp@mdph13.fr

Site internet : <http://www.mdp13.fr>

Informations particulières

Antenne

Les antennes territoriales :

AUBAGNE

MDS - 5 rue Joseph Lafond - 13400 AUBAGNE

Tél. : 04.13.31.06.00

Accueil : Tous les Vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

ARLES

CCAS d'ARLES - 11 rue Parmentier - 13200 ARLES

Tél. : 04.90.18.46.80

Accueil : Tous les Lundis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00

MARTIGUES

Hôtel de l'Agglomération - RP de l'Hôtel de Ville - BP 90104 - 13693

MARTIGUES CEDEX

Tél.: 04.42.06.90.11

Accueil : Tous les Mardis et Jeudis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00

SALON de PROVENCE

CCAS de SALON - 65, avenue Michelet -13300 SALON DE PROVENCE

Tél. : 04.90.56.88.66

Accueil : Du Lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Informations

- L'accueil physique vous reçoit du lundi au jeudi de 9h à 16h.
- L'accueil téléphonique est à votre disposition, au 0800 814 844 (appel gratuit depuis un poste fixe) du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Des permanences spécifiques se déroulent au sein de l'accueil de la MDPH, sans rendez-vous:

- Insertion professionnelle: vous rencontrez des difficultés pour envisager des possibilités d'insertion professionnelle.

Vous orienter et vous former à un nouveau métier

Accéder à l'emploi

Permanence tous les 1er et 3ème mercredis du mois de 14h00 à 16h00
(sauf pendant les vacances scolaires).

- Accueil du public sourds et malentendants :

Permanence en langue des signes les 1er, 3ème et 4ème lundis du mois
de 14h00 à 16h00.

Une aide est possible à la formulation du projet de vie. Contact sur le site
internet.

Documents téléchargeables en ligne.

Zone géographique

Provence-Alpes-Côte d'Azur, Bouches-du-Rhône - 13

MDPH Alpes-de-Haute-Provence

Accompagnement public : démarches administratives - Provence-Alpes-Côte d'azur

4 rue de la Grave - Immeuble François Cuzin - 04000 - DIGNE-LES-BAINS

Téléphone : 04 92 30 09 90

Fax : 04 92 30 09 86

Courriel : contact@mdph04.fr

Site internet : <https://www.mondepartement04.fr/handicap/la-mdph>

Informations particulières

Antenne

Informations

Ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h

Zone géographique

Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alpes-de-Haute-Provence - 04

COMMUNAUTE 360 ALPES DE HAUTE PROVENCE

Accompagnement public : démarches administratives - Provence-Alpes-Côte d'azur

Téléphone : 0800 360 360

Informations particulières

Antenne

APAJH

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Zone géographique

Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alpes-de-Haute-Provence - 04

COMMUNAUTE 360 HAUTES ALPES

Accompagnement public : démarches administratives - Provence-Alpes-Côte d'azur
Téléphone : 0800 360 360

Informations particulières

Antenne

Pour le département des Hautes Alpes, ce service est ouvert : DU LUNDI
AU VENDREDI de 9h à 12h30; De 13h30 à 17h (vendredi 16H30)

Informations

Vous êtes en situation de handicap (enfant ou adulte), vous êtes « aidant »
ou professionnel du droit commun, et vous avez une question et/ou vous
rencontrez une difficulté et vous ne savez pas vers qui vous tourner.

Votre situation actuelle ou celle d'un proche vous préoccupe, se fragilise,
devient complexe, voire critique.

Nos missions :

Faciliter / encourager l'expression de vos choix de vie.

Trouver des réponses rapides, inclusives et de proximité.

Mettre en lien les acteurs de droits communs et institutionnels.

Soutenir votre famille et votre entourage en cas de demande.

Favoriser l'accès aux droits (éducation, emploi, logement, loisirs,
prestations, collectivités locales, ...)

Zone géographique

Provence-Alpes-Côte d'Azur, Hautes-Alpes - 05

COMMUNAUTE 360 ALPES MARITIMES

Accompagnement public : démarches administratives - Provence-Alpes-Côte d'azur
Téléphone : 0800 360 360

Informations particulières

Antenne

La "Communauté 360" (C360) des Alpes-Maritimes est co-portée par PEP 06* et le service de la Réponse Accompagnée Pour Tous de la Maison départementale de l'autonomie.

Informations

Vous recherchez des informations ou une solution sur les thématiques suivantes :

- Accès à la santé
- Accès à la culture
- Accès aux loisirs et au sport
- Accès à l'emploi
- Accès à la scolarité
- Accès au logement
- Accès à la mobilité

Comment cela fonctionne-t-il ?

Vous pouvez appeler ce numéro vert 0800 360 360 pour trouver des solutions concrètes à proximité de votre lieu de vie ou du lieu de vie de la personne que vous accompagnez.

Les conseillers de la Communauté 360 construisent avec vous les réponses à votre projet. Ils vous aident à trouver des solutions à proximité. Ils sollicitent les professionnels du réseau de la Communauté 360 pour faciliter la réalisation de votre projet.

La Communauté 360 rassemble des professionnels aux missions différentes et contribue à une société plus inclusive en évitant les ruptures de parcours.

Si vous êtes en rupture ou en risque de rupture de parcours, le conseiller de la Communauté 360 informe le coordonnateur de la Communauté 360. Celui-ci fait le lien avec l'équipe de la Réponse accompagnée pour tous de la MDA.

L'équipe de la RAPT va vous accompagner dans la construction de solutions souples et adaptées à vos besoins.

Zone géographique

Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alpes-Maritimes - 06

COMMUNAUTE 360 BOUCHES DU RHONE

Accompagnement public : démarches administratives - Provence-Alpes-Côte d'azur

Téléphone : 0800 360 360

Courriel : c360-13@unapei-ap.fr

Informations particulières

Antenne

Communauté 360 des Bouches-du-Rhône

Plateforme téléphonique d'information et d'orientation des personnes en situation de handicap, des aidants et des professionnels.

La Communauté 360 répond à toute question en lien avec le handicap, sur l'ensemble du territoire des Bouches-du-Rhône. Le dispositif est à destination des personnes en situation de handicap, des aidants et des professionnels.

Vous pouvez nous contacter par téléphone au 0800 360 360 (numéro gratuit) ou par mail à c360-13@unapei-ap.fr.

En cas de difficulté à nous joindre, nous vous recommandons de nous envoyer un email.

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les

personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Zone géographique

Provence-Alpes-Côte d'Azur, Bouches-du-Rhône - 13

COMMUNAUTE 360 VAR

Accompagnement public : démarches administratives - Provence-Alpes-Côte d'azur

759 Chemin de Camp Bourjas - 83610 - COLLOBRIERES

Téléphone : 0800 360 360

Courriel : communaute360-var.ug-pacac@ugecam.assurance-maladie.fr

Site internet : <https://www.groupe-ugecam.fr/communaute-360-var>

Informations particulières

Antenne

Communauté 360 du Var

Du lundi au vendredi de 8h à 20h

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Zone géographique

Provence-Alpes-Côte d'Azur, Var - 83

COMMUNAUTE 360 VAUCLUSE

Accompagnement public : démarches administratives - Provence-Alpes-Côte d'azur

135 avenue Pierre Sépard - MIN Bât. H2 2e étage - 84000 - AVIGNON

Téléphone : 0800 360 360

Courriel : contact@rsv84.fr

Site internet : <https://ressources-sante.org/handicap/>

Informations particulières

Antenne

Communauté 360 du Vaucluse

Ressources Santé Vaucluse

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens... Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Documentation

flyer-c360.pdf

Zone géographique

Provence-Alpes-Côte d'Azur, Vaucluse - 84

DAPV - APV 13

Accompagnement public : démarches administratives - Provence-Alpes-Côte d'azur

76 rue de la République - 13400 - AUBAGNE

Téléphone : 07 88 72 38 25

Courriel : contact13@dapvpaca.fr

Site internet : <https://www.parcours-handicap13.fr/reseaux/dapv-13/>

Informations particulières

Antenne

Territoires d'intervention :

Est, Étang de Berre, Marseille Nord, Marseille Sud, Pays d'Aix, Pays d'Arles

Informations

Les dispositifs APV répondent à un double défi : d'une part, permettre de renforcer l'autodétermination, avec pour principes d'action le libre choix, l'exercice du pouvoir de décider et d'agir des personnes en situation de handicap, de leurs familles et de leurs aidants. D'autre part, renforcer les conditions pour que les parcours de vie soient construits selon les demandes des familles, et non seulement selon l'offre disponible.

Il s'appuie sur un nouveau métier : l'Assistant·e aux Projet et Parcours de Vie (APPV). Son rôle est de soutenir les familles pour qu'elles expérimentent et trouvent les solutions qui leur conviennent le mieux ; et de faciliter la mobilisation de ressources dans l'environnement proche de la personne dans le droit commun et/ou le droit spécialisé.

Situé à Aubagne, le dispositif APV 13 est un dispositif de proximité gratuit et d'accueil inconditionnel, mobilisable par les familles concernées par le handicap, quels que soient l'âge et le type de handicap. Le premier contact est à l'initiative des familles ; les rencontres se déroulent sur un lieu au choix de la famille : à domicile, à l'extérieur ou dans les locaux du dispositif.

Zone géographique

Provence-Alpes-Côte d'Azur, Bouches-du-Rhône - 13

DAPV - APV 84

Accompagnement public : démarches administratives - Provence-Alpes-Côte d'azur

Téléphone : 07 88 72 38 25

Courriel : contact84@dapvpaca.fr

Site internet : <https://groupe-umane.fr/>

Informations particulières

Informations

L'APV est un service de proximité inclusif dont le but est de faire équipe avec la personne et ses proches aidants, dans une relation de confiance. Aider, appuyer, encourager et accompagner dans leur projet de vie toute personne concernée par le handicap et ses proches aidants. Ce service est gratuit et ne nécessite pas d'avoir un dossier ouvert à la MDPH, ni notification d'orientation.

Documentation

[brochure-dapv-paca.pdf](#)

Zone géographique

Provence-Alpes-Côte d'Azur, Vaucluse - 84

DAPV - APV 83

Accompagnement public : démarches administratives - Provence-Alpes-Côte d'azur

50 chemin des Banon - pôle jeunesse - 83260 - LA CRAU

Téléphone : 06 76 48 37 66

Courriel : contact83@dapvpaca.fr

Site internet : <https://groupe-umane.fr/etablissements/dapv83/>

Informations particulières

Informations

L'APV est un service de proximité inclusif dont le but est de faire équipe avec la personne et ses proches aidants, dans une relation de confiance. Aider, appuyer, encourager et accompagner dans leur projet de vie toute personne concernée par le handicap et ses proches aidants. Ce service est gratuit et ne nécessite pas d'avoir un dossier ouvert à la MDPH, ni notification d'orientation.

Documentation

[brochure-dapv-paca\(2\).pdf](#)

Zone géographique

Provence-Alpes-Côte d'Azur, Var - 83

DAPV - APV 04

Accompagnement public : démarches administratives - Provence-Alpes-Côte d'azur

Téléphone : 06 16 64 64 55

Courriel : contact04@dapvpaca.fr

Site internet : <https://groupe-umane.fr/>

Informations particulières

Informations

L'APV est un service de proximité inclusif dont le but est de faire équipe avec la personne et ses proches aidants, dans une relation de confiance. Aider, appuyer, encourager et accompagner dans leur projet de vie toute personne concernée par le handicap et ses proches aidants. Ce service est gratuit et ne nécessite pas d'avoir un dossier ouvert à la MDPH, ni notification d'orientation.

Documentation

[brochure-dapv-paca\(3\).pdf](#)

Zone géographique

Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alpes-de-Haute-Provence - 04

DAPV - APV 05

Accompagnement public : démarches administratives - Provence-Alpes-Côte d'azur

Téléphone : 06 16 64 64 55

Courriel : contact05@dapvpaca.fr

Site internet : <https://groupe-umane.fr/>

Informations particulières

Informations

L'APV est un service de proximité inclusif dont le but est de faire équipe avec la personne et ses proches aidants, dans une relation de confiance. Aider, appuyer, encourager et accompagner dans leur projet de vie toute personne concernée par le handicap et ses proches aidants. Ce service est gratuit et ne nécessite pas d'avoir un dossier ouvert à la MDPH, ni notification d'orientation.

Documentation

[brochure-dapv-paca\(4\).pdf](#)

Zone géographique

Provence-Alpes-Côte d'Azur, Hautes-Alpes - 05

DAPV - APV 06

Accompagnement public : démarches administratives - Provence-Alpes-Côte d'azur

Téléphone : 06 16 64 64 55

Courriel : contact06@dapvpaca.fr

Site internet : <https://groupe-umane.fr/>

Informations particulières

Informations

L'APV est un service de proximité inclusif dont le but est de faire équipe avec la personne et ses proches aidants, dans une relation de confiance. Aider, appuyer, encourager et accompagner dans leur projet de vie toute personne concernée par le handicap et ses proches aidants. Ce service est gratuit et ne nécessite pas d'avoir un dossier ouvert à la MDPH, ni notification d'orientation.

Documentation

[brochure-dapv-paca\(5\).pdf](#)

Zone géographique

Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alpes-Maritimes - 06